LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—No 31 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 5 NOVEMBRE 1969 PRIX 10c





# Les Commissaires d'écoles prennent position

- La vie française doit être maintenue au Manitoba
- L'enseignement en français: un droit, non une option
- Les frontières scolaires ne doivent pas changer

Le monument de la Barrière, près de la rivière Sale à St-Norbert, est enfin reconnu comme site historique. Au cours d'une brève cérémonie, samedi dernier, présidée par le maire R. A. Wankling, de Fort Garry (ci-dessus à droite), on dévoila une nouvelle inscription en bronze apposée à la croix de granit érigée par l'Union nationale St-Joseph des Métis en 1906. Le juge James E. Wilson (à gauche) et Mme Ida Carrière (au centre) furent parmi les dignitaires invités. — La Barrière fut tout d'abord un simple tas de branches que les Métis avaient amoncelés pour se chauffer pendant que leurs chefs, réunis au presbytère de St-Norbert le 20 octobre 1869, décidaient d'interdire au gouverneur McDougall de pénétrer sans leur pesmission sur le territoire d'Assiniboia. On érigea peu de temps après une barricade qui fut connue sous le nom de "la Barrière" et devint le symbole de la résistance.

A l'issue de leur colloque à l'hôtel Niakwa de St-Boniface, en fin de semaine, les représentants des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba ont affirmé la nécessité de maintenir et de promouvoir le fait français dans la province et ils ont indiqué les moyens qu'ils jugent indispensables pour garantir et favoriser l'éducation bilingue des jeunes Franco-Manitobains.

Voici, en résumé, les conclusions majeures de ce colloque telles qu'exposées, au cours d'une conférence de presse dimanche après-midi, par M. Fernand Paquin, président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba:

- **Les commissaires se déclarent en faveur de l'existence de la francophonie au Manitoba telle que l'entend le rapport de la Commission Laurendeau-Dunton.**
- **L'étudiant franco-manitobain doit pouvoir utiliser le français comme langue maternelle et l'anglais comme langue seconde.**
- **La loi sur les Ecoles publiques doit être amendée de façon à faire du français la langue d'enseignement partout où il y a au moins dix pour cent des élèves qui sont francophones.**
- **Des subsides spéciaux devront être assurés aux commissions scolaires afin de leur permettre l'embauchage du nombre d'enseignants francophones requis.**
- **Partout où la chose sera possible, tout l'enseignement devra se faire en français (à l'exception de la classe d'anglais) pour les élèves de la maternelle à la sixième année inclusivement.**
- **Cinquante pour cent de l'enseignement se fera en français pour les étudiants de la septième à la douzième année.**
- **Le cours "French" devrait être supprimé du programme scolaire, pour n'admettre que le cours "Français".**
- **Une école normale française devrait être établie au Manitoba pour la préparation d'enseignants francophones adéquatement formés.**
- **Le rapport de la Commission des Frontières doit être rejeté et aucun changement ne doit être apporté aux frontières scolaires actuelles.**

Dans son commentaire au sujet de l'amendement à apporter à la loi scolaire, M. Paquin a fait remarquer que l'enseignement en français ne doit pas être considéré comme une "option" que les commissions peuvent offrir mais comme un "droit" qu'elles doivent assurer.

Quant à la suggestion par les commissaires que l'enseignement se donne tout en français au niveau de l'école élémentaire, M. Paquin a souligné que ce serait là un précieux avantage même pour les jeunes anglophones qui veulent apprendre le français.

Reconnaissant d'autre part que, par la force des circonstances, l'anglais est la langue de travail de la majorité des Manitobains, les commissaires ont maintenu l'importance pour les jeunes Franco-Manitobains de bien apprendre cette langue.

Les commissaires ont toutefois relevé le ridicule et l'illogisme du programme scolaire actuellement en vigueur où l'on accorde parité de crédits aux cours de "French" et de "Français", de sorte que de nombreux étudiants francophones préfèrent suivre "French" et s'en tirent sans effort. Voilà pourquoi les commissaires veulent la suppression du cours "French" ou, tout au moins,



M. Fernand Paquin

la disparition de la parité de crédit entre "French" et "Français".

Au sujet de l'école normale française, les commissaires ne réclament pas nécessairement une école totalement distincte de l'école normale actuelle. Mais ils estiment que celle-ci devrait au moins établir une affiliation totalement française en un milieu bilingue propice à la formation d'enseignants francophones.

Les commissaires exigeraient que les enseignants qui désireraient enseigner dans une école francophone ou bilingue aient tout d'abord fait un stage à l'école normale française.

Les commissaires de langue française, a expliqué M. Paquin, préparent présentement des mémoires dans lesquels ils soumettront, tant au premier ministre Schreyer qu'au ministère de l'Education et à la Commission des Frontières, les décisions qu'ils ont prises en fin de semaine.

Ils demanderont plus particulièrement à la Commission des Frontières de laisser intactes les régions scolaires actuelles de la Rivière-Seine, de la Rivière-Rouge, de la Montagne et du Cheval-Blanc. Quant aux améliorations qui peuvent être apportées au système actuel, les Commissions

(Suite à la douzième page)

**Opposition générale à la Commission des Frontières**

## Plus de 600 personnes à N.-D.-de-Lourdes mercredi dernier

### La population de la Rouge à St-Pierre jeudi

D'un peu partout dans la province, les populations rurales du Manitoba font parvenir à la Commission des Frontières leurs protestations contre un projet de remanier les frontières scolaires actuellement en vigueur. Les centres anglophones ne sont pas les moins bien préparés.

A Notre-Dame-de-Lourdes, mercredi dernier, plus de 600 personnes, dont un nombre imposant d'anglophones venus de toutes les régions environnantes, ont assisté à l'audience publique de la Commission des Frontières qui s'est tenue en la salle paroissiale. Le président de la Commission, M. R. G. Smellie, dirigeait la réunion.

Des mémoires furent présentés par le District scolaire de St-Claude-Haywood, le conseil municipal du village de St-Claude, la population d'Altamont, le Comité civique de Miami, la Division scolaire de la Montagne et l'Association des Enseignants de la Montagne. Tous furent unanimes à rejeter les recommandations de la Commission des Frontières de fusionner les Divisions scolaires Tiger Hills et la Montagne.

Les mémoires ont particulièrement mis en doute la sagesse et l'opportunité d'un chambardement scolaire à l'heure actuelle. Dans l'ensemble, les populations se sont déclarées pleinement satisfaites du service qu'assure à leurs enfants le système unitaire qui vient à peine de commencer à fonctionner rondement. Elles doutent fort qu'un nouveau changement améliorerait la situation.

Les représentants des groupes francophones se sont opposés à des mesures qui enlèveraient en pratique toute garantie à l'enseignement bilingue et au maintien de la culture française.

Les porte-parole de St-Claude, pour leur part, ont été des plus catégoriques. Ils ont affirmé sans ambages qu'ils n'accepteraient absolument aucun changement dans les frontières actuelles, ni aucune modification dans l'emplacement des installations scolaires de la division. Ils se sont dits prêts "à recourir aux extrêmes" pour maintenir le statu quo.

**La population de la Rouge convoquée à St-Pierre**

La population francophone de la Division scolaire de la Rivière-Rouge a été également sensibilisée à l'urgence d'agir dès maintenant si elle veut assurer l'avenir de ses écoles bilingues.

La Ligue des Femmes Catholiques s'est montrée particulièrement active à éveiller la population à ses responsabilités. Elle a fait signer des pétitions et elle a pressé les gens de participer en nombre imposant à l'assemblée publique que la Commission des Frontières tiendra jeudi prochain, à 7 h 30 du soir, au gymnase de l'école élémentaire de St-Pierre.

En plus, on a tenu des réunions dans chaque localité afin d'expliquer aux gens le contenu du rapport de la Commission des Frontières. On a noté cependant peu d'enthousiasme chez les francophones à se rendre à ces réunions. Selon certains, les gens de la Rouge ne seraient pas prêts à se déranger pour appuyer les mémoires qui seront présentés en leur nom.

**Dans la Rivière-Seine**

Du côté de la Division de la Rivière-Seine, une action concertée se prépare en quelques endroits. L'Association des Parents-Maitres de La Broquerie s'est assurée que les contribuables de l'endroit assisteront en masse aux audiences publiques que la Commission des Frontières tiendra à Steinbach ce 5 novembre et à St-Norbert le 13.

**Mécontent de l'establishment**

## Laurent Desjardins quitte le parti libéral provincial

Le député de Saint-Boniface à l'Assemblée législative, M. Laurent Desjardins, a annoncé vendredi dernier, 31 octobre, qu'il quittait le parti libéral provincial. Il continuera cependant à représenter St-Boniface comme libéral démocrate.

Dans une lettre adressée au président de l'Association libérale de St-Boniface, M. Norman Girouard, M. Desjardins déclare qu'il a été forcé de prendre cette décision en raison de la gêne et de l'embarras que sa présence aux réunions du parti semblait occasionner chez certains membres de l'exécutif provincial et de l'establishment libéral, ainsi que chez le président de l'Association libérale de St-Boniface.

M. Desjardins rappelle dans sa lettre comment depuis sa décision, en juin dernier, d'appuyer le gouvernement néo-démocrate, on a cherché à l'éloigner du parti en rayant son nom de la liste des correspondants, en ne l'avertissant pas de la date de l'assemblée générale de jeudi dernier, en refusant, lors de cette réunion, de préciser sa position dans le parti.

Tout en réitérant ses convictions libérales, le député de St-Boniface a préféré se retirer sans bruit plutôt que de



M. Laurent Desjardins

créer de la dissension dans les rangs du parti en exigeant que l'on en vienne au fait.

Tout en étant libéral-démocrate, M. Desjardins est assistant parlementaire du premier ministre manitobain Ed Schreyer pour les questions relatives aux relations fédérales-provinciales et aux affaires culturelles.

## M. Fernand Parenty nommé président de France-Canada

Lors de sa réunion annuelle à St-Pierre, dimanche dernier, la section manitobaine de l'Association France-Canada a choisi pour président M. Fernand Parenty, de St-Pierre. Ce dernier remplace M. Fernand Lavergne qui était parvenu au terme de son mandat.

Une cinquantaine de personnes venues de St-Pierre, La Broquerie, St-Malo, Ste-Agathe, Winnipeg, Somerset et St-Claude, participèrent à cette réunion. Elles ont accueilli avec intérêt le rapport que le Frère A.-O. Dépôt, C.S.V., et les étudiants franco-manitobains ont fait de leur voyage en France l'été dernier.

Le nouveau comité de France-Canada (Manitoba) se propose d'intensifier les échanges avec la France tant au niveau des étudiants que des adultes.

En plus de MM. Fernand Lavergne, président sortant de charge, et Fernand Parenty, nouveau président, le comité de France-Canada se compose de: MM. Armand Desharnais, vice-président; Albert Vielfaure, trésorier; Emile Péloquin et F. Aimé-Onil Dépôt, conseillers, et Bernadette Dotremont, secrétaire.

**D'après une session d'étude du M.J.T.**

## Le jeune travailleur manitobain souffrirait de complexe d'infériorité et d'insouciance

Si l'on en juge d'après les conclusions des deux journées de recherche et de perfectionnement qu'une trentaine de jeunes travailleurs (garçons et filles) de St-Boniface, St-Vital et Ste-Anne ont vécu, fin-octobre, au Collège St-Joseph d'Otterburne, le jeune travailleur manitobain ressent le besoin de communiquer mais, n'ayant jamais appris à s'exprimer, en vient à éprouver un complexe d'infériorité qui se manifeste le plus souvent par de l'apathie et de l'insouciance en face du bien commun.

On constate de plus que le jeune travailleur voudrait se sentir utile, accepté, qu'il aimerait pouvoir s'engager, se donner à une cause; mais comme l'école ne l'a pas préparé à entrer dans le monde du travail, il s'y sent peu sûr. S'il vient de la campagne à la ville, il est, dans bien des cas, désorienté, ne sachant où s'adresser pour un emploi selon ses aptitudes, où trouver un logement convenable.

Cependant, le groupe en session, qui était assisté dans son travail par Mlle Marthe d'Amour, permanente de la J.O.C. nationale, n'a pas voulu se contenter d'une observation superficielle des faits. Dans un communiqué qu'il a remis à La Liberté et le Patriote lundi dernier, il annonce un plan d'action qui consistera tout d'abord en une enquête approfondie sur la situation des jeunes travailleurs manitobains quant à leurs emplois, leurs loisirs, leur budget. Les jeunes travailleurs seront invités à participer eux-mêmes à cette enquête et, ensuite, à trouver et appliquer les solutions qui s'imposent.

Le Mouvement des Jeunes Travailleurs du Manitoba se propose toutefois de demander à divers organismes tels que les commissions scolaires, la Centrale des Caisses populaires, la Société Franco-Manitobaine, de l'aider d'une façon ou d'une autre (documentation, information, assistance financière) dans son programme d'action auprès de la jeunesse ouvrière franco-manitobaine.

**Quatre Manitobains en stage d'animation à Lévis**

## Mise en route des préparatifs du Congrès de décembre

Quatre Franco-Manitobains participent cette semaine à un stage de huit jours à l'Institut Coopératif Desjardins de Lévis, Qué., en vue de s'initier aux méthodes de l'animation sociale.

Ce stage fait partie du programme par lequel le secrétariat d'Etat entend former des animateurs pour toutes les minorités francophones du pays.

Les représentants manitobains ont été désignés par la Société Franco-Manitobaine. Il s'agit de Mme Louise Trudel, MM. Roger Fréchette et Jean Gisiger. M. Roland Marcoux, animateur permanent de la SFM, prêtera son concours à l'équipe d'animation de l'ICD.

Pendant ce temps, au Manitoba, le programme d'animation commencé à St-Malo, puis à La Broquerie et à St-Pierre, se continue.

**Les préparatifs du congrès**

Au début de cette semaine, le secrétariat de la SFM a fait savoir que les préparatifs du congrès de la SFM, qui se tiendra les 6 et 7 décembre prochain, vont bon train.

D'ici peu, les centres ou groupes franco-manitobains recevront les indications nécessaires en vue de procéder au choix des délégués qui les représenteront au congrès.

Entre-temps, le comité chargé des candidatures a été formé. Il doit se mettre incessamment à la recherche de candidats aux divers postes qui devront être remplis lors de l'assemblée annuelle de décembre. Quiconque est intéressé à se porter candidat peut faire parvenir immédiatement son nom au Secrétariat de la SFM, 577, rue Des Meurons, St-Boniface.

## Maurice Therrien nommé à l'Office de la Consommation

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. René Toupin, a annoncé, la semaine dernière, la nomination des deux hauts fonctionnaires qui seront chargés du nouvel Office de la Consommation du Manitoba.

Ce sont M. John Edward Mason, jusqu'ici responsable du Crédit à la Consommation pour le gouvernement d'Alberta, et M. Maurice Therrien, gérant de la Caisse Populaire de St-Boniface. Les deux entreront en fonction le 17 novembre.

L'Office en question verra à la mise en application de la nouvelle loi manitobaine sur la Protection du consommateur qui doit entrer en vigueur le 1er janvier prochain.

## Le gouvernement fédéral accorde des subsides de $55,000 aux Franco-Ontariens

OTTAWA — Le président général de l'Association canadienne-française de l'Ontario, Me Roger-N. Séguin, vient d'annoncer que le secrétariat d'Etat a promis à son organisme un subside de $40,000 pour aider à financer le programme d'animation sociale et culturelle que l'Association a mis récemment sur pied.

Un autre subside au montant de $15,000 a également été remis à l'ACFO afin de financer en partie les dépenses d'un secrétariat intégré auquel participeront, à compter du 1er novembre, les organismes suivants: la Fédération des Associations de Parents et Instituteurs (API), l'Assemblée provinciale des mouvements de jeunes de l'Ontario français (APMJOF) et l'Association de la jeunesse franco-ontarienne (AJFO).

**Programme d'animation**

M. Séguin ajoute que pour donner suite aux résolutions du congrès et du rapport du comité franco-ontarien d'enquête culturelle, l'ACFO se lance dans un vaste programme d'animation sociale et culturelle.

La province a été divisée en huit régions et chacune sera dotée d'un animateur et d'un centre d'animation. Voici la liste des régions: Est de l'Ontario, la ville d'Ottawa, North Bay-Sudbury-Sault Ste-Marie, Halleybury-Timmins, Cochrane-Hearst, Toronto-Penetang, la Péninsule du Niagara, la région de Windsor.

Les régions auront la responsabilité de préparer et de mettre en oeuvre les programmes d'animation. Les animateurs seront embauchés bientôt.

**Animation à Fort William**

Afin d'assurer le regroupement de la population francophone de la région de Fort William, l'ACFO, en collaboration et grâce à l'aide financière et technique du secrétariat d'Etat, organise un colloque les 14, 15 et 16 novembre prochain. Quelque 30 personnes, en provenance de Fort William, Geraldton, Longlac, Kenora, Atikokan, etc., assisteront à ce colloque dont le but est de discuter de la vie française dans cette région.

## ÉDITORIAL

# Des décisions pratiques

Les commissaires d'écoles franco-manitobains ont pris des décisions courageuses en fin de semaine. Au lieu de se réfugier dans les échappatoires qu'offrent en pareilles circonstances les déclarations ronflantes ou les voeux pieux, ils ont choisi d'entrer dans le vif du problème. Ils se sont demandé: "En tant que commissaires d'écoles, voulons-nous oui ou non du fait français au Manitoba?". En se posant ainsi la question, ce n'était plus de simples individus qui s'interrogeaient, c'était en quelque sorte toute la population francophone de la province.

Il leur fallait un certain courage pour se compromettre ainsi devant l'opinion publique. N'ayant pas hésité, pour la plupart, à prendre position, les commissaires ont pu sortir de leur colloque avec des objectifs précis. On pourra les lire en première page de la présente édition.

En somme, les commissaires ont affirmé que la vie française appartient au Manitoba comme elle appartient à un Canada bilingue, et qu'à toutes fins utiles, l'on doit prendre immédiatement les mesures logiques qui s'imposent dans le domaine qui les concerne, à savoir les écoles.

Une de ces mesures logiques, c'est l'enseignement en français de toutes les disciplines (à l'exception de l'anglais, évidemment) au niveau élémentaire. Ceci favoriserait certes tous les jeunes francophones mais aussi de nombreux anglophones que les parents voudraient tant voir devenir parfaits bilingues.

Une autre mesure logique proposée par les commissaires et que le ministère de l'Education ne devrait pas hésiter à adopter, c'est l'abolition du cours "French" ou, du moins, de cette parité aussi injuste que ridicule qu'il maintient entre le "French" et le "Français". Il est notoire que les étudiants anglophones qui prennent "French" y perdent absolument leur temps et n'apprennent aucunement à parler français. De fait, le cours "French" est devenu une excellente porte de sortie pour une foule d'étudiants francophones qui veulent améliorer leur moyenne sans se donner trop de peine! Tandis que le jeune francophone qui désire intensifier la connaissance de sa langue en prenant le cours de français se voit nettement défavorisé par ce système: si sa note d'examen n'est pas assez bonne, il risque de se voir interdire l'entrée à l'université. Il est puni en quelque sorte pour vouloir bien apprendre sa langue!

Il serait sans doute naïf de s'attendre que tout va marcher tout seul maintenant que les commissaires ont indiqué leur ligne de condition et leurs objectifs. D'ailleurs, les commissaires eux-mêmes ne se font pas d'illusion. Ils savent combien il est difficile de sortir les gens de leur apathie, de les amener à étudier ensemble la situation et à tomber d'accord sur un plan précis. C'est pourquoi ils se proposent de rencontrer la population et le corps enseignant et d'élaborer ensemble un programme d'action.

Nous souhaitons que cela ne tardera pas et que la population franco-manitobaine tout entière n'hésitera pas à appuyer ses représentants attitrés dans le domaine scolaire.

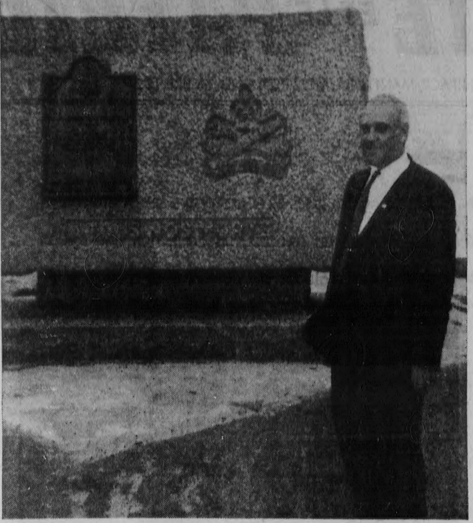
**J.-P. A.**

# Un projet à encourager

Les journaux, y compris le nôtre, annonçaient la semaine dernière qu'un groupe d'hommes d'affaires de Winnipeg se proposent de publier, à l'occasion du centenaire de la province, un livre d'environ 500 pages sur les cent dernières années de la vie rurale au Manitoba. Le projet voudrait surtout faire connaitre l'esprit d'entreprise des individus et des familles qui ont aidé à former nos centres ruraux. Les auteurs de ce projet ont invité en particulier les francophones à fournir de la documentation de toute sorte sur leurs régions.

Est-ce que les nôtres répondront à cette invitation? Nous l'espérons. Pourquoi cacherait-on les trésors de notre petite histoire? Plus l'on se fait connaitre, plus l'on a de chance d'être apprécié à sa juste valeur.

**J.-P. A.**



M. Charles-Edouard Lacroix, de St-Boniface, rendait visite en septembre dernier au monument érigé sur les côtes de la Normandie à la mémoire de ses compagnons d'armes du Régiment de la Chaudière qui ont donné leur vie, il y a vingt-cinq ans, pour la libération de la France.

# John Kenneth Galbraith incite à une rébellion pacifique en Amérique

OTTAWA — M. John Kenneth Galbraith, l'un des économistes les plus lus au monde, soutient que les citoyens nord-américains devraient organiser une rébellion pacifique contre la tyrannie imposée par les grandes entreprises et leurs alliés gouvernementaux.

Ce professeur à l'université Harvard a exhorté quelque 2,500 auditeurs, à Ottawa, le 25 octobre dernier, de s'opposer à l'organisation dictatoriale de l'industrie et à la bureaucratie du gouvernement.

Le professeur Galbraith a, néanmoins, émis l'opinion qu'au lieu de détruire le système actuel ,il serait préférable de l'améliorer.

Originaire de Iona Station, Ont., M. Galbraith est un ancien ambassadeur américain en Inde, ancien conseiller de feu le président J. F. Kennedy, auteur du "best seller" The Affluent Society et un adversaire de la guerre au Vietnam.

**Libre entreprise**

Il prenait la parole au Centre national des Arts, au cours d'une causerie sous les auspices de l'Université d'Ottawa.

Il a fait un exposé de 90 minutes pour résumer sa thèse intitulée "Le nouvel Etat industriel", rédigée en 1966 et publiée l'année suivante.

Selon le professeur, l'ancienne doctrine de la libre entreprise n'est plus valable chez les grandes entreprises industrielles.

Il a expliqué que ces grandes corporations ont virtuellement éliminé la concurrence et manipulent la demande à travers leur propre service de planification.

Il a aussi accusé la bureaucratie d'Etat d'être l'alliée des organisations industrielles en s'ingérant dans les marchés pour stabiliser les surplus, en préparant une main-d'oeuvre entraînée grâce à un système de formation élargi et en payant pour des développements technologiques que les corporations ne peuvent pas se permettre.

# Pour un patriotisme éclairé

par Jean Mongenais

Toute une série de facteurs divers ont sensiblement transformé notre situation en tant que francophones depuis quelques années. En les énumérant, il faudrait inclure l'établissement de nouvelles écoles telle que l'école Georges-Vanier, le progrès du **Rempart**, l'évolution de la pensée au gouvernement provincial, la reconnaissance accrue des droits individuels jusque sur le plan international, et combien d'autres.

En vérité, il ne s'agit plus de survivre, mais bien de vivre comme nous le répètent maintenant plusieurs gens.

Mais attention: Cela pose tout un nouveau problème!

En temps de guerre il est facile de savoir quoi faire; on repousse l'ennemi, on le poursuit, on cherche à le faire disparaître; en temps de paix, cela demande plus de réflexion de savoir quoi faire pour bâtir un pays prospère. De même, lorsqu'on nous refusait l'exercice de nos droits, il était facilement décidé qu'il fallait les défendre; maintenant qu'on est généralement prêts à nous les reconnaître, il s'agit de décider comment nous allons en jouir!

Il devient essentiel de réfléchir pour fixer des objectifs précis en fonction desquels nous prendrons des moyens choisis avec soin.

En tant qu'individu, je veux vivre une "vie française", mais pas exclusivement, car je ne peux pas et je ne veux pas m'isoler de la société anglophone majoritaire. Alors faut-il que je sache précisément ce que j'entends par vie française, combien souvent et où je désire parler français et ce que je dois faire pour le pouvoir . . . quels liens je veux entretenir avec la communauté francophone provinciale, nationale et même internationale, et quoi faire pour les nourrir.

En tant que parent ou éducateur, je veux que mes enfants ou mes élèves soient "français". Alors comment bien devraient-ils pouvoir parler français et comment pourront-ils y arriver . . . quel genre d'école leur convient et comment l'obtenir... quel genre d'être d'universalité, comment leur faire comprendre et choisir les valeurs culturelles que nous leur présentons?

En tant que sociétés, quels avantages voulons-nous procurer pour nos membres, et quels sont les moyens correspondants?

Et plus fondamentalement encore, il y a le "pourquoi". Pourquoi est-ce que je veux être français, pourquoi est-ce que je veux cette occasion pour les miens, pourquoi oeuvrer dans telle ou telle société? L'essentiel n'est pas que tous les autres partagent ou même comprennent mes raisons, mais il est bien important que moi je les connaisse, qu'elles soient claires et bien réfléchies.

Cela est d'autant plus important que le moment est tellement propice aux illusions. On peut maintenant laisser croire aux autres et même se faire croire à soi-même que les valeurs culturelles françaises nous intéressent sans ne rien faire pour mieux les assimiler . . . et cela pour des années pendant que s'éteint doucement le goût de ces mêmes valeurs.

Si nous voulons les faire nôtres ces valeurs, sachons pourquoi et sachons comment. Malgré le climat tellement plus favorable, nous demeurons en fait une minorité particulièrement vulnérable, et notre épanouissement culturel exigera toujours beaucoup d'effort, individuel et collectif, que nous ne produirons jamais sans motifs éclairés.

Le temps continue à être à l'action mais plus que jamais, elle doit suivre une réflexion sérieuse et objective.

(Extrait de la Vie Franco-Ontarienne, septembre 1969)

# *A quoi sert donc la guerre?*

Dans une décennie, lorsque les historiens scruteront les dossiers, secrets et autres, de la guerre du Vietnam, ils auront peine à y comprendre quelque chose. Guerre pourrie, guerre perdue, guerre inutile, chaque spécialiste aura sa version. Nous qui suivons l'événement mois après mois, au fil des dépêches, éprouvons beaucoup de mal à donner quelque sens à des situations évoluant au gré des incidences politiques.

Pourquoi poursuivre des combats sans issue? Pourquoi publier des communiqués qui ne signifient plus rien et sacrifier la vie de tant de jeunes hommes? Dans le contexte contemporain les mots victoire et retraite, abandon et fuite n'ont plus beaucoup de sens. Le mot sacrifice en a par contre et il existe une limite à exiger d'un peuple qu'il offre des victimes sur l'autel de la gloire pour reprendre le pompeux cliché.

Un confrère du matin utilise l'expression "War may fade out". Fort juste. Personne ne sort grandi de cette aventure sanglante. Les Vietnamiens, tant au nord qu'au sud, seront laissés dans un désarroi indescriptible et deviendront sans aucun doute la proie de nouvelles fureurs. Tout au plus pouvons-nous espérer qu'ils en viennent à comprendre que les idéologies qui les séparent n'ont servi jusqu'à présent qu'à les détruire. Les communistes vont s'emparer du sud-asiatique, direz-vous et l'effort américain n'aura servi à rien du tout. Disons en réponse à pareille proposition que le monde communiste ne manque pas de problèmes lui aussi et qu'il apparaît de plus en plus que ses formules ne sont pas le Pactole et le bonheur de tous les êtres.

Le combat cessant faute de combattants, la tâche de l'avenir immédiat sera de reconstruire cette partie du monde, entreprise à laquelle devraient s'associer tous les grands pays. Là encore, nous assisterons à un jeu d'intérêts, à des affrontements de puissants. La paix, si jamais elle parvient à régner en ces terres meurtries, sera plus difficile encore... Tragique histoire des hommes et hélas, toujours la même...

**Roger Champoux**

**(La Presse, 7-8-69)**

# Version moderne d'un conte ancien

En Colombie-Britannique, le choeur des tenants de la semaine de quatre jours va crescendo, ce qui a incité les sommités littéraires ainsi que les conseillers en relations publiques de cette province à se demander combien de temps il nous faudra encore attendre avant de pouvoir dire: "Je ne travaillerai pas, veuillez simplement m'adresser mon chèque".

L'éventualité d'une telle félicité, écrit Doug Smith, me rend fou de joie jusqu'au moment où le souvenir du conte "La petite poule rouge" me ramène sur terre. Voici sa version modernisée du vieux conte en question:

"Il était une fois une petite poule rouge qui, grattant le sol, mit quelques grains de blé à découvert. Elle réunit ses compagnons de la ferme et dit: "Si nous nous unissions pour planter ce blé, nous aurions du bon pain à manger. Qui veut m'aider?"

— Pas moi, dit la vache. — Pas moi, dit le canard. — Pas moi, dit l'oie. — Alors, je m'en tirerai seule, répondit la petite poule rouge. Ce qu'elle fit.

Le blé crût et mûrit pour former de beaux grains dorés.

— Qui m'aidera à récolter ce blé? demanda la petite poule rouge.

— Pas moi, répondit le canard. — Ce n'est pas de ma compétence, ajouta le cochon. — J'y perdrais mon ancienneté, dit la vache. — C'en serait fini de mon assurance-chômage, allégua l'oie.

Puis, vint le temps de pétrir le pain.

— Je me trouverais à faire des heures de travail supplémentaires, dit la vache. — J'ai été incapable de poursuivre mes études et je n'ai jamais appris comment, dit le canard. — Je perdrais mes prestations sociales, dit le cochon. — Si je suis la seule à t'aider, ce sera de la discrimination, dit l'oie. — Alors je m'en tirerai seule, dit la petite poule rouge. Ce qu'elle fit.

Elle pétrit cinq beaux pains qu'elle plaça bien en vue.

— J'en veux, dit la vache. — J'en veux, dit le canard. — J'en veux, dit le cochon. — J'exige ma part, dit l'oie.

— Non, répondit la petite poule rouge. Je puis maintenant me reposer un peu et les manger tous moi-même.

— Profits excessifs! s'écria la vache. — Sangsue capitaliste! clama le canard. — Traître à tes collègues! grogna le cochon. — Droits égaux pour tous! revendiqua l'oie.

Puis, à la hâte, ils se mirent à peindre des panneaux qu'ils exhibèrent en tournant autour de la petite poule rouge et en chantant "Nous vaincrons". Ce qu'ils firent.

En effet, après avoir mené une enquête sur la cause de cette commotion, le propriétaire de la ferme déclara: — Il ne faut pas faire la gloutonne, petite poule rouge. Songe à la vache opprimée. Pense au canard défavorisé. Regarde le cochon qui est dans le même cas. Pense à l'oie qui a tellement moins que toi. Tu es coupable car tu en fais des citoyens de deuxième classe.

— Mais . . . mais . . . j'ai gagné le pain! risqua la petite poule rouge.

— Justement, répondit le sage fermier. C'est là le merveilleux régime de la libre entreprise; tous, ici, peuvent gagner autant qu'ils le veulent. Vous devriez être heureux de cette liberté. Sur une autre ferme, il faudrait que tu donnes les cinq pains au propriétaire. Ici, tu n'as qu'à en donner quatre à tes camarades en peine.

Depuis, tous vécurent heureux, y compris la petite poule rouge qui souriait, souriait, souriait et gloussait: "Je suis reconnaissante, je suis reconnaissante".

**Cependant, ses camarades se demandent encore pourquoi elle ne pétrit plus jamais de pain!**

(Extrait de Industrie, octobre 1969)


## La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A

Tirage




Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot

par la

Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

**ABONNEMENT ANNUEL**

**Canada: $5.00**

Ajouter $1.00 par année pour abonnement aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnement aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

**Courrier de la deuxième classe— Enregistrement no 0477.**


## Le vol dans les institutions: $1 million par jorr au Canada

TORONTO — Les Canadiens volent $1,000,000 par jour en argent et en marchandises à leurs employeurs, si l'on en croit un enquêteur de réputation internationale dans le domaine du "crime dans les affaires".

Norman Jaspan, de New York, a déclaré que les hôpitaux sont particulièrement vulnérables et que certaines de ces institutions au Canada perdent plusieurs millions par année.

M. Jaspan a déclaré qu'une enquête menée par la firme dont il est président (Norman Jaspan Associates Inc.) a révélé qu'un hôpital canadien de 300 lits a perdu au moins $500,000 par année pendant une période de plusieurs années aux mains d'employés malhonnêtes. L'enquête a été menée l'an dernier pendant une période de trois mois. M. Jaspan n'a pas dit de quel hôpital il s'agit.

M. Jaspan, à Toronto, pour une causerie devant les membres de la Canadian Wholesale Drug Association, a déclaré que les frais d'hospitalisation pourraient être réduits de 5 à 20 pour cent, si la malhonnêteté des employés et le gaspillage coûteux pouvaient être contrôlés.

**Le temps de la discussion**

# La valeur du dialogue

(Suite)

Pour certaines personnes, il existe tant d'antagonismes et d'incertitudes dans le monde qu'il semble impossible de résoudre les divergences d'opinions. Pour d'autres, la vie est si compliquée qu'elle est dénuée de sens.

Aucune de ces vues n'est juste. En parlant intelligemment les uns avec les autres, nous pouvons faire disparaître les antagonismes. En échangeant des idées, nous pouvons donner un sens à une vie trop compliquée pour être comprise sans aide par l'individu. Par le dialogue, nous connaissons un élargissement d'esprit qui nous permet de saisir les idées nouvelles et de concilier l'ancien et le nouveau. Dans le dialogue, nous mettons à contribution les qualités mêmes qui distinguent l'être humain des animaux inférieurs: l'intelligence et la communication des idées.

Beaucoup de Canadiens en sont venus à croire que le dialogue peut constituer un meilleur cadre que le champ de bataille pour édifier la nation, réformer la société et renouveler la collectivité. L'essence du dialogue, c'est de comprendre qu'il n'existe pas de réponse unique et définitive à un problème complexe d'histoire ou de sociologie, mais seulement des réponses passagères, fondées sur la connaissance des événements en cours.

Les avis sont partagés même lorsqu'il s'agit de déterminer en quoi consiste une solution. Certains se contentent d'un règlement provisoire et sont heureux de voir se poursuivre un dialogue continuel où chaque nouveau règlement est un pas vers une solution définitive. D'autres, qui ont le sens de la permanence, voudraient que les choses soient réglées une fois pour toutes; ils jouent à tout ou rien.

Il semble plus rationnel d'adopter la première ligne de conduite, de rechercher une doctrine adaptée aux circonstances de notre temps. Nous ne devons pas oublier que les époques ne sont pas plus infaillibles que les individus. Chaque siècle a soutenu des opinions que les siècles postérieurs ont jugées non seulement fausses mais absurdes. La voie qui mène au progrès semble consister à discuter les choses les uns avec les autres, à échanger et à étendre nos idées, afin d'assurer notre croissance future. Et c'est là dialoguer!

## Les dépenses des universités ont doublé en trois ans

OTTAWA — Les investissements en immobilisation et les dépenses administratives des universités canadiennes ont presque doublé au cours des trois dernières années académiques, rapporte le Bureau fédéral de la statistique.

Dans les années 1965-1966, 1966-1967, 1967-1968, les dépenses en immobilisations ont augmenté de 64.5 pour cent et les dépenses administratives, de 113.9 pour cent, représentant une hausse globale de 94.8 pour cent.

Les frais d'administration ont atteint $738,510,000 en 1967-1968, dont $454,983,000 pour l'instruction et les librairies. Les revenus pour fins administratives ont été de $740,582,000, dont $435,513,000 fournis par les gouvernements provinciaux et $144,490,000, par les frais de scolarité des étudiants.

Les immobilisations de capitaux ont atteint $358,121,000 et les revenus à ces fins, $355,364,000. Les gouvernements provinciaux ont fourni $247,660,000, les souscriptions privées, $88,706,000 et le gouvernement fédéral $17,564,000

# La NASA quittera Churchill le 30 juin prochain

OTTAWA — Les Etats-Unis mettront bientôt fin à leur participation à la rampe de lancement de fusées à Churchill, Manitoba, ainsi qu'à la base de Saint-Jean, Terre-Neuve, où on procède à des expériences de météorologie et de communications par satellite.

C'est ce qu'ont annoncé conjointement, le 21 octobre, le Conseil national des ressources (CNR) et la NASA. Les activités américaines à Churchill prendront fin le 30 juin 1970. Depuis quatre ans et demi, la NASA et CNR partageaient les dépenses. Ce dernier organisme continuera cependant à utiliser la base de lancement, avec des effectifs moindres, afin de poursuivre le programme de recherche canadien sur la haute atmosphère.

# Malgré leurs revenus les Canadiens n'épargnent pas de façon régulière

Nonobstant le fait que notre niveau de vie figure parmi les plus élevés du monde, la majorité des familles canadiennes ne pratiquent pas l'épargne d'une façon régulière. La proportion de celles qui la pratique, 44 p.c., vient loin derrière les pourcentages correspondants aux USA et en Suisse, 71 et 70 p.c., respectivement, ainsi qu'en Allemagne fédérale et en Hollande, environ 65 p.c.

Ces chiffres proviennent de sondages internationaux exécutés par Gallup et ses affiliés dans dix pays.

Question posée (aux adultes): **Votre famille épargne-t-elle, met-elle de côté, une quelconque partie de la totalité de ses revenus, chaque semaine, chaque mois?**

| | Oui | Non | Ne savent pas |
|---|---|---|---|
| USA | 71% | 27% | 2% |
| Suisse | 70 | 24 | 6 |
| Allemagne fédérale | 65 | 32 | 3 |
| Hollande | 64 | 30 | 6 |
| CANADA | 44 | 52 | 4 |
| France | 40 | 55 | 5 |
| Finlande | 43 | 52 | 5 |
| Espagne | .39 | 58 | 3 |
| Brésil | 23 | 77 | .... |
| Uruguay | 20 | 74 | 6 |

Au Canada c'est chez les employés de bureau et les préposés à la vente, puis ensuite chez les hommes de profession, les cadres et directeurs, que se trouvent en plus grand nombre les épargnants. La majorité des travailleurs, syndiqués ou non, ne font des économies que de façon irrégulière. Les agriculteurs et les ouvriers non qualifiés avec encore moins de régularité — si tant est qu'ils en font.

Parmi les Canadiens qui mettent de l'argent de côté, la proportion des anglophones est nettement plus élevée que celle des francophones.

Voici un tableau comparatif par classes sociales et groupes linguistiques:

| | Epargnent (avec régularité) | N'épargnent pas | Ne savent pas |
|---|---|---|---|
| CANADA | 44% | 52% | 4% |
| Cadres, hommes de prof. | 53 | 44 | 3 |
| Employés: bureau, magasin | 58 | 40 | 2 |
| Ouvriers | 45 | 52 | 3 |
| Agriculteurs et autres | 27 | 65 | 8 |
| Anglophones | 47 | 49 | 4 |
| Francophones | 38 | 58 | 4 |
| Autres ethnies | 42 | 51 | 7 |

# ARMISTICE

On dit que la jeunesse ne connait pas la guerre!
Jamais un bruit plus faux a parcouru la terre:
L'Irlande, le Viet-Nam et ce pauvre Israël.
La vie s'éteint partout en un guerrier duel!
Regardez ce Tiers-Monde ... Voyez notre pays:
C'est révolte, partout, hier et aujourd'hui.
On attaque la race, on supprime la foi,
Le globe est secoué par l'effroyable émoi.
La fleur n'est plus symbole, bien la tache de sang
Qui rougit sur le sol un être noir ou blanc.
La haine est dans les coeurs au grand feu attisé.
Et maillon par maillon cette chaine est brisée,
Celle qu'un Dieu pourtant voulait tant se servir
Pour que tous les créés sachent un jour bien s'unir.
Cultivez donc la paix, et l'entente et l'amour:
Commençons, toi et moi, toi de suite ... en ce jour.

**Manie Tobie**

**La Commission Dumont**

## Quelle est la situation des laïques dans l'Eglise?

Présentement, des laïques de 31 diocèses d'expression française du Canada se posent la question: "Quelle est la situation du laïque dans l'Eglise?".

On veut savoir en effet ce que les laïques pensent d'eux-mêmes, de leur situation dans l'Eglise, ce qu'ils pensent de la religion, comment ils voient l'Eglise dans le proche avenir, les changements qu'elle devrait adopter.

Ce travail de recherche est conduit par une commission nationale, sous la présidence de M. Fernand Dumont, directeur de l'Institut supérieur des Sciences humaines de l'Université Laval, et en collaboration avec des comités diocésains. La Commission Dumont recherche l'opinion de tous les laïcs: chrétiens actifs ou non-actifs, croyants ou non-croyants, ceux qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer et ceux qui restent loin de l'Eglise.

Dans le diocèse de St-Boniface, le comité de liaison est composé de: Patrick Halpin, président; Mme Rita Bisson, secrétaire; Terry Edgeworth, trésorier; Henri Marcoux, l'abbé Léo Beaulieu, Mme Gisèle Marion, Mme Evelyn Wyrzykoski, Mme Shirley Scaletta et Louis Lemoing.

La Commission Dumont a été formée à la suite d'une rupture de communications en 1966 entre les évêques du secteur français et les groupes d'Action catholique. Approuvée par l'Episcopat canadien, cette commission doit préparer un rapport et formuler des recommandations affectant entre autres l'avenir de l'Action catholique, tout en proposant un programme d'action à court, moyen et long terme, en divers domaines, dont la liturgie et la catéchèse.

La Commission tiendra des audiences dans le diocèse de St-Boniface au printemps 1970. On pourra y présenter des mémoires ou des opinions orales en français ou en anglais.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus soit de Mme Rita Bisson, secrétaire du Comité de liaison (tél.: 256-7665 — 15, Baie Durham, St-Boniface), soit du Comité lui-même (622, rue Taché).



## Union Nationale Française

L'Union Nationale Française organise pour le vendredi 7 novembre une soirée dansante en la salle paroissiale "Christ the King" à St-Vital (angle St. Mary's Road et Lennox Avenue).

La danse débutera vers 9 h et cette soirée sera animée par le réputé orchestre "Andy Desjarlais and his settlers".

Les billets, au prix de $1.50 par personne, sont déjà en vente et l'on peut s'adresser soit à M. Schmitt (233-4120), M. Bergeron (233-4727) ou M. Conan (233-2520).

Quelques billets seront disponibles à l'entrée, à partir de 8 h 30.



**Comme l'indique la reproduction du chèque ci-dessus, la somme de $87,000.00 fut remise à la Rév. Sr Thérèse Boulet, directrice de l'hôpital Taché de St-Boniface, par les "St. Vital Jaycees". M. Gérard Ducharme, président sortant de charge de la Chambre de Commerce des Jeunes de St-Vital (à l'arrière-plan), fit la présentation en présence de M. Bernie Wolfe, président du Bureau des conseillers de l'hôpital Taché, que l'on reconnait à côté de Sr Boulet. Cette somme fort imposante, réalisée par un bingo dans les journaux, est destinée au fonds de construction du nouvel hôpital. On s'attend maintenant à ce que les travaux commencent en février ou au début de mars 1970.**

**Nos lecteurs nous écrivent**

# *L'Armistice de 1918*

Ceci n'est pas une histoire inventée, mais bien un fait vécu. Ce jour est resté rempli d'émotions multiples pour moi. J'avais six ans et j'habitais rue Masson, où, sauf un, tous les enfants de mes parents sont nés.

Le jour dont je vous parle vit arriver le dernier enfant que nous appelions le petit bébé rose, faute de lui trouver un nom momentanément. Elle ne vécut que six heures, fut ondoyée et notre voisine, Mme Huot, lui donna son nom. La petite fut enterrée sur les restes de ses grands-parents près de la basilique. Un grand frère recouvrit ce berceau d'un jour inoubliable.

Ce même jour, alternativement, se déroulait dans les rues principales de St-Boniface une procession tumultueuse de chars allégoriques remplis de thèmes de guerre, tout cela étranger à mon esprit. Je remarquai surtout l'habituel. La place Provencher avait un pontage de blocs Macadam et l'humidité en avait fait lever quelques-uns. Il fallait regarder où poser les pieds. Il faisait froid, mais sans neige cependant. La bonne nous conduisait par la main, ma soeur et moi, la soeur cadette n'avait pas eu la permission d'aller voir cette majestueuse parade. L'uniforme des officiers et la joie délirante des jolies femmes sont restés comme des films imprimés dans ma mémoire. Il y avait du bleu, blanc, rouge drapé sur tous les édifices, des fanfares et des cris et aussi des larmes.

Moi qui étais déjà remuée par la mort de la nouvelle petite soeur, que nous avions embrassée au front, je fus comme remise dans ce courant en voyant un char avec une tourbe et une croix blanche sur laquelle était posée un képi. Une veuve avec pleureuse était agenouillée là. Ce tableau m'est resté des années à l'esprit. C'était juste en face du Bureau de Poste et de l'hôtel de ville. Ce char avait tourné sur le rail des tramways. Suivant une fanfare militaire qui jouait un air triste, mais bientôt les chars plus gais suivaient celui-ci. Il y avait une "Madelon" et des "boys" qui jouaient de la flûte. Il y avait des "Miles from Armentière" et des "Over There" répétés. Ce cortège défila et se rendit au bout de la rue du côté de chez les Belges pour prendre la rue Des Meurons.

Les guerres commencent toujours ... si au moins elles pouvaient toujours FINIR.

**Manie Tobie,**
**Saint-Boniface,**
**le 15 octobre 1969.**

☆ ☆ ☆

## Hommage à l'école primaire à l'écoute des instituteurs

Permettez-moi d'exprimer quelques idées sur l'enseignement d'autrefois et d'aujourd'hui.

A l'école secondaire on commence à chercher ce qui serait plus utile et fructueux pour faire son chemin dans la vie. Dieu sait si les programmes sont chargés pour communiquer à l'élève tout ce qu'il lui faut apprendre.

Est-ce que l'élève est à l'écoute de son maitre? ou est-ce l'étudiant qui veut que son maitre l'écoute?

A l'université, c'est le bagage de la culture spécialisée qui ouvre la voie au doute et à la contestation dans le domaine des sciences, des lettres et des arts et de l'administration.

Cependant rien ne vaut sans les vérités premières ou primaires de la petite école ou du village à la campagne. — En ce temps-là, au sortir de l'école, le petit homme de douze ans avait déjà acquis de solides connaissances capables de l'aider à gagner sa vie. Il avait appris à rédiger une lettre presque sans faute, grâce à la grammaire, à l'orthographe qui lui avait donné le goût d'enrichir son vocabulaire. C'est pourquoi il avait appris à exprimer sa pensée clairement, sans ambages. Il avait appris les rudiments de l'arithmétique pour savoir compter et résoudre ses problèmes, en chiffres. Il va sans dire aussi qu'il ne négligeait pas son écriture pour qu'elle soit bien lisible. Il avait appris les premières notions d'histoire et de géographie. En cultivant le sens de l'observation, il avait appris des leçons de choses qui l'entouraient, tout en chantant quelques joyeux refrains de chez nous.

Par-dessus tout, il avait appris à penser par lui-même, en étudiant sa langue et sa religion, sans négliger toutefois l'anglais exigé au programme d'études.

Et voilà notre petit homme ou notre jeune fille de jadis outillé pour se débrouiller dans la vie.

C'est ce que j'ai pu constater en rendant visite à ses enfants chez leur ferme bien tenue, moderne et progressive, grâce à la noble éducation de famille reçue à la maison.

Voulez-vous vous en rendre compte par vous-même? Prenez la peine de visiter nos braves cultivateurs de Haywood, de St-Claude et de Notre-Dame-de-Lourdes? Ils ont continué à vivre là dans une ambiance toute française, ainsi que dans nos autres centres franco-manitobains.

Depuis cinquante ans, les temps et les choses ont changé et le système de l'instruction obligatoire aussi. Par exemple, notre petit homme dont je viens de parler aurait été perdu s'il fut obligé de s'asseoir dans un camion scolaire durant deux heures pour aller et revenir de l'école? Ne se sentirait-il pas un peu étranger parmi ces jeunes voyageurs? Tel est le sort que leur impose la centralisation actuelle des divisions scolaires connues autrefois sous le terme de "consolidated schools".

Espérons pour le mieux, en supposant que l'enfant sache profiter des méthodes les plus modernes pour l'éduquer et lui faire comprendre le prix et la valeur de l'instruction basée sur l'éducation familiale et aidé d'un sage éducateur qui sait tracer un judicieux tableau de l'emploi du temps scolaire.

Quant à nous, Canadiens français de notre province, plus que jamais nous tenons à garder notre langue française, à la parler et à l'écrire le plus correctement possible. Nous tenons, à conserver, accroitre et enrichir notre culture et nos traditions, tout en nous faisant respecter.

En définitive, je me permettrais de signaler un petit danger par rapport à notre langue et à nos traditions.

D'aucuns ont cru percevoir un moyen habilement caché et discret de la part de nos dirigeants pour faire adopter ce changement dans nos unités et divisions scolaires, en diminuant graduellement notre influence ou les forces représentatives de nos commissaires d'écoles.

Serait-il trop d'ajouter que l'on croit même découvrir le pot aux roses.

**Godias Brunet,**
**Saint-Boniface,**
**le 31 octobre 1969.**

## Décoration des tombes de l'Union Nationale Métisse

Le dimanche 16 novembre, à 2 h 30 de l'après-midi, aura lieu, au cimetière de la basilique de St-Boniface, la cérémonie de la décoration des tombes des anciens combattants.

M. l'abbé Raymond Roy, curé de la Paroisse-Cathédrale, accompagné de Mgr Charles Empson, aumônier de l'Union, récitera des prières. Des fleurs seront déposées sur la tombe de Louis Riel et ensuite sur les tombes de Marianne Gaboury, première femme blanche arrivée au pays; Elzéar Goulet, mort lapidé; Ambroise Lépine, premier lieutenant de Louis Riel, et Mgr D'Eschambault, qui fut aumônier de l'Union pendant plusieurs années et toujours bien dévoué pour l'Union et son histoire.

Bienvenue à tous.

## Inauguration du nouveau bureau de la Chambre de Commerce de St-Boniface

L'ouverture du nouveau bureau de la Chambre de Commerce de St-Boniface, au 41, chemin Ste-Marie, aura lieu demain, jeudi 6 novembre, à midi et demi.

Vendredi soir, 7 novembre, de 7 h 30 à minuit, au gymnase Holy Cross, la Chambre de Commerce tiendra une réception à laquelle toute la population de St-Boniface est invitée.

## Noces d'or de M. et Mme Charles Lanthier

Le dimanche 19 octobre, M. et Mme Charles Lanthier, de 42, rue Vivian, à St-Vital, célébraient leurs noces d'or à la résidence de leur fils, Fern, au Parc Windsor.

On remarquait parmi les invités, la seule soeur de Mme Lanthier, Mme Blanche Bourdon, et sa fille, Linda, de Van Nuys, Californie. Un petit-fils des jubilaires lut une adresse.

M. et Mme Lanthier se sont mariés en la basilique de St-Boniface le 14 octobre 1919 et résidèrent dans cette ville presque toute leur vie. M. Lanthier, propriétaire de "Chas. Lanthier Furs" depuis 45 ans, est encore actif dans le monde des affaires. Ils ont sept enfants, 29 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Les jubilaires reçurent de nombreux cadeaux, des fleurs et des messages de félicitations.

### Plan de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

**Anniversaires**

M. Raymond Desrochers, Somerset, Man., du 3 novembre.

M. Michel Picton, Somerset, Man., du 3 novembre.

M. Hervé-J. Plante, St-Lazare, Man., du 6 novembre.

M. Maurice Ayotte, 13, Crestwood Crescent, St-Boniface, du 8 novembre.

M. Paul Prince, 395, Place Cabana, St-Boniface, du 8 novembre.

M. Roger-H. Poiron, Somerset, Man., du 9 novembre.

# Chronique de CBWFT

### Plein feu ... l'aventure

Ils ont réinventé le théâtre des pauvres et des parvis, le spectacle sacré. Dans l'état de Pernambouco, au nord-est du Brésil, le plus grand théâtre en plein air du monde reçoit chaque année plus de 10,000 personnes venues de tous les pays. **Plein feu... l'aventure** du samedi 8 novembre, à 4 h 30, à la télévision de Radio-Canada, vous invite à découvrir "Le Théâtre géant de Nova Jérusalem".

Nova Jérusalem: les paysans y ont reconstitué la ville sainte. Tout y est: du temple, avec son voile écarlate, au calvaire, avec ses croix. 500 volontaires du village deviennent les acteurs du drame. Parmi eux, se glissent quelque 25 acteurs professionnels, la chorale de Recife, quelques gens de métiers qui prêtent leur concours technique: maquilleurs, décorateurs, etc.

Puis, c'est l'Hallucinant spectacle. Sur l'immense territoire de Nova Jérusalem, le temps s'arrête: une foule bigarré se presse, soit par curiosité, soit par conviction, entre les arcades et les colonnes, sur le parcours poudreux, où un nouveau Christ souffre et meurt pour une nouvelle Jérusalem. Ici, il devient impossible de dire si c'est du théâtre ou une cérémonie religieuse. L'un et l'autre se confondent et, pour les spectateurs, l'illusion est parfaite. **Plein feu... sur** "Le Théâtre géant de Nova Jérusalem", le samedi 8 novembre, à 4 h 30. Reportage et réalisation: Nicole et Daniel Bertolino.

### Festival San Remo

**Le Festival San Remo,** émission spéciale, qui présente les 14 meilleures chansons enregistrées en Italie cette année, mettant en vedette les grands noms de la chanson italienne. Le programme est entièrement en italien, mais saura plaire à tous. Acclamé à travers le monde ce festival est le résultat d'un choix de plus de 500 nouvelles chansons italiennes écrites et interprétées en 1969. Regardez le **Festival San Remo** dimanche soir à 4 h.

### Zoom

Zoum, Zoum, Zoum, rassurez-vous, l'émission de Radio-Canada ne change pas de titre et ce n'est pas une fantaisie de l'artiste graphique attiré au Service des variétés. C'est le titre de la chanson d'ouverture du **Zoom** du dimanche 9 novembre qui sera interprétée par un quatuor formé de Michèle Richard, Danielle Oddera, Michel Louvain et Yves Corbeil.

Après Zoum, Zoum, Zoum, l'animateur Yves Corbeil présentera Michel Louvain, Danielle Oddera, Michèle Richard et Los Martin Fierro un groupe d'artistes argentins. Yves Corbeil fera alors place à l'humour en présentant le dernier monologue de Claude Landré.

Bref, Radio-Canada met à l'horaire de ce dimanche 9 novembre, à 19 h 30, un **Zoom** de fraîcheur, de jeunesse et de nouveautés.






### Concert gratuit

Le Winnipeg Wind Quintet offrira son deuxième concert d'une série de cinq, à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg, le dimanche 9 novembre prochain.

Le Quintet se compose des artistes suivants: John Wheeler, flûte et piccolo; Douglas Bairstow, hautbois et cor anglais; Leslie Mann, clarinette; Lawrence Pride, basson, et David Burstyn, cornet. On entendra au programme le "Quintet en F" de George Onslow, les "Permutazioni à Cinque" de Matyas Seiber et le "Quintet" et la "Suite" de Gordon Jacob.

L'entrée est libre. Les concerts sont sous les auspices de la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg et de la Music Performance Trust Fund of the American Federation of Musicians. Le prochan concert aura lieu le 1er février. 1970.

• • •

### Concert à l'université

Le dimanche 9 novembre, Garth Beckett et Boyd McDonald présenteront un récital à deux pianos. Ils exécuteront des oeuvres de Mozart, Hindemith, Debussy et Saint-Saëns, à 3 h de l'après-midi.

Les concerts de l'école de musique à l'université de Manitoba ont lieu à la salle Eva Clare et sont ouverts au public. L'entrée est libre.

### Réception

Une réception aura lieu à la Galerie des Beaux-Arts en l'honneur de M. Don Reichert. Il signera de ses affiches imprimées au cadre qui seront en vente. Les dames du comité de la Galerie serviront des rafraîchissements.

# Au poste CBWFT

**JEUDI 6 NOVEMBRE**

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Le pirate Maboule (C)
5:00—Bidule de Tarmacadam
5:30—Les Chevaliers du ciel (C)
6:00—Thibaud ou les Croisades (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A propos
7:30—Les grands films: "Quatre du Texas" (Four from Texas) (C). Western de Robert Aldrich, avec Frank Sinatra, Dean Martin et Ursula Andress. Un shérif transporte en diligence le fruit des rançons qu'il a exigées des marchands de Galveston pour leur protection. A la suite d'une attaque, un aventurier s'empare de l'argent et retourne à Galveston. Le shérif l'y retrouve, bien décidé à reprendre son bien. Mais les marchands engagent un hors-la-loi pour récupérer le magot. Entre-temps, l'aventurier s'en est servi pour réparer un bateau dont il fait une maison de jeu. (Américain 1963)
9:30—Le part du lion
10:30—Au point — Emission locale d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine.
11:00—Cinéma: "Le Soupirant". Comédie écrite, réalisée et interprétée par Pierre Etaix, avec Karin Vesely, Claude Massot et Laurence Lignères. Poussé par ses parents, un célibataire se met à la recherche d'une épouse. Il s'adresse d'abord à une jolie Suédoise, mais elle ne comprend pas encore le français. Après quelques essais infructueux, il s'éprend d'une vedette de la télévision et se trouve bien déçu lorsqu'il apprend qu'elle est la mère d'un grand adolescent. Entre-temps, la jeune Suédoise a étudié le français ce qui lui permet de répondre enfin au soupirant. (Français 1963)

**VENDREDI 7 NOVEMBRE**

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les 2 D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Dossiers
8:00—Donald Lautrec "Chaud"
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Les Pionniers" (C). Drame psychologique de M. Camus, avec Raymond Loyer, Lourdes de Oliveira et Almiro de Espiritu-Santo. Au Brésil, un Français échappe de justesse à un assassinat. Il n'a plus qu'un désir: se venger. Il cherche à retrouver son assaillant, mais le Brésil est grand et la poursuite se prolonge. Il prend contact avec la population pauvre et primitive et s'y attache progressivement. Quand il retrouvera enfin son agresseur, toute idée de vengeance aura disparu. (Franco-Italien 1959)

**SAMEDI 8 NOVEMBRE**

1:30—Cours universitaires — "Histoire du Canada".
2:15—Cours universitaires — "Littérature canadienne-française".
3:00—Roquet Belles Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Plein feu... L'aventure (C)
5:00—Si jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles (C)
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et Galaxies (C)
7:00—Cher Oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "Le brigand". Drame social de Renato Costellani, avec Francesco Seminario et Serena Vergano. Un jeune homme raconte comment, durant son enfance, l'homme qu'il admirait le plus est devenu, par la faute de propriétaires terriens véreux, un brigand meurtrier. (Italien)
9:30—Zéro un Londres
9:55—Le train bleu s'arrête 13 fois
10:23—Politique fédérale — N.P.D.
10:30—Les couche-tard (C)
11:00—Cinéma: "Chemin de la haute-ville" (Room at the top). Drame psychologique de J. Clayton, avec Simone Signoret et Laurence Harvey. Un petit fonctionnaire partage avec un de ses amis une chambre dans le quartier aristocratique de la haute-ville. Il fait la rencontre d'une riche héritière et d'une Française, dont il devient l'amant malgré la jalousie du mari. Cela ne l'empêche pas de se servir de l'héritière pour monter dans l'échelle sociale. Cependant, sa maîtresse attend un enfant et il est bien obligé d'accepter le mariage. (Anglais 1959)

**DIMANCHE 9 NOVEMBRE**

1:30—Tennis
2:30—D'Iberville (C)
3:00—Francophonissime
3:30—Langue vivante (C)
4:00—D'hier à demain
5:00—Cinq D
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les beaux dimanches (C)
10:30—Prisme
11:00—Cinéma: "Verdun, vision d'histoire". Documentaire de Daniel Costelle. Verdun, ville marquée par le destin: elle est sur la route de toutes les invasions.

**LUNDI 10 NOVEMBRE**

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—Monsieur Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray (C)
6:00—Salut Jean-P. Ferland (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8:30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Quand tu liras cette lettre". Drame de Jean-Pierre Melville, avec Philippe Lemaire, Juliette Greco et Yvonne Sanson. Une jeune novice sort du carmel pour veiller sur sa soeur que la mort de ses parents laisse seule dans la vie. Cette dernière, déshonorée par un homme sans scrupule, tente de se suicider. Ce dévoyé finira par troubler l'ex-novice, l'aimera et tentera de partir avec elle. (Français 1953)

**MARDI 11 NOVEMBRE**

2:00—Monsieur Surprise (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini-fée (C)
5:30—La vie qui bat (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Cinéma du mardi: "La steppe". Aventures d'Alberto Lattuada, avec Danièle Spallone, Charles Vanel et Pavie Vuisic, d'après la nouvelle d'Anton Tchékov. Un garçonnet quitte son foyer pour aller étudier à la ville. Il entreprent un long voyage en compagnie de son oncle et d'un prêtre. Le trio rejoint en cours de route un convoi qui transporte de la laine pour le compte de l'oncle. L'enfant poursuit sa route avec la caravane au milieu de laquelle il vit diverses aventures et connait maintes difficultés. (Franco-italien 1962)
9:00—Rue des Pignons (C)
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "Les Cheyennes" (C). Western de John Ford, avec Richard Widmard, Carroll Baker et Gilbert Roland, d'après le roman de Mari Sandoz. En 1878, trois cents Indiens Cheyennes décident de quitter leur réserve de l'Oklahoma où ils meurent de faim pour rejoindre leur terre natale. La Cavalerie américaine se lance alors à leur poursuite pour les forcer à rebrousser chemin. (Américain 1964)

**MERCREDI 12 NOVEMBRE**

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Picolo (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les 2D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Cinéma: "Manolis". Conte réalisé par Paul H. Crosfield, avec Homer et Michel Marikalis. Un fabricant de marionnettes s'intéresse à une bande de petits malfaiteurs. Il gagne leur amitié et leur inculque le goût et l'orgueil d'un travail honnête. (Grec)
9:30—La paire gagne
10:00—Les incorruptibles
11:00—Ciné-nuit: "Serment de l'épée". Aventures de Leo Fielder, avec Antonia Vilar, Amalia Gade et Tomas Blanco, d'après le roman "Les Frères corses", d'Alexandre Dumas. En Corse, en 1790, dans la famille Franqui, naissent deux jumeaux, Mario et Luciano. Une vendetta qui oppose les Franqui et les Orlandi fait que, le jour même, le père est assassiné. Plus tard, Luciano décide de le venger alors que Mario, devenu avocat à Paris, lutte pour le triomphe de Napoléon. (Argentin 1960)

# FILMS à l'écran

### Alice's Restaurant

Scénario basé sur un fait vécu il y a quelques années à Stockbridge, Massachusetts. Deux anciens instituteurs, Alice et Ray Brock réussirent à acheter une église délaisée afin d'en faire un lieu de refuge pour des jeunes dépravés.

Cette réalisation tantôt comique tantôt très émouvante présente des êtres humains en face de situations les plus diverses. Contrairement aux autres films "des hippies", Alice's Restaurant "pose leur problème sans y apporter de solutions".

• • •

### Goodbye Columbus

Ce film fort signé illustre l'attitude ambivalente de la jeune génération en face d'une société traditionnelle. Tout en comportant des notations humaines valables, l'ensemble se déroule dans un climat d'amoralité.

• • •

### Inga

Drame psychologique écrit et réalisé par Joseph W. Sarno. Interprètes: Marie Liljedahl, Monia Strommerstedt, Casten Lassen, Thomas Ungewitter.

**Scénario:** Une célibataire dans la trentaine, Greta, s'est éprise d'un jeune garçon sans le sou, Karl, qui prépare la parution de son premier roman. Elle lui paye tous ses caprices, assurée que son volume le rendra célèbre et riche. Elle prend chez elle sa nièce, Inga, orpheline de dix-sept ans, voyant dans ce geste l'occasion rêvée de se défaire des assiduités d'un éditeur d'âge mûr, Einar, en la lui refilant. Greta réussit à éveiller la vie des sens chez sa nièce et à la jeter dans les bras d'un homme, mais elle est elle-même la première victime de son stratagème.

**Commentaires:** Inga est un film médiocre où l'on ne sent guère d'autre préoccupation que d'exploiter des situations scabreuses. Le découpage est d'un simplisme désarmant, la mise en scène terne et le rythme inexistant. L'interprétation de Marie Liljedahl, dans le rôle titre, est aussi peu naturelle que possible.

Ce film médiocre multiplie les situations scabreuses et les scènes suggestives.

### Justine

Panavision. De Luxe color. Drame réalisé par George Cukor, d'après le roman de Lawrence Durrell. Principaux interprètes: Anouk Aimée, Michael York, John Vernon, Dirk Bogarde, Anna Karina.

**Scénario:** Alors que les Anglais s'apprêtent à quitter l'Egypte, une organisation clandestine prend forme pour protéger les droits des Coptes chrétiens contre la majorité musulmane, Justine la femme de l'un des dirigeants du groupe, séduit un jeune instituteur anglais, Darley, pour savoir ce qu'il pourrait avoir appris d'une danseuse à qui il est venu en aide. Darley entre ainsi en contact avec un monde corrompu où l'intrigue est monnaie courante. Il finit par comprendre les raisons de l'intérêt que lui porte Justine et retourne en Angleterre.

**Commentaires:** Devant la complexité du scénario de ce film, on se rend compte à quel point il pouvait être difficile de porter à l'écran l'oeuvre de Durrel. Cukor, qui a succédé à deux réalisateurs précédemment pressentis, se tire d'affaire avec élégance sinon avec clarté. Il compose des scènes brillantes dont la succession apparait toutefois quelque peu arbitraire et l'agencement obscur. Il reste que cette part de mystère et d'incertitude peut être appréciée comme partie intégrante du climat d'ensemble. Des acteurs de talent donnent vie aux personnages.

Ce film intéressant montre l'échec d'un monde où règne la corruption. L'intrigue entraine divers éléments sordides présentés toutefois sans complaisance.

• • •

### Midnight Cowboy

A travers une histoire sordide, ce film fort bien réalisé laisse percevoir la montée de sentiments d'amitiés entre deux êtres placés dans des situations pénibles. Malheureusement le comportement général du personnage — central est nettement immoral et quelques scènes sont audacieuses.

• • •

### The prime of Miss Jean Brodie

De Luxe color. Drame psychologique réalisé par Ronald Neame, d'après la pièce de Jay Presson Allen tirée du roman de Muriel Spark. Principaux interprètes: Maggie Smith, Robert Stephens, Pamela Franklin.

**Scénario:** Professeur dans un collège féminin d'Edingbourg dans les années 30, Jean Brodie se veut une éducatrice d'avant-garde. Elle s'entoure d'une couronne de jeunes admiratrices qu'elle s'efforce de former à son image. Elle ne se rend pas compte cependant que son caractère dominateur et possessif est plus nuisible que bénéfique à ses protégées. Son comportement lui crée aussi des difficultés avec la directrice et elle est renvoyée du collège. Elle découvre alors à sa grande stupéfaction qu'elle a été trahie par une de ses protégées.

**Commentaires:** La scénariste, qui n'est autre que l'auteur de la pièce de théâtre, est parvenue à donner au récit une dimension cinématographique authentique. Le scénario, bien construit, met en relief avec un rare bonheur tous les aspects du caractère complexe de l'héroïne et les conséquences tragiques de son comportement. La mise en scène, soignée jusque dans les moindres détails, recrée habilement l'atmosphère de l'époque et du milieu où se situe l'action. Maggie Smith joue de façon remarquable.

En présentant un cas de déséquilibre chez une institutrice et les conséquences pénibles qui en découlent pour ses élèves, ce film de qualité apporte des éléments de réflexion sur les responsabilités des éducateurs. L'ensemble comporte des actes d'inconduite.

## JEUNESSES CANADIENNES

Durant la Semaine du Livre pour la Jeunesse canadienne du 15 au 22 novembre, rendez visite à votre bibliothèque, explorez ses rayons, participez à l'heure du conte, car le monde des livres est celui de l'enchantement. Grâce à lui, vous pouvez vous aventurer dans plusieurs nouvelles contrées: mondes imaginaires où règnent plaisir et fantaisie, univers animal et végétal, pays étrangers, civilisation du passé et de l'avenir.

Au Centre culturel en fin-novembre

# "Les Rosenberg ne doivent pas mourir"

"Les Rosenberg ne doivent pas mourir", cette pièce que le Cercle Molière présentera du 26 au 30 novembre, au Centre Culturel de St-Boniface, fut inspirée à son auteur, Alain Decaux, par un procès célèbre dont la plupart des gens se souviennent encore.

Le 17 juillet 1950, Julius Rosenberg était arrêté à New York. Le 12 août suivant, sa femme Ethel était arrêtée à son tour. Ils étaient accusés d'avoir communiqué aux Soviétiques les plans de la première bombe américaine, celle d'Hiroshima et de Nagasaki. Le 5 avril 1951, les Rosenberg étaient condamnés à mort et, malgré d'innombrables interventions internationales, dont celle du Pape Pie XII, ils étaient exécutés le 19 juin 1953.

Alain Decaux a tiré de cette terrible affaire une pièce saluée presque unanimement par la critique. Il n'était pas à ses débuts car son nom était déjà popularisé par deux prestigieuses séries d'émissions de l'Office de Radio-télévision Française, "La Caméra explore le Temps" et "La Tribune de l'Histoire", et par plusieurs livres très documentés sur divers sujets historiques.

La représentation l'an dernier en France de "Les Rosenberg ne doivent pas mourir" souleva énormément d'intérêt. On se remit à discuter de cette affaire, presque oubliée depuis plus de quinze ans, si bien qu'Alain Decaux éprouva le besoin d'expliquer le choix du sujet de sa pièce en publiant "Pourquoi je crois les Rosenberg innocents". Comme il le dit lui-même: "J'aurais pu consacrer un livre d'histoire à l'affaire Rosenberg. Peut-être le ferai-je un jour. Mais dans ce thème, la présence du 'fatum' m'a paru si évidente, si implacable, que le genre dramatique s'est littéralement imposé à moi. Je n'ai pas voulu écrire une pièce historique. Dans cet ordre d'idées, les grands classiques montrent toujours la voie. L'auteur dramatique ne doit, d'un thème réel, ne garder que les idées-force. Peu importent les détails si l'essentiel reste vrai".

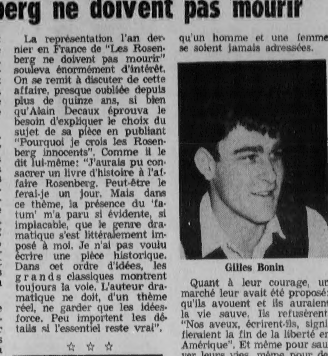
☆ ☆ ☆



Jean-Louis Hébert

Alain Decaux a divisé sa pièce en deux parties. La première débute par la proclamation par le juge de la sentence de mort. Elle reporte ensuite le spectateur aux débuts de l'enquête, à l'arrestation des deux époux, aux interrogatoires par les policiers des Rosenberg et de David Greeglass, frère d'Ethel, qui a déclenché toute l'affaire lorsqu'il fut arrêté pour vol d'uranium au Centre atomique de Los Alamos où il avait été employé quelque temps comme mécanicien. La deuxième partie est consacrée surtout au procès et aux mois qui suivirent alors que d'appel en appel, de sursis en sursis, selon la technique judiciaire américaine, le moment ultime approche. Puis tout est terminé et, comme le dit le procureur, "Tous les deux, ils sont morts. Et moi je vis!".

Alain Decaux a très évidemment été attiré par la personnalité des personnages, leur amour l'un pour l'autre et leur courage sans défaillance. Ethel et Julius Rosenberg, attendant l'heure de la décision dans des cellules séparées, proches de la salle où se trouve la chaise électrique, échangeaient des lettres que l'on a publiées depuis sous le titre de "Lettres de la maison de la mort". Des lettres d'amour qui devront figurer parmi les plus belles qu'un homme et une femme se soient jamais adressées.



Gilles Bonin

Quant à leur courage, un marché leur avait été proposé: qu'ils avouent et ils auraient la vie sauve. Ils refusèrent. "Nos aveux, écrirent-ils, signifieraient la fin de la liberté en Amérique". Et même pour sauver leurs vies, même pour demeurer auprès de leurs deux enfants qu'ils adoraient, jusqu'au bout ils ont refusé d'avouer. Le responsable de l'exécution a déclaré: "Il y avait un fil téléphonique direct entre la prison et Washington. J'avais ordre d'arrêter l'exécution à n'importe quel moment si les Rosenberg s'étaient déclarés prêts à coopérer avec le gouvernement".



Carmelle LeGal

On comprend qu'un auteur dramatique ait été attiré par de tels personnages dans une pareille situation. Il en est résulté une oeuvre vraiment bouleversante.

## Chevaliers de Colomb

**Conseil Goulet no 3681**

**Commémoration des morts**

Le lundi 17 novembre, à 7 h 45 p.m., en l'église du Précieux-Sang, le Conseil Goulet tiendra sa cérémonie de la commémoration des morts. L'exécutif du Conseil lance un appel spécial à tous ses membres et à leurs familles de se rendre nombreux à cette occasion.

Nous invitons également les parents des frères défunts suivants à se joindre à nous: D. Racette, Noël Rodrigue, Rodolphe Gendre et Georges Robidoux.

Prier pour nos défunts, c'est leur prouver que nous sommes réellement leurs frères et que nous les voulons heureux en demandant au Créateur de "faire briller sur eux la lumière sans fin".

Une collation au Club Traverse suivra cette impressionnante cérémonie.

**Ligue de 5 quilles**

| Equipe | Points |
|---|---|
| E. McCarthy | 14 |
| E. Rougeau | 13½ |
| J.-L. Jubinville | 12½ |
| A. Girard | 11 |
| M. Théoret | 11 |
| H. Sala | 10 |
| M. Morier | 6 |
| D. Nolin | 6 |

**Çà et là**

Méditons sérieusement sur le "mot de l'aumônier" inséré sur la lettre mensuelle du grand chevalier. On a tout à gagner à le mettre en pratique: "Il y a toujours plus de bonheur à donner qu'à recevoir".

Le frère C. Boulet a été éprouvé par un incendie à sa demeure! Les ouvriers sont à réparer les dommages causés à l'intérieur seulement.

**Le 29 novembre**

Réservons dès maintenant cette date car les frères Luc Girouard et Lionel Gagnon sont à préparer une soirée nouveau genre! On parle de rencontre avec les jeunes de 16 ans et plus... de danse... à la salle Ste-Famille. C'est entendu alors, le samedi 29 novembre, c'est la soirée du Conseil Goulet!

**Rigoletto**

## Evénements sportifs au Stade, au Vélodrome et à l'Aréna

Jeudi 6 novembre — Ligue M.J.H.: Winnipeg Monarchs-St-Boniface

Vendredi 7 novembre — Ligue W.C.J.H.: Winnipeg Jets-Swift Current

Dimanche 9 novembre — Ligue W.C.J.H.: Winnipeg Jets-Swift Current

Mardi 11 novembre — Ligue M.J.H.: Winnipeg Monarchs-Dauphin

Vendredi 14 novembre — Ligue W.C.J.H.: Winnipeg Jets-Flin Flon

Chronique sportive

# On se demande si on ne doit pas congédier l'instructeur des Blue Bombers en fin de saison!

par Jacques LEMOYNE

Quand les choses ne tournent pas rond au sein d'une équipe, les propriétaires pensent immédiatement à une même chose: remercier l'instructeur de ses services. Cela se fait assez régulièrement au baseball qu'il ne faut pas quitter les pages sportives des journaux des yeux si on veut savoir qui est qui, et à quel endroit! La direction des Blue Bombers se pose les mêmes questions et revise le palmarès de l'instructeur du club local. On affirme qu'on lui a donné deux ans pour construire une équipe gagnante et qu'il n'y est pas parvenu. Pourtant, avec Wally Gabler, les choses iront certainement mieux si on peut trouver quelques joueurs pour aller avec lui. Mais c'est une autre histoire. Les dirigeants se basent toujours sur le même principe: l'instructeur n'est pas mauvais mais il n'a plus de chance. Il a un complexe de perdant et les joueurs adoptent la même attitude. Les joueurs n'aiment pas prendre sur leurs épaules le poids d'une défaite: quand le club ne gagne pas, ils affirment qu'avec un instructeur qui ne gagne pas ils ne peuvent rien faire de bien. Et très souvent on leur donne raison, parce que la direction n'acceptera jamais la responsabilité pour un recrutement folklorique et un manque total de sens du football. C'est plus facile de mettre l'instructeur à la porte! On a fait cela à Montréal depuis quelques années mais le miracle tant attendu n'a pas encore eu lieu!

A Vancouver, on se perd en éloges pour Jackie Parker qui a remporté six victoires en sept matchs et on parle de lui donner un contrat de deux ans. On ignore ce qui se passait chez les Lions car, sur papier, ils n'ont certainement pas une équipe de champions, et pourtant le club a trouvé le tour de gagner et Parker est porté aux nues. On verra bien ce qui va se passer durant les éliminatoires, si les Lions y participent, et ce qui arrivera la saison prochaine. Il est certain qu'un gérant peut inspirer ses joueurs. Punch Imlach avait ce don, paraît-il, ce qui ne l'a pas empêché de perdre son poste à Toronto. Punch avait le don d'exaspérer tout le monde, mais en lisant ses mémoires, on voit bien qu'il y avait beaucoup plus d'affectation dans son attitude qu'un sentiment général de dureté envers ses joueurs. Imlach croyait, à tort, qu'il pouvait manier des hommes avec de très grandes responsabilités comme des enfants sans initiative et sans pouvoir personnel de décision. Il serait intéressant de savoir ce qu'on reproche à l'instructeur des Bombers, sauf de n'avoir pas assez gagné et cela, c'est fatal dans les sports!

**Russ Jackson!**

La ville d'Ottawa, où l'on ne s'enthousiasme pas facilement, a décrété une journée en l'honneur du professeur Russ Jackson qui, dans ses temps libres, joue aussi avec l'équipe locale de football, les Rough Riders d'Ottawa. Le professeur Jackson, qui enseigne les sciences et les mathématiques, n'est pas encore directeur d'une école mais il est adjoint à la direction et on prédit à cet ancien universitaire une brillante carrière dans le monde de l'enseignement. Le professeur Jackson s'efforce de ne pas trop négliger ses élèves de ce temps-ci mais ces derniers sont tellement fiers de lui que sa seule présence en classe suffit à rendre tous les jeunes très attentifs et très réceptifs. Jackson occupe un deuxième emploi, soit le poste de quart-arrière avec les Rough Riders. C'est un gars qui sait bien employer ses loisirs puisque l'an dernier il a conduit les Riders au championnat au Canada et qu'on pense qu'il fera sans doute la même chose cette saison. Il y a une clause dans le contrat de Jackson qu'on ne doit pas retrouver ailleurs: il paraît que chaque fois qu'Ottawa bat Hamilton, Jackson empoche $1,000. Les Tigres n'ont pas fait grand-chose contre Ottawa cette année!

Il est à peu près certain que Jackson va se mériter à peu près tous les trophées individuels au football canadien cette année. Il est, bien entendu, le meilleur joueur canadien; il doit avoir sa place sur la première équipe des étoiles et il est probablement le meilleur joueur de football au Canada dans le moment. Il a étonné les spectateurs à maintes reprises cette année en portant le ballon de façon adroite et spectaculaire. A la veille de prendre sa retraite, R. Jackson veut prouver à ceux qui pourraient encore en douter qu'il est tout aussi capable de courir que de passer le ballon. S'il courait moins souvent avant, c'est tout simplement pour ne pas donner de défaillance cardiaque à son instructeur qui craint toujours de voir Jackson se faire blesser. Ce serait une catastrophe pour les Riders et, disons-le, pour tout le football canadien. Des joueurs comme Jackson il n'en passe pas beaucoup dans une génération et il est heureux que sa ville adoptive ait décidé de proclamer une journée R. Jackson. C'est un honneur bien mérité qui prouve une fois de plus que les jeunes Canadiens, quand ils en ont la chance, peuvent faire aussi bien que les autres. Vive Jackson.

**JALONS DE LA POSTE**

C'est en 1840 qu'on commence à utiliser les timbres-poste pour affranchir le courrier en Grande-Bretagne. Le Canada émit son premier timbre-poste onze ans plus tard.



Campagne de sécurité du piéton et du cyclisete

# Efficacité des accessoires visuels

Le Conseil canadien de la sécurité lance cet automne une campagne de sécurité du piéton et du cycliste en collaboration avec les organismes féminins et les conseils provinciaux de la sécurité.

Les morts et les blessures chez les piétons et les cyclistes constituent un problème majeur au Canada. L'an dernier, 1,289 piétons et 121 cyclistes sont morts dans des accidents de la circulation.

Chez les piétons, 39.4% des victimes, soit 508 avaient moins de 15 ans. Chez les cyclistes, cette proportion était de 74.4%, ou 90.

Les deux tiers des piétons et le cinquième des cyclistes tués sont morts la nuit. La plupart des accidents se produisent surtout l'automne et l'hiver.

**Voir et être vu**

Le grand problème, c'est que le piéton et le cycliste peuvent voir les phares d'un véhicule qui approche avant que le conducteur de celui-ci ne puisse les apercevoir. La plupart des gens ne connaissent pas ce fait de la visibilité nocturne et peuvent donc être éventuellement victimes de leur excès de confiance.

Avec ses phares en position code, le conducteur peut distinguer pour la première fois un objet non éclairé alors qu'il n'en est plus qu'à 150 pieds. A 50 m./h., il lui faut au moins 250 pieds pour s'immobiliser sur pavé sec après avoir aperçu le danger.

Le piéton et le cycliste munis du matériel réfléchissant peuvent se faire voir bien plus facilement du conducteur. Dans d'autres pays, le nombre des accidents mortels chez les piétons et les cyclistes a été grandement réduit par l'usage largement répandu de papillons réfléchissants, attachés aux manches et aux poches de vêtement des piétons, ou de ruban réfléchissant fixé sur le garde-boue arrière ou la fourche avant des bicyclettes.

**Un exemple frappant**

Cette défense prouvée contre les dangers de la visibilité nocturne peut être répandue dans de vastes secteurs de la population au moyen de vigoureuses campagnes comme celle qu'a menée la section locale de l'I.O.D.E. des comtés de Windsor et d'Essex en Ontario.

Le comité de la campagne visuelle a eu recours aux journaux, à la radio et à la télévision: histoires vécues, interviews et annonces-éclair. Il a aussi demandé par écrit l'appui d'autres organismes.

Des centres de distribution de papillons et de ruban réfléchissants ont été ouverts à Windsor et dans le comté. La Commission scolaire de Windsor en a permis la vente dans les écoles en même temps que les plaques pour bicyclettes.

Le film "Etre vu = Sécurité" de la société 3-M a été visionné par 7,144 personnes au centre de l'I.O.D.E., dans 21 écoles. Environ 2,000 papillons et 1,000 trousses de ruban réfléchissant ont été vendus.

(Extrait de La Prévention au Canada, octobre 1969)

## La L.F.C. de la Paroisse-Cathédrale

La prochaine réunion de la L.F.C. est fixée au mardi 11 novembre, à 8 h 30 p.m., à la bibliothèque de l'école Provencher (entrée du côté de la rue De la Morénie).

Après un bref résumé des affaires, rapports des divers comités, M. E. Goulet, sulpicien, spécialiste de la Bible, donnera une causerie sur celle-ci.

En plus de grouper les femmes catholiques d'expression française, la Ligue a pour buts de promouvoir l'apostolat, d'engager chrétiennement ses membres dans la société d'aujourd'hui, de favoriser l'éducation sous toutes ses formes. Cette prochaine conférence répond triplement à ces buts, et qu'il soit permis d'insister auprès de toutes les dames pour obtenir leur présence à cette soirée! Les maris, les grands enfants, les amis et les voisins seront bien accueillis ainsi que le public en général car, cette fois, on lance une invitation à tous. A bientôt, à la bibliothèque de l'école Provencher.

# Décès

## Au Manitoba

### Deux jeunes hommes de St-Adolphe sont décédés accidentellement

ST-ADOLPHE — Deux cousins, Claude et Ronald Lagassé, furent victimes d'un accident de la route près de Carman, le dimanche soir 26 octobre. Claude, âgé de 19 ans, et Ronald, 17 ans, sont les fils de M. et Mme Wilfrid Lagassé et de M. et Mme Armand Lagassé respectivement. Tous deux fréquentaient l'Institut collégial de St-Norbert.

Claude laisse dans le deuil, outre ses parents, un frère, Philias, de St-Adolphe; deux soeurs, Mme R. Poirier (Cécile), de La Broquerie, et Isabelle, de St-Adolphe; sa grand-mère maternelle, Mme U. Lavoie, de Fannystelle. Tant qu'à Ronald, il laisse, outre ses parents, six frères, Arthur, de St-Vital, Louis, Gérard, Henri, Georges et René, tous de St-Adolphe; deux soeurs, Mme R. Kirouac (Angèle) et Carmelle, aussi de St-Adolphe; ses grands-parents, M. et Mme Amédée Lagassé, de St-Adolphe, et M. et Mme Joseph Grégoire, de St-Norbert.

Des prières, dirigées par l'abbé J. Choiselat, curé, eurent lieu dans l'église paroissiale le mercredi soir 29 octobre devant une foule de personnes que l'église ne put contenir en entier. Le lendemain, à 10 h du matin, un service fut concélébré par les abbés J. Choiselat, L. Couture, curé de St-Norbert, et H. Perron, curé de Lorette, et le Père J.-P. Isabelle, O.M.I., aumônier de la Division scolaire de la Rivière-Seine. Un nombre considérable de parents et d'amis se réunit encore pour les funérailles de ces deux jeunes hommes estimés de tous et pour leur rendre un dernier hommage. M. l'abbé A. Brunet, ancien curé de St-Adolphe, assistait au choeur.

Les porteurs pour Claude étaient MM. Marcel, Robert, Paul et Guy Lagassé, Marc et Guy Ouimet; pour Ronald, MM. Paul Legault, Léonard McDougall, Jacques Leclerc, Donald Grégoire, Guy Tellier et Ian Shand. Firent la quête: MM. Ronald Bériault et Albert Leclaire.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial. La chapelle funéraire P. Coutu était en charge des arrangements.

* * *

**LA BROQUERIE —**
**M. Elie Bédard**

Le jeudi 9 octobre est décédé à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 41 ans, M. Elie Bédard. Né à La Broquerie le 4 avril 1928, il fit ses études élémentaire et secondaire à La Broquerie. Il était entrepreneur en électricité depuis 20 ans. C'était naturel chez M. Bédard de faire du bien, de rendre service aux autres sans jamais recevoir. Ceux qui l'ont connu l'ont aimé. Frappé soudainement par une cruelle maladie, il passa un mois à l'hôpital et, malgré les bons soins, la mort est venu le ravir à l'affection des siens. Sa mère le précéda dans la tombe en 1961 et son père en 1967.

Le défunt laisse dans le deuil cinq frères, Arcade, de Norwood, Alcibiade, de Transcona, Josaphat, de St-Pierre, Arsène, de St-Vital, et Noé, de La Broquerie; cinq soeurs, Blandine, de St-Pierre, Mme Angéline Grimard, de St-Boniface, Mme Louise Simard, de Winnipeg, Mme Elise Guéret, de La Broquerie, et Mme Marie Hughes, de la Louisiane, E.-U., et un grand nombre de neveux et nièces.

Les prières furent récitées au salon funéraire Loewen le samedi 11 octobre, et en l'église St-Joachim de La Broquerie le dimanche. Le service funèbre fut chanté à 11 h du matin le lundi 13 octobre. Concélébraient avec le R. P. Denis Bédard, neveu du défunt, MM. les abbés Félicien Juneau, curé de La Broquerie, et Lionel Bouvier, curé de St-Pierre.

Les porteurs étaient MM. Roger Guéret, Henri Grimard, Clément Bédard, Stephen Khan, Albert Granger et Ulric Perrin, tous neveux du défunt.

L'inhumation se fit au cimetière local. Les arrangements avaient été confiés au salon funéraire Loewen.

* * *

**M. Henri Simard**

Le jeudi 9 octobre est décédé à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 84 ans, M. Henri Simard, ancien de La Broquerie.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre fils, Ernest, de St-Boniface, Etienne, de Vassar, Eloi, d'Edmonton, Alta, et Eustache, de Montréal, Qué.; quatre filles, Mmes Claire Bernard et Marguerite Guigueno, de St-Boniface, Mme Madeleine Schick, de Marquette, et Mme Louise Mireault, de La Broquerie; trois frères, Eugène, de Ste-Anne, Pierre, de La Salle, et Cyprien, de St-Boniface; deux soeurs, Mme Rose-Anna Deslauriers, de St-Boniface, et Mme Annie Marcoux, de Lorette; 42 petits-enfants et 29 arrière-petits-enfants.

Les prières pour le repos de l'âme du défunt furent récitées au salon funéraire Coutu le dimanche 12 octobre. Le service funèbre fut célébré le lundi 13 octobre, à 10 h a.m., à la Maison-Chapelle, rue Aulneau. L'inhumation se fit dans le cimetière de La Broquerie. Les porteurs étaient six petits-fils du défunt.

* * *

**POWERVIEW —**
**M. Maurice Ste-Croix**

Le 15 octobre est décédé accidentellement M. Maurice Ste-Croix, fils de M. et Mme Camille Ste-Croix. Il était âgé de 20 ans. Le service fut chanté par M. l'abbé Eugène Hébert, le samedi 18 octobre.

Les porteurs étaient MM. Albert Sauvé, Brian Watson, Lionel Chèvrefils, Jean Bédard, Louis et Albert Malo.

Le défunt laisse dans le deuil ses parents et trois frères, Albénie, Arthur et Marcel.

Le salon funéraire de Beauséjour était en charge des arrangements.

* * *

**STE-AGATHE —**
**Mme Jean-L. Ouimet**

Mme Jean-Léon Ouimet est décédée le dimanche 26 octobre à l'hôpital général St-Boniface. Le service fut chanté en l'église paroissiale, remplie à capacité, le jeudi 30 octobre, à 11 h du matin, par l'abbé A. Couture, curé. L'abbé P. Deschênes, les Pères Saulnier, S.J., et Lucien, trappiste, assistaient au choeur. La chorale de la paroisse, sous la direction de Mme Alice Labelle, fit les frais du chant.

Les porteurs furent MM. Marcel L'Heureux, de St-Norbert, Adrien Pelland et P. Bouchard, d'Aubigny, Alban Préjet, de St-Boniface, Paul et Marius Lemoine, de Ste-Agathe, cousins et neveux de la défunte. Mmes François Phaneuf et Samuel Nolette, amies de la défunte, firent la quête. L'inhumation se fit au cimetière local.

Après le service, les parents et amis furent reçus par les membres de la Ligue des Femmes Catholiques à la salle paroissiale.

Mme J.-L. Ouimet, née Doris Hébert le 12 juillet 1931, épousa M. Jean-Léon Ouimet le 28 mai 1949.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, cinq fils, Denis, Louis, Norbert, Marcel et Paul, au foyer; trois filles, Rita (Mme E. Côté), de Moose Jaw, Sask., Monique et Henriette, au foyer; ses parents, M. et Mme Edouard Hébert, de Winnipeg; son grand-père, M. Henri Bellerive, de Ste-Anne; quatre frères, Marcel, de Californie, venu au service avec son épouse, Raymond, de St-Pierre, Aurèle, de Somerset, René, de St-Boniface; quatre soeurs, Mme M. Robert (Lorraine), de St-Adolphe, Mmes R. Berthelette (Jeanne) et E. Cahill (Denise), de St-Pierre, et Mme E. St-Hilaire (Annette), de Californie, venue au service avec son époux. Une autre soeur, Lucille (Mme B. Saurette), la précéda dans la tombe.

* * *

**ST-VITAL —**
**M. Edmond Lussier**

M. Edmond Lussier est décédé subitement le lundi 20 octobre. Né le 3 décembre 1894 de M. Edouard Lussier et de Thaïs Vinet, il fut baptisé en la paroisse de St-Léon par le regretté Mgr Béliveau, alors vicaire. M. Edouard Lussier alla s'établir à St-Pierre mais n'y demeura pas longtemps. La famille se fixa sur une terre à Ste-Elisabeth où tous les enfants ont grandi.

Le 22 juillet 1917, M. Edmond Lussier épousait Mlle Delphine Rivard. Sept enfants vinrent tour à tour égayer le couple heureux. Ce sont: Roland et Emilien, de Ste-Elisabeth, Aurèle, de Minneapolis, Minn., Edmée (Mme Armand Landreville), d'Edmonton, Alta., Léonard, de St-Boniface, Gilles, d'Edson, Alta., et Roger, de Montréal.

Secondé par son admirable épouse, M. Edmond Lussier fut cultivateur. Désireux d'aventure, il alla tenter fortune à St-Léon où il demeura cinq ans. De retour parmi les siens, c'est à Ste-Elisabeth que la famille demeura le plus longtemps. Quand les enfants furent établis et que les ans s'accumulaient, M. Lussier et son épouse vinrent demeurer en la paroisse Ste-Marie. Quatre années de paix s'écoulèrent trop rapidement.

Outre son épouse et ses enfants, le défunt laisse dans le deuil 35 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants; cinq frères, Edgar et Antonin, de St-Boniface, Georges, de Montréal, Etienne et Lionel, de Ste-Elisabeth; trois soeurs, Floriane (Mme Ch.-A. Brodeur), de Westlock, Alta., Sr Anna, Soeur Grise à Ste-Anne, et Liliane (Mme Irénée Leclaire), de St-Adolphe.

Les funérailles de M. Edmond Lussier eurent lieu en la paroisse Ste-Marie et la sépulture au cimetière Green Acres.

De tout coeur, tous offrent leur sympathie à Mme Delphine Lussier et à sa famille.

* * *

**WINNIPEG —**
**Mme Aurore Chaput**

Mme Aurore Chaput, anciennement de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, est décédée le 24 octobre à l'hôpital Taché, à l'âge de 87 ans. Elle laisse dans le deuil deux fils, Lucien, de Chicago, et Arthur, de Winnipeg; une fille, Mme A. Dupas (Rita), de Montréal, Qué., et trois arrière-petits-enfants. Son époux l'a précédée dans la tombe en 1949.

Le service fut chanté en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg le mardi 28 octobre, et la sépulture eut lieu au cimetière Chapel Lawn.

* * *

## En Saskatchewan

**ST-DENIS —**
**Mme Joseph Raymond**

Le vendredi 10 octobre, Mme Joseph Raymond (née Augustine Pelletier) s'éteignait doucement à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, à l'âge de 70 ans. Le 13 octobre, les prières furent récitées au "Park's Funeral Home" par l'abbé Emile April, et le 14 au soir, en l'église de St-Denis, par l'abbé Ouelette, curé. Le service funèbre fut chanté le lendemain par M. l'abbé Ouelette, assisté de l'abbé J. Claffey, de Prud'homme. Le lecteur était M. Wilfrid Denis, neveu de la défunte.

Les porteurs furent MM. Roland, Jean, Louis et Arthur Raymond, fils de la défunte, et MM. Bernard Hubert et Bertrand Beaudry, neveux.

L'inhumation se fit au cimetière Wood Lawn de Saskatoon.

Née à St-Jérôme, P.Q., en 1898, Mme Joseph Raymond vint à St-Denis en 1910 avec ses parents. En 1926 elle épousa M. Joseph Raymond et résida sur une ferme où elle demeura jusqu'à sa mort. Elle fut connue comme une personne ayant une foi sincère et étant très dévouée envers les siens. Son mari la précéda dans la tombe en 1964.

La défunte laisse dans le deuil cinq filles, Sr Gisèle (Filles de la Providence), à Montréal, Alice (Mme Jos. Hounjet), Irène (Mme Ernest Fontaine), toutes deux de Prud'homme, Germaine (Mme Armand Grisé), Thérèse (Mme Jos. Mercier), toutes deux de St-Denis; quatre fils, Roland et Louis, de St-Denis, Jean et Arthur, de Saskatoon, ainsi que 32 petits-enfants.

Parmi les parents venus de l'extérieur, on remarquait Sr Gisèle Raymond, de Montréal, M. et Mme Philippe McCaffrey, de Vawn, M. et Mme Raymond McCaffrey, de Edam, des religieuses, Filles de la Providence, de différentes maisons, parents et amis de Saskatoon, Prud'homme, Vonda, St-Denis, etc.

* * *

**FERLAND —**
**Mme Louis Fournier**

Le samedi 25 octobre, Mme Louis Fournier (née Angelina Bouvier) est décédée à l'hôpital St-Joeph de Gravelbourg, à l'âge de 73 ans et 6 mois.

La défunte naquit à St-Antoine, comté de Richelieu, Qué., et vint, jeune fille, au Manitoba avec ses parents, frères et soeurs qui s'établirent ensuite sur une ferme à Meyronne, Sask. Elle épousa M. Louis Fournier le 10 février 1914. Elle passa la plus grande partie de sa vie sur une ferme à Ferland et quelques années au village de Meyronne pour aller ensuite demeurer sur la ferme jusqu'en octobre 1968, alors qu'elle se retira à Saskatoon.

Mère d'une nombreuse famille, Mme Fournier s'intéressa à la vie paroissiale et à ses oeuvres. Elle était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne et de la F.F.C.F. Peu de temps après la mort de son époux le 14 octobre 1966, sa santé ne semblait pas aussi bonne, mais elle continua à vaquer à ses occupations journalières jusqu'au début d'août, alors qu'elle dut être alitée. Elle accepta la mort avec la foi d'une bonne chrétienne, sachant que l'heure de l'appel de Dieu était venue, et elle fut vraiment un exemple de courage et de résignation. A ses filles qui se succédèrent tour à tour pour en prendre soin, elle les réconfortait par des paroles d'encouragement et de résignation à la volonté du bon Dieu.

La défunte laisse dans le deuil huit filles, Mme Germaine Smith, de Saskatoon, Angeline (Mme Albert Marcotte), de White Rock, C.-B., Denise (Mme Carl Hnilica), de Toronto, Ont., Hélène (Mme Mike Donauer), de Swift Current, Alice (Mme Ernie Kupchyk), de Regina, Eveline (Mme Lawrence Janis), de Montréal, Québec, Lorraine (Mme E. Godberson), de Teslin, Yukon, et Lise (Mme C. Brooks), de Nigeria, Afrique; trois fils, Louis, Gaston et Gérard, de Ferland; 43 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants; sept frères, Henri, de Lisieux, Maxime, de Toronto, Paul, Xiste, Pierre, Joseph et Alfred, de Gravelbourg; trois soeurs, Mme Marie-Anne Préfontaine, de St-Boniface, Mmes Alma Brisebois et Antonia Bouffard, de Ferland.

La dépouille mortelle fut exposée à la salle des Chevaliers de Colomb le lundi soir 27 octobre. L'abbé Roger Ducharme récita les prières avec les parents et amis, venus de différents endroits. Le mardi, dans l'église de Ferland, remplie à capacité, la messe de Requiem fut concélébrée par l'abbé A. Chabot, curé de Willow Bunch et neveu de la défunte, l'abbé R. Ducharme, curé de Ferland, Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé de Ponteix, l'abbé Larivière, de Meyronne, et le Père Turgeon, O.M.I., du Collège Mathieu de Gravelbourg. L'abbé Ducharme fit la levée du corps, et l'abbé Chabot donna l'homélie. M. Robert Chabot était commentateur à la messe; M. Valmore Couture dirigeait le chant et Mme Paul-E. Lacasse touchait l'orgue.

Les porteurs étaient les petits-fils de la défunte, MM. Roland Smith, Dale Donauer, Ronald, Norman et Gérald Fournier et M. Kupchyk. Un groupe de dames de la F.F.C.F. suivait le cortège à l'église et fit la garde d'honneur au cimetière. La quête fut faite par deux neveux, MM. Aimé Fournier et Léonard Bouffard.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial. La maison funéraire Ross, d'Assiniboia, était en charge des arrangements.

* * *

**PRINCE-ALBERT —**
**M. Armand Casavant**

Le 27 octobre est décédé M. Armand Casavant, de Prince-Albert, à l'âge de 54 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Eva, deux fils, Hervé, de Prince-Albert, et Félix, à la maison; deux filles, Mmes Simone Roy et Blanche Klimek, toutes deux de Prince-Albert; six frères, Léo, de Vawn, Ernest et René, de Domremy, Onil et Arthur, de Coquitlam, et Paul, de Prince-Albert; sept soeurs, Mme Eva Chalifour, de Léoville, Mme Diane Marion, de Coquitlam, Mme Aurore Héroux, de Saskatoon, Soeur Jeanne Casavant, de Montréal, Mme Rita Kusch, de Domremy, Mme Thérèse Dupuis, de Foxdale, et Mme Alice Kush, de Viscout. Un frère, Ephrem, le précéda dans la tombe en 1967.

Les prières furent récitées au salon funéraire MacKenzie le 28 octobre. Le service fut chanté en la cathédrale du Sacré-Coeur par l'abbé A. St-Pierre le 29 octobre, à 10 h du matin. L'enterrement se fit au cimetière Memorial Gardens.

* * *

**ST-LOUIS —**
**Mlle Jean Galloway**

Mlle Jean Galloway est décédée à l'hôpital Victoria, le jeudi 23 octobre dernier. Elle laisse dans le deuil son frère, M. Charles Galloway, et une soeur, Mme E. Swail.

* * *

**M. Edgar Swail**

M. Edgar Swail est décédé à l'hôpital Victoria de Prince-Albert le jeudi 30 octobre, à l'âge de 67 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Marie; une fille, Mme Lois Potter et une soeur, Mme Margaret Petit.

* * *

**WILLOW BUNCH —**
**Mme Aldéa Cuirrier**

Mme Aldéa Cuirrier, de Montréal, bien connue à St-Victor et qui épousa M. Ponton en secondes noces, est décédée récemment à Montréal, à l'âge de 87 ans. Elle est la soeur de Mme A. Winslow, de Willow Bunch.

**Mme Patrice St-Denis**

Le lundi 27 octobre eurent lieu les funérailles de Mme Patrice St-Denis (née Josette Lacerte), décédée le 23 octobre à l'âge de 76 ans. Des prières furent récitées la veille des funérailles à la salle de la Légion, et le service fut chanté par l'abbé A. Chabot. M. Ross, d'Assiniboia, était en charge des arrangements funèbres.

La défunte laisse dans le deuil son époux et plusieurs enfants.

**Mme Joseph Short**

Mme Joseph Short (née Georgina Beaupré), autrefois de Willow Bunch, est décédée à Debden le 21 octobre, à l'âge de 74 ans.




### Le rapport Pearson

Notre ancien premier ministre Lester B. Pearson, prix Nobel de la paix, persona grata dans le milieu de l'ONU, était commissionné, il y a un an, par la Banque Mondiale pour enquêter sur "le développement international et l'aide des pays riches aux pays pauvres". Son dossier, solidement préparé par un groupe d'experts, vient d'être déposé, avec d'excellentes recommandations. On peut être fier de cette lucide collaboration à une oeuvre qui est chère à tout chrétien: elle est bien dans la ligne des grandes encycliques de Pie XII, Jean XXIII et Paul VI, l'auteur de "Populorum Progressio". Comme Canadien on est moins fier de la très modeste part qu'a prise notre pays dans cette entreprise internationale. M. Trudeau s'engage courageusement dans une lutte anti-inflationiste qui ne sera jamais populaire en pays démocratique où il est si facile de céder à une politique de gaspillage ou de solutions faciles et illusoires. Dès lors pourra-t-il vraiment obtenir les sacrifices nécessaires pour que le Canada prenne part à cette collaboration?

D'autre part, le rapport Hawthorn sur la situation économique des Indiens du Canada semble porter des fruits: les orientations que prend M. Chrétien dans sa politique montrent qu'on repense une politique dont on avait lieu de se plaindre. Les problèmes de développement humain sont très complexes, très lents à solutionner, car ce sont des problèmes d'éducation sociale. Ne critiquons pas toujours. Sachons encourager les bonnes volontés. Bien de nos organisations paroissiales ou diocésaines verront de plus en plus la nécessité de collaborer aux efforts des missionnaires et services sociaux, car beaucoup d'Indiens émigrent en ville, fréquentent les écoles des "Blancs", cherchent du travail et désirent se sentir acceptés par leurs coreligionnaires. Il est bon de penser au Tiers Monde. Mais ne négligeons pas notre prochain le plus proche.

### Les événements d'Irlande

Rien de plus horrible et de plus complexe que ce conflit. Il risque aussi de réveiller des attitudes d'intolérance parmi les chrétiens et de contrecarrer le souci oecuménique inauguré par Vatican II. Des préjugés tenaces font qu'on simplifie, généralise et condamne sans nuance. Cela suppose qu'on ignore profondément l'histoire et la nature humaine. Si on ne peut rien faire devant telle situation, au moins apprenons à éviter de créer des situations injustes ou à entretenir de vieilles rancunes. Notre orgueil nous fait oublier que nous ne devons pas inféoder notre foi à des éléments instinctifs, biologiques. Si le nationalisme exagéré se compromet au point d'identifier la religion avec la race, ou la politique, ou les intérêts financiers, ou les préjugés de classe, il sera toujours une cause d'intolérance. C'est parce qu'on n'y a pas apporté le contrôle de la froide raison qui reste objective et ne se laisse pas emporter par des "passions" en criant "guerre sainte! ...". Ne confondons pas le chauvinisme avec le patriotisme.

### Mass-media et Evangile

Michel Conte a donné, à Montréal, Hull et autres églises, des récitals paraliturgiques. Vêtu de noir mauve, entouré d'un quatuor de musiciens (guitare, piano, batterie), le chanteur interroge les fidèles, déambule dans le sanctuaire, claque des doigts pour rythmer ses chansons inspirées de l'évangile. Les gens répondent en choeur. A Amos, d'accord avec la Commission liturgique du diocèse, on fait des expériences de participation communautaire à la messe télévisée. On cherche ainsi une meilleure célébration de la Parole, l'élargissement d'une vraie communion avec les fidèles. (Eglise canadienne, sept. 1969, pp. 270-271)

Il s'agit d'expériences contrôlées, c'est-à-dire qu'avec l'approbation de l'autorité et l'aide d'experts on essaie de voir comment adapter la liturgie à la culture moderne, aux moyens d'expression qu'apportent la technique moderne des mass-media. A la Villa Maria, St-Norbert, une quarantaine de prêtres se sont aussi initiés, du 20 au 24 octobre, à ces approches toutes neuves pour prêcher la Parole, diffuser l'évangile, catéchiser, influencer l'opinion publique, prier communautairement, se sensibiliser aux nouvelles formes de culture, s'ouvrir sur la communauté humaine du voisinage, sans s'enfermer dans "sa" prière individuelle, ou ne s'occuper que de "sa" paroisse.

Tout essai de renouveau présente le risque d'initiatives inadéquates, indignes du culte, aboutissant à des divisions parmi les fidèles (Paul VI, Doc. Cath., 3 sept. 69, col. 804). Mais ces expériences sont valables, utiles, tant qu'elles restent sous le contrôle des Commissions diocésaines et qu'une catéchèse pastorale éclaire les fidèles sur leur sens réel.

### L'homme nouveau et la parole

Dans un monde dominé par les moyens modernes de communication on ne peut plus ignorer les techniques audio-visuelles. Il y a des décades, on disait: "Si saint Paul revenait, il se ferait journaliste!". Peut être que maintenant il se ferait cinéaste. Un P. Legault a étudié avant la guerre le théâtre avec Ghéon et depuis, son influence à la télévision fut énorme. Le P. André Lefebvre, directeur du Studio Radio-Marie, est venu dernièrement à la Villa Maria de St-Norbert initier tout un groupe de prédicateurs, missionnaires, catéchètes à l'emploi de l'audio-visuel dans la pastorale. Il ne s'agit pas seulement de pouvoir se servir des techniques modernes, mais de se sensibiliser à la mentalité de l'Homme nouveau. La moitié de la population est en-dessous de 25 ans. Elle a subi depuis sa tendre jeunesse l'impact d'une masse énorme de sons et d'images avec son langage propre, sa logique, ses limitations, ses inconvénients et aussi d'immenses avantages. Prédications, retraites, catéchèse, sessions d'animation, reportages, interviews, tout cela Bossuet trouverait le premier qu'il devrait apprendre à s'en servir pour "évangéliser" l'Homme nouveau à partir de ce qu'il est, avec ses problèmes, ses aspirations, sa mentalité à lui. Encore faut-il savoir comment lui parler, comment "communiquer" et trouver sa "longueur d'ondes".

## Un nouveau directeur au Département des missions de la C.R.C.

Le Père Pierre Richard, P.B., vient d'être nommé directeur du Département des Missions de la Conférence Religieuse Canadienne. Il remplace le Père Roger Tessier, P.B., qui, après quatre ans de service, partira pour l'Afrique de l'Est à la mi-janvier 1970; ce dernier est nommé au diocèse de Lilongwe, au Malawi.

Le Département des Missions est l'un des nombreux départements et services du secrétariat général de la Conférence Religieuse Canadienne, situé au 324 est, avenue Laurier, à Ottawa. Cet organisme regroupe les supérieurs majeurs des communautés du Canada. Relié à la Commission des Missions, le Département des Missions a un champ d'action varié: étude des nombreux problèmes relatifs à l'activité missionnaire des religieux canadiens; diffusion de l'information relative à cette activité: statistiques, listes de cours, listes d'organismes; liaison avec les organismes confessionnels ou non qui s'intéressent au Tiers-Monde, etc. Un important projet est en voie de réalisation: une recherche sur le financement de l'activité des missionnaires religieux canadiens: le coût, les sources, les priorités.

De 1960 à 1967, le Père Richard travailla dans le diocèse de Mbeya, en Tanzanie, pays de l'Est africain. Pendant ce séjour en Afrique, le Père Richard eut une expérience missionnaire variée: stage de formation africaine à Karema, vicaire à Mkulwe, professeur au séminaire de Mlowo, curé à Galula.

Revenu au Canada en 1967, il fut par la suite nommé à St-Boniface, Manitoba. De cet endroit, il rayonna dans l'ouest du Canada, intéressé particulièrement à l'animation missionnaire et à diverses activités pastorales.

Archevêché de St-Boniface

# Nominations et permutations

(Deuxième liste)

Par décision de l'Archevêque et de l'Evêque auxiliaire de St-Boniface:

**M. l'abbé Edouard Banville,** oeuvrant au Brésil, est aux études à Montréal pour un an.

**M. l'abbé Alfred Bérard,** nouveau prêtre, a été nommé vicaire à St-Emile.

**M. l'abbé Paul-Emile Boisjoli** est actuellement vicaire substitut à la paroisse Saint Mary de Beauséjour.

**M. l'abbé Jean-Marie Gagné,** qui a démissionné de la Société Ecclésiastique comme représentant de Mgr l'Archevêque, est remplacé par **M. l'abbé Marcel Dacquay** pour trois ans.

**M. l'abbé Azarie Gauthier,** curé de Ste-Marie (St-Vital), prend une année sabbatique.

**M. l'abbé Louis Laurencelle,** qui était vicaire à la Cathédrale, tout en conservant ses fonctions sur le plan diocésain, a été nommé vicaire susbitut à la paroisse de Ste-Marie.

**M. l'abbé Jean-Pierre Leclaire** est en congé de ministère pour une période de temps indéterminée.

**M. l'abbé Joseph Pageau** est en congé de ministère pour une période de temps indéterminée.

**M. l'abbé Réginald Prescott,** qui était vicaire substitut à St-Léon, a été nommé vicaire à St-Pierre.

**M. l'abbé Lionel Thibault,** qui était vicaire à St-Emile, a été nommé vicaire à la Cathédrale.

**M. l'abbé Marcel Toupin,** qui était vicaire à St-Pierre, a été nommé animateur régional de la Catéchèse dans la Division scolaire de la Montagne, avec résidence à Notre-Dame-de-Lourdes.

**M. l'abbé Léo Verrier,** oeuvrant au Brésil, est aux études à Montréal pour un an.

Sur présentation de leur supérieur provincial respectif:

1) **Le Père Stéphane Valiquette, S.J.,** est recteur du Collège de St-Boniface.

2) **Le Père Joseph Alarie, O.M.I.,** qui était directeur de Villa Maria, a été nommé curé de la paroisse du Précieux-Sang, en remplacement du **Père Aurèle Lemoine, O.M.I.** (maintenant curé de St-Laurent, diocèse de Winnipeg).

**Le Père Fernand Binette, O.M.I.,** devient directeur et économe de Villa Maria, tandis que les **Pères Léo Gauvin, O.M.I.,** professeur au Collège de St-Boniface, et **Denis Bédard, O.M.I.,** y sont prédicateurs.

**Le Père Antonio Fortin, O.M.I.,** est nommé administrateur de la résidence pour étudiants à Fort Alexandre et responsable des missions rattachées à Fort Alexandre.

3) **Le Père Dominic Langi, C.Ss.R.,** a été nommé curé de St. Alphonsus en remplacement du **Père Leonard Fitzgerald, C.Ss.R.**

De plus, **Soeur Thérèse Legal, S.G.M.,** est nommée directrice de l'Office diocésain de Catéchèse.

Fait à St-Boniface, ce 22 octobre 1969.

**Noël Delaquis, ptre,**
**chancelier.**

# Le 100 Nons à Ste-Anne

Il est vrai? Le nouveau 100 Nons fait rage. Présentement, ses artistes visitent les campagnes avec le but de recruter des nouveaux talents. Déjà nous avons rencontré deux soirées de succès à St-Boniface, ainsi que dimanche soir à Ste-Anne.

Par notre porpre faute, les auditeurs trop nombreux du 25 octobre n'ont pas pu goûter pleinement au nouveau genre "coffee-house" qu'offre le 100 Nons. Alors, dorénavant, il faudra réserver ou acheter ses billets d'avance à la Société Franco-Manitobaine afin d'assurer aux 80 premiers arrivés la pleine dégustation du mets chansonnier. Comme prévu, le 100 Nons offre un seul spectacle en deux parties, la Boite ouvrant ses portes à 8 h 30 pour débuter à 9 h, avec intermède musical et dansant vers les 9 h 40. Ordinairement, un seul chanteur sera la vedette de la soirée avec ses quelques débutants. Du café, des liqueurs, de la musique seront toujours à votre disposition.

Le samedi 1er novembre, les artistes lançaient aux jeunes fauves le spectacle préparé pour la campagne. Il faut dire que tous ont joui de leur soirée. L'atmosphère qu'offrait ce petit coin de Boite avec André Martin pour maître de cérémonies gonflait les coeurs d'admiration et de reconnaissance pour ces "bijoux de scène" franco-manitobains dans tout leur rayonnement. Chaque interprète ou compositeur offrait du raffiné reçu par les gens dans l'extase du silence. Il faut venir voir ça, entendre ça!

La "Boite dans l'Sû"? Le 100 Nons de St-Boniface donnait le dimanche 2 novembre, à Ste-Anne, son spectacle afin de remplumer le nombre d'interprètes dans l'avenir de la Boite. Une moisson abondante d'individus intéressés savaient, premièrement apprécier nos artistes, et ensuite acclamer leurs propres vedettes — peut-être écoutant plus silencieusement en second lieu. Bien dommage! Avec un tract de professionnels, les débutants ont pris leur courage nerveux à deux mains et nous ont laissé entrevoir le fruit de leurs efforts assidus.

Une version sans nom "100 Nons" du Rossignol anglais serait l'ambiance d'ouverture devant un décor plaisant. Par suite, Gérald Bohémier, maître de cérémonies, coordonnait avec humour le dérouté des vedettes, et du 100 Nons et de Ste-Anne. Du 100 Nons nous écoutions Gisèle Fréchette, Gérard Curé, Lorraine Guyot, Gérard Jean, Joanne Gosselin, Gérald Lavoie et Lina Legal; de Ste-Anne, Nicole Desrosiers, Isabelle Fiola, Agathe Desrosiers, Nicole Magnan, Diane Fiola et Jeannine Chaput, Lise et Diane Bruyère et Jocelyne Arbé. Du vrai bon choix!

En général, les spectacles touchaient à l'excellence quoiqu'il reste du terrain pour l'amélioration. Il est tellement agréable quand la personne articule, croque ses paroles afin de bien les transmettre. L'auditoire réagissait fort bien, quoiqu'à l'avenir, certains préféreraient un silence un peu plus remarquable, pas seulement pendant les chansons mais aussi entre elles. Ce serait un minimum de respect. Personnellement, — penser à votre gré — j'aurais préféré savourer les paroles de messieurs Jean et Curé avec l'accompagnement approprié des excellents musiciens sans l'improvisation tapageuse des mains de la foule.

Il faut mentionner avec remerciements le travail tout à point des musiciens compétents — Claude Boux, Gérald Lavoie et Allan Macdonald.

En conclusion, disons que nous vous attendons au 100 Nons, talents révélés de nos campagnes francophones. Alors, le 100 Nons vous rencontre à La Broquerie le 9 novembre et à St-Pierre le 16 novembre.

Appel spécial aux adultes: pour vous, réception avec divers artistes, le 15 novembre au Centre Culturel. Entrée: $2.00.

**Maurice Arpin**
**et Denis Beaudette**

## Scouts du Canada



**Diocèse de St-Boniface**

Le dimanche 26 octobre, l'Association des Scouts du Canada présenta à M. Athanase Proteau leur médaille "Emérite Scout". Cette médaille fut frappée exprès pour honorer ceux qui ont rendu un service exceptionnel au mouvement scout, autre que les chefs et aumôniers.

M. Proteau commença son service au mouvement vers 1954 en étant élu membre du Comité de parents et amis des Scouts de St-Boniface. Il servit ce groupe comme président jusqu'à 1966. Depuis il fait partie du comité comme conseiller. En 1956 il accepta la gérance du magasin scout diocésain. Lorsque le magasin devint régional en 1963, M. Proteau continua comme gérant desservant quatre provinces au lieu d'un diocèse. En 1960 il fit sa promesse scoute et devint membre de cette grande famille. Son dévouement exemplaire n'est égalé que par quelques chefs et aumôniers et (de nos connaissances) par aucun autre membre auxiliaire.

Le mouvement scout dans le diocèse de St-Boniface serait bien doué si on pouvait y compter une douzaine de personnes qui s'y intéressent de la façon que M. Proteau l'a fait, le fait et le fera.

**L'Orignal Méticuleux**

**Avis aux abonnés**

**Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.**

**Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.**

# $3,200 en bourses d'études accordés par le Fonds scolaire Saint-Vincent

Le mercredi 29 octobre, en la salle du Club Traverse, le Fonds scolaire St-Vincent accordait $3,200 en bourses d'études à onze étudiants de langue française de la paroisse du Précieux-Sang.

C'est la quatrième année consécutive depuis sa fondation que le Fonds scolaire St-Vincent octroie une somme aussi importante en bourses d'études.

**Bienvenue**

Le président du Club St-Vincent, M. Philippe Jeanson, souhaita la bienvenue à l'assistance. M. Marcel Morier, maître de cérémonies, après avoir présenté les membres du Fonds scolaire à l'assemblée, invita son président, l'hon. juge Alfred Monnin, à prendre la parole.

M. le juge Monnin expliqua brièvement le but de son comité qui est "d'encourager les jeunes à continuer leurs études, de les lancer sur la route". Les bourses ne sont octroyées qu'aux étudiants dont les parents sont paroissiens du Précieux-Sang ou anciens travailleurs du Club St-Vincent avec un nombre requis de points de présence, qui ont terminé leur 12e année avec succès après avoir suivi durant leurs études le maximum de cours en français permis par la loi, en plus du programme de Français 300.

L'orateur fit ressortir tout le mérite du Club St-Vincent d'avoir incorporé le Fonds scolaire St-Vincent, géré par un comité extra paroissial, et dit aux jeunes boursiers que leur reconnaissance envers le Club devrait se traduire par leur fierté d'être toujours des Canadiens d'expression française.

**Les boursiers**

Les heureux récipiendaires de cette années sont: Mlles Louise Asselin (Arts), Jacqueline Champagne (Commerce), Yvonne De Jaeger (Arts), Eveline Garand et Diane Monnier (Economie domestique), MM. Roger Duprat (Sciences), Gilles Joubert, Roland Ouimet, René Perrault et Fernand Rochon (Arts) et Donald Rocan (Génie).

**Remerciements**

M. Donald Rocan s'est fait le porte-parole du groupe de boursiers pour remercier le Club St-Vincent de la soirée en leur honneur, et le Fonds scolaire St-Vincent de l'encouragement et de l'appui financier qu'il venait de leur accorder.

**Réception**

Parmi les invités d'honneur qui prirent part à la réception, outre les onze boursiers et leurs parents, l'on remarquait le R. P. J. Alarie, O.M.I., curé, M. Jack Sinnock, représentant de la Division scolaire de Norwood no 8, M. Edgar Rougeau, président de la Commission scolaire du P.-S. Holdings Ltée, S. H. le juge et Mme Alfred Monnin, le Dr et Mme C. Lavoie, M. et Mme A. Goebel et M. G. D'Eschambault.

Le Club St-Vincent, par l'entremise du Fonds scolaire St-Vincent, a accordé 34 bourses d'études depuis 1966 pour un total de $11,175.

Félicitations aux onze boursiers et meilleurs voeux de réussite dans leurs études!

# Communiqué de la Commission des Parcs de Saint-Boniface

**Leçons de danse**

Dans le but d'offrir des avantages récréatifs sans cesse grandissants aux citoyens de St-Boniface, la Commission des Parcs, avec la coopération du Centre Notre-Dame et de M. Ken Peters, offrira des leçons de danse à claquettes aux filles et garçons âgés de 12 ans et moins au Centre Notre-Dame.

On ne comptera que 6 à 8 élèves par classe afin que chacun puisse profiter d'instruction individuelle.

M. K. Peters, qui sera l'instructeur, compte plusieurs années d'expérience. Il sera présent lors de l'inscription des élèves et se fera un plaisir de répondre aux questions des parents au sujet du coût des classes, de l'équipement nécessaire, etc.

Les inscriptions auront lieu au Centre Notre-Dame (situé entre la bibliothèque municipale et l'Institut collégial Louis-Riel sur l'avenue de la Cathédrale) le samedi 8 novembre, entre 2 h et 4 h p.m.

Les personnes désirant d'autres informations sont priées de communiquer avec M. K. Peters à 256-7694 ou 256-1985, ou avec le bureau de la Commission des Parcs à 947-0161.

**Patinage pré-scolaire**

La Commission des Parcs de St-Boniface inaugurera, le 21 novembre prochain, un programme dit "Apprenez à patiner" pour les parents et leurs enfants d'âge pré-scolaire. Mlle Carolyne Rogan, une professionnelle, en sera responsable.

Le but du programme est de donner une idée des éléments de base de l'art de patiner aux parents, afin qu'ils puissent aider leurs petits. Les heures des classes seront de 2 h 30 à 3 h 30 p.m., et l'endroit où elles se donneront est l'aréna Maginot.

Les inscriptions auront lieu aux bureaux de la Commission des Parcs du 10 au 14 novembre, de 9 h a.m. à 4 h p.m. Il faudra au moins 20 élèves pour qu'on donne ces cours et le coût pour la série est de $5.00 pour l'enfant et un parent.

## Chevaliers de Colomb

**Conseil St-Boniface no 3158**

Notre bal masqué de l'Hallowe'en fut très bien réussi. Les costumes étaient très originaux et la tâche des juges fut difficile. Les trois gagnants furent le frère Hurtubise (Hippie illuminé), Mme Chenier et un invité du frère Dupuis.

Novembre, c'est le mois des morts. Pourquoi? Regardez par la fenêtre. Les feuilles mortes, l'herbe sèche, la fin de l'été. Quelle est votre attitude devant la mort? Fin de tout ou début d'une meilleure vie? Soyez sincères avec vous-mêmes. Comme chrétiens ayant la foi, il faut se fier sur les promesses de Notre-Seigneur qui se trouvent dans la Bible.

**Les six points**

Plusieurs lecteurs demandent des explications de ce terme. Il s'agit tout simplement de six comités qui s'occupent de toutes les activités du Conseil. Il y a un président des six points qui s'occupe de coordonner les efforts et de distribuer les tâches. Il fait aussi un rapport régulier sur les progrès, améliorations, etc.

Le comité des activités catholiques nous prépare un grand déjeuner-communion pour le 23 novembre au Grand Séminaire. Le comité des activités du Conseil s'occupe de préparer les soirées sociales, activités athlétiques, civiques et culturelles (films, etc.). Le comité des activités fraternelles s'occupe de recevoir les nouveaux membres, de les présenter. Il reçoit aussi les visiteurs. Il y a aussi le comité de la clinique de donneurs de sang bi-annuellement. Il s'occupe aussi de faire des recherches pour trouver "le Chevalier de l'année". Le comité de recrutement et de conservation. Le comité de publicité. Le comité des activités familiales.

Les tâches propres à ces trois derniers comités seront mentionnées dans ma prochaine chronique.

Surtout n'oubliez pas la commémoration des morts que le frère Dupuis organise pour le 10 novembre. Ça commencera à 7 h 30 p.m. avec la messe à l'église Ste-Famille. Ensuite nous descendrons dans le soubassement pour la cérémonie. Le public est invité. Les amis, dames et tous ceux qui s'intéressent à la chevalerie sont donc invités.

Le comité des activités familiales s'occupe de préparer le dépouillement de l'arbre de Noël. Tout est en marche. Si, par hasard, il y a des enfants des Chevaliers qui n'étaient pas sur la liste de l'an dernier, faites-nous parvenir leurs noms au plus tôt. L'adresse est 160, rue Berry, St-Boniface.

**Après-Tout**

## CORRECTION

La direction du journal regrette qu'il se soit glissé une erreur dans le compte rendu de la remise des diplômes à l'Institut collégial Louis-Riel la semaine dernière. Le trophée remis à Mlle Louise Desrochers était pour reconnaitre ses aptitudes à utiliser les machines de bureau et son adaptation au travail de bureau.

# 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Eloi Gagnon

LA BROQUERIE — Le samedi 18 octobre, à 7 h 30 du soir, en l'église de La Broquerie, une messe d'action de grâces fut célébrée par l'abbé F. Juneau pour commémorer le 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Eloi Gagnon. Les jubilaires étaient accompagnés de M. et Mme Joseph Fabas, parents de Mme Gagnon. (A la messe, il y eut double cérémonie de renouvellement des voeux car M. et Mme Gagnon ont tenu à ce que M. et Mme Paul-Emile Gagnon soient de la fête, s'étant tous les deux mariés à la même messe en 1929. Les enfants de M. et Mme P.-E. Gagnon les avaient fêtés au cours de l'été.)

Le chant durant la célébration fut exécuté par les enfants et petits-enfants des jubilaires, accompagnés à l'accordéon par M. René Mulaire, gendre.

M. Gagnon est né à Fall River, Mass., tandis que Mme Gagnon (Mary Fabas) est native de La Broquerie. Ils unissaient leurs destinées en 1929 et demeurèrent sur une ferme à La Broquerie jusqu'au moment où ils se retirèrent au village. M. E. Gagnon est gérant de la Caisse populaire depuis un bon nombre d'années. Ils sont les heureux parents de sept enfants: Eloise (Mme J.-L. Lord), Lucie (Mme E. Kirouac) et Rose-Marie (Mme A. Nadeau), de La Broquerie, Soeur Eveline, S.G.M., de Fort McMurray, Alta, Cécile (Mme R. Mulaire), de St-Pierre, Edouard, de La Broquerie, et Jean, décédé accidentellement à l'âge de 12 ans.

Les enfants et petits-enfants avaient organisé une petite fête intime en l'honneur de leurs parents et grands-parents. Durant le programme récréatif, une adresse fut lue par leur fille aînée, Eloise, et un bouquet de 15 roses leur fut présenté par la petite Ginette Kirouac au nom des 31 petits-enfants. Soeur Eveline, n'ayant pu être de la fête à cause des distances et de son travail en pays de mission, a eu l'aimable délicatesse d'envoyer un message sur ruban magnétique à ses parents à l'occasion de cette fête mémorable. Un message de félicitations fut aussi reçu d'un ami de la famille, l'abbé J. Gauvin, de La Rédemption, Qué.

M. et Mme Gagnon remercient bien sincèrement leurs enfants et petits-enfants pour cette fête, marque de leur reconnaissance.

### A.P.M.

Une réunion importante et urgente eut lieu le jeudi 30 octobre, à 8 h 30 p.m., au gymnase de l'école secondaire. Le but de la réunion: étudier, réagir et agir au sujet de la Commission des Frontières "qui veut nous faire disparaître".

Nous avions, à cette occasion, le Frère F. Marion qui nous a expliqué exactement pourquoi la Commission des Frontières a été formée, les buts qu'elle se proposait d'atteindre, ce qu'elle a fait jusqu'à présent et ce qu'elle propose à tous les contribuables de la province.

Après cet exposé clair et net du plan de la Commission des Frontières, les membres de l'Association Parents et Maîtres de La Broquerie ont accepté à l'unanimité une résolution contre la Commission des Frontières, autorisant l'exécutif de l'A.P.M.: 1) à préparer un bref et de le présenter à Steinbach le 5 novembre et à St-Norbert le 13 novembre; 2) de faire signer une pétition par toutes les personnes de la région et de la présenter sous forme de résolution à Steinbach et à St-Norbert; 3) d'organiser une représentation en masse à Steinbach et à St-Norbert.

Merci au Frère Marion pour son intéressante causerie.

### Attention

Vous êtes cordialement invités à une partie de cartes à l'affiche pour le dimanche 16 novembre, à l'école secondaire de La Broquerie.

Venez nombreux encourager les Scouts, les Guides et les Louveteaux de la paroisse.

### Malades

Heureuse convalescence à Mme Fernand Balcaen, ainsi qu'au jeune Gilles Audette, de retour à la maison après un court séjour à l'hôpital.

### Nouvelles

M. et Mme Roger Levasseur (Marie Fisette) de New York, annoncent la naissance, le 18 octobre, d'une fille, Marie-Nicole-Jo-Anne. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Paul-Emile Leblanc, d'Ottawa, oncle et tante de l'enfant.

Nous apprenons avec regret le décès, à New Westminster, C.-B., d'une paroissienne, Mme Jean-Marie Tétreault (née Madeleine Gallais).

### Camp liturgique

Quelle expérience! C'est incomparable ce camp liturgique: tellement enrichissante une fin de semaine comme celle-là. Nous avons appris que nous n'étions pas seuls sur cette terre et donc qu'il faut apprendre à vivre avec les autres, même si c'est très difficile parfois.

Le thème était "Le rassemblement". Nous trouvons que ceci a été un grand succès, 39 jeunes et 14 adultes, dont Mgr Antoine Hacault, travaillaient à former une seule communauté.

Tout ce que nous avons fait: discussions en groupe, plénières, jeux ou repas, préparait de façon éloignée l'Eucharistie que nous avons célébrée ensemble le dimanche matin.

C'est assez facile de raconter les expériences comme les danses et les chants, mais il n'y a pas de mots pour exprimer les sentiments ressentis lors des expériences comme la messe, le souper pascal et la pénitence communautaire. Il faut vraiment les vivre pleinement pour les comprendre. Nous trouvons que le Camp nous a éclairés sur plusieurs aspects de notre religion. Le camp liturgique va nous aider à mieux contribuer à notre comité liturgique de La Broquerie.

Nous avons beaucoup apprécié le camp et souhaitons vraiment y retourner dans un avenir rapproché.

**Marcelle et Monique, étudiantes en 9e année.**



# REMERCIEMENTS

## Remerciements

### Au Manitoba

**LA BROQUERIE —**
Les membres de la famille Bédard remercient bien sincèrement parents et amis pour leur témoignage de sympathie lors du décès de leur bien-aimé frère, M. Elie Bédard.

• • •

Les membres de la famille Simard remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Henri Simard.

• • •

**ST-ADOLPHE —**
MM. et Mmes Wilfrid et Armand Lagassé et leurs enfants remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon, à l'occasion du décès accidentel de Claude et Ronald Lagassé. Un merci spécial aux membres du clergé qui assistèrent aux prières et aux funérailles, aux membres de la Ligue des Femmes Catholiques qui préparèrent et servirent un goûter après les prières et les funérailles, ainsi qu'à la chorale paroissiale pour le chant si bien exécuté.

• • •

**STE-AGATHE —**
M. Jean-Léon Ouimet, ses enfants et les parents de Mme J.-L. Ouimet, décédée, désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie de quelque manière que ce soit.

• • •

**ST-DENIS —**
La famille Raymond désire remercier sincèrement tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, prières, visites, assistance aux prières et aux funérailles ou de quelque façon que ce soit à l'occasion de son récent deuil.

• • •

**ST-VITAL —**
Mme Delphine Lussier et ses enfants désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes et de fleurs ou de toute autre façon.

• • •

**WINNIPEG —**
M. et Mme Arthur Chaput et les membres de la famille désirent remercier très sincèrement tous les parents, les amis et les communautés religieuses de leurs témoignages de sympathie, prières, offrandes de messes et de fleurs, etc., lors du décès de Mme Aurore Chaput.

### En Saskatchewan

**FERLAND —**
Les enfants de Mme Louis Fournier désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de leur mère, soit par assistance aux prières et aux funérailles, offrandes de messes, etc. Merci aussi aux membres du clergé présents, aux dames de la paroisse pour avoir servi un goûter le mardi soir et un autre à la famille avant les funérailles.

# St-Norbert

### In Memoriam

La mort frappe chacun de nous d'une manière ou l'autre durant notre vie. La mort de deux jeunes gars de St-Adolphe, Ronald et Claude Lagassé, a produit un choc inoubliable. Ces jeunes qui avaient tant d'esprit de corps et d'âme rencontraient la mort d'une manière terrible. Le choc de l'accident demeure encore avec nous.

Les étudiants de l'Institut collégial de St-Norbert furent affligés d'une manière spéciale. On dirait même que nous avions perdu une partie essentielle. L'enthousiasme avec lequel ils prirent part aux activités de l'école ne sera jamais oublié. C'est pour cela que nous souffrons comme parents et amis. Une sorte de vide est entrée dans notre vie. La mort de Ronald et Claude nous a montré qu'il faut apprécier les qualités de nos amis durant notre vie.

L'abbé L. Couture, dans son homélie, a dit que parmi toutes les larmes il faut sourire et montrer notre joie parce qu'on est placé sur la terre pour servir Dieu et Lui rendre gloire. Pour le glorifier nous avons offert notre don — Ronald et Claude — et ils sont maintenant avec Jésus-Christ. Ils sont au ciel et ils sont joyeux! A Wilfrid et Marie Lagassé et à Armand et Albertine Lagassé j'offre mes sincères condoléances. Votre tristesse sur la terre est sûrement grande mais la joie qui vous réunira avec vos enfants au ciel est une couronne donnée par la bonté de Dieu.

**Un ami**

# Letellier

### Réunion de l'A.P.M.

Au début d'octobre avait lieu, en la salle Mémoriale de Letellier, la première réunion de l'A.P.M. pour la nouvelle année scolaire 1969-70.

Comme l'abbé H. Messier fut empêché d'y assister, M. Bernard Ayotte accepta de faire la récitation de la prière d'ouverture et de présider à l'installation des nouveaux membres.

Mme Olive Fortier, secrétaire, donna un compte rendu de la dernière réunion qui avait eu lieu en juin.

Lors de la rencontre de l'exécutif à la fin de septembre, nous nous demandions ce que nous pourrions faire afin d'intéresser les assistants. Il fut décidé que nous aurions quelqu'un qui pourrait donner de bons renseignements sur "l'évaluation", sujet qui semble assez important à l'heure actuelle.

M. G. K. Breckman, directeur du développement professionnel à la Société M.T.S., nous suggéra M. R. Peppler, directeur à l'école Tuxedo. Ce choix fut vraiment excellent. M. Peppler accepta l'invitation et nous fûmes heureux de l'avoir comme orateur ce soir-là.

Il débuta en nous disant que l'évaluation représente une valeur, qu'elle doit révéler quelque chose de l'enfant lui-même, doit être écrite en langage compréhensible, donner un portrait de l'enfant, indiquer le progrès, les lacunes. Il n'y a pas que l'enfant en jeu dans l'évaluation; les parents et l'instituteur y ont leur place.

Aujourd'hui nous voulons des gens qui ont confiance en eux, sur qui nous pouvons compter. Il n'y a pas que les points à considérer dans les résultats. La première place devrait être celle de l'attitude au travail, les manières et l'argent en dernier lieu.

Tout devrait être orienté vers l'enfant. Ne pas avoir un standard établi par l'instituteur ou la communauté. Appuyer sur le progrès de l'enfant, sur les facteurs sociaux et émotifs. Comment étudie-t-il? Quelle est son attitude envers l'école, les activités de celle-ci, le respect de ses parents, le repos? Qu'est-ce qui l'intéresse? Les autres l'aiment-ils? Quelle est sa manière de réagir quant à la punition, la récompense? Il doit apprendre à accepter une défaite. M. Peppler aurait pu continuer, mais il est certain que ses paroles ont laissé aux parents et aux institutrices matière à réflexion sérieuse.

Bon nombre de parents répondirent à l'appel, mais il y aurait eu place pour plusieurs autres. Ceux qui sont venus furent très enchantés de ce qu'ils entendirent, et les commentaires étaient des plus favorables.

Mme Mona McClelland remercia M. Peppler, et le tout se termina par le goûter que les dames avaient préparé.

Félicitations à ceux qui assistèrent. Nous espérons le revoir encore souvent au cours de l'année.

# St-Jean-Baptiste

### Etude sur la Commission des Frontières

Le 20 octobre dernier se tenait à St-Jean-Baptiste une importante réunion, sous les auspices de la L.F.C., pour permettre aux gens de se bien renseigner au sujet de la Commission des Frontières concernant les Divisions scolaires.

Quelque 200 personnes assistèrent à cette assemblée. La présidente, Mme Yvette Sabourin, présenta les invités d'honneur, le Frère Fernand Marion, C.S.V., et M. Maurice Gauthier, de la S.F.M. L'exposé des problèmes que soulèvent les recommandations de la Commission des Frontières fut donné avec grande lucidité par le Frère Marion, et M. Gauthier nous fit part du travail accompli par la Société Franco-Manitobaine et des projets à venir, entre autres, le Rallye de décembre prochain.

Le Frère Marion invita l'assemblée à bien considérer les problèmes qui pourraient survenir si les Frontières étaient changées et ce que cela voudrait dire pour la jeunesse étudiante. Nous devons étudier à fond ce changement proposé pour en être bien renseignés et pour tenter de conserver nos droits comme Canadiens français.

M. A. St-Hilaire, vice-président de la Commission scolaire, remercia les invités d'honneur et fit remarquer que les commissaires d'écoles ont besoin de l'appui de la population qu'ils représentent. Le Frère Marion répondit clairement aux diverses questions qui lui furent posées.

Nous aimons croire que plusieurs se rendront aux prochaines réunions qui se tiendront à St-Pierre le 6 novembre, à Morris le 14 novembre et à Dominion City le 20 du même mois, avec but de s'informer davantage sur cette importante question de la Commission des Frontières.

**Le comité de presse**

# La Ligue des Femmes Catholiques prend part à différents projets

SAINT-PIERRE — Dix-neuf membres de la L.F.C. se rendirent à Letellier pour une rencontre avec les sections de différentes paroisses de la Rivière-Rouge. Une étude et une discussion en groupes furent très intéressantes et enrichissantes, l'échange d'idées étant très important.

L'abbé Bélanger, aumônier diocésain, félicita les dames pour une telle rencontre.

Mme Lavallée, de St-Jean-Baptiste, parla au sujet de la Commission des Frontières et des prochaines assemblées, soulignant l'importance de manifester nos idées et d'assister à ces rencontres.

N'oublions pas l'assemblée demain soir, jeudi 6 novembre.

### Manoir St-Pierre

Les résidents du Manoir St-Pierre désirent remercier les membres de la L.F.C. de St-Malo pour leur visite et l'intéressant programme qui leur procura une grande joie. Ensemble ils ont joué au bingo, gagné des prix donnés par la Ligue et joui d'un goûter qui termina la soirée. Les gens du Manoir seront heureux de les voir revenir.

### Départs

Tous souhaitent à M. et Mme Eugène Préfontaine qui sont allés demeurer à St-Vital, beaucoup de bonheur dans leur nouvelle résidence.

Bon succès à la famille Robert Tardi qui laisse St-Pierre pour aller à Thompson, Man., où M. Tardi a un emploi.

# St-Malo

### Filles d'Isabelle

Le mardi 21 octobre avait lieu, à l'école élémentaire de St-Malo, l'installation des nouvelles officières de notre cercle. Pour l'occasion, nous avions l'honneur d'avoir parmi nous notre digne régente provinciale, Sr Aldéa Weickers, qui sait toujours si bien nous encourager dans tous nos projets.

Elle procéda à l'installation des nouvelles élues: ex-régente, Sr Jeanne Gosselin; régente, Sr Cécilia Hamonic; vice-régente, Sr Lucie Catellier; secrétaire-financière, Sr Solange Saucier; secrétaire-trésorière, Sr Marie-Paule Tétrault; secrétaire-archiviste, Sr Anita Catellier; monitrice, Sr Thérèse Forest; chancelière, Sr Florence Préteau; organiste, Sr Hélène Arpin; guides, Sr Cécile Giasson et Sr Anastasie Lambert; gardes, Sr Annette Arpin et Sr Fortunate Racine; rédactrice, Sr Cécile Gosselin; syndics, Sr Eliza Lambert, Sr Rose Clavelle et Sr Hélène Forest; porte-bannière, Sr Alice Dubois.

La régente provinciale souhaita la bienvenue aux nouvelles élues et remercia l'ex-régente pour le beau travail accompli durant ses deux années comme régente du cercle.

Sr Joanne Gosselin, ex-régente, remercia les membres qui ont su lui accorder l'appui toujours nécessaire et nous demanda de continuer d'appuyer notre nouvelle régente dans sa grande tâche.

Après un délicieux goûter servi par le comité social qui sait toujours bien faire les choses, on se quitta avec l'espoir de se revoir à la prochaine assemblée.

**La Rédactrice**

• • •

### Rencontre de la L.F.C.

Le 23 octobre eut lieu, à Letellier, une rencontre régionale de la L.F.C. à laquelle 12 membres de notre conseil assistaient. Divisés en sept ateliers, nous avons discuté des différentes responsabilités de chaque comité, puis il y eut échange d'idées et d'expériences. Le tout se termina par un mot de la première vice-présidente diocésaine, Mme Rita Bisson, et par l'aumônier diocésain, l'abbé Bernard Bélanger.

Merci aux dames de Letellier pour le goûter et la réception que nous avons eus.

### Commission des Frontières

Nous invitons toutes les dames et leurs époux à assister à l'assemblée concernant la Commission des Frontières qui aura lieu le 6 novembre à St-Pierre. Un coup de coeur et rendons-nous en grand nombre.

### Visite au Manoir

L'assemblée mensuelle de la L.F.C. d'octobre fut remplacée par une visite au Manoir de St-Pierre. Quelque 20 dames se rendirent saluer ces pensionnaires. On nous reçut avec enthousiasme. Après avoir échangé idées, vues, jeux divers, le tout se termina par un goûter.

Merci à ces hôtes pour le si bon accueil et au plaisir de les revoir.

### Conseil

Afin de mieux comprendre comment fonctionne le système du gouvernement municipal, cinq dames se rendirent à la séance du conseil du mois d'octobre. Tous ont trouvé cette expérience enrichissante et espèrent en faire profiter les autres.

# AVIS PUBLIC

## Assurance-automobile

Le Manitoba Automobile Insurance Committee, composé de l'hon. Howard Pawley, président; R. D. Blackburn et Frank C. Pagan, recevra des mémoires durant la période du 3 au 17 novembre 1969 inclusivement.

Le Comité espère recevoir des opinions sur le système actuel, ainsi que des détails spécifiques des plaintes et des recommandations pour un programme amélioré d'assurance-automobile au Manitoba.

**Mandat du Comité —**

1. Enquêter sur la possibilité d'initier un programme public d'assurance-automobile.
2. Recevoir et étudier les recommandations sur tous les aspects de l'assurance-automobile.
3. Faire les recommandations jugées dans l'intérêt du public en général.
4. Présenter une esquisse d'un projet de loi.

**Manières de procéder:**

Des mémoires tapés à la machine ou imprimés à 20 copies autant que possible, ou écrits lisiblement à la main sont sollicités de la part des individus, des organisations et des groupes.

On doit signifier son intention de présenter un mémoire au Comité au plus tard le 10 novembre 1969.

Les mémoires doivent être reçus par le Comité au plus tard le 17 novembre 1969.

Le Comité se réserve le droit d'inviter ceux qui soumettent un mémoire à comparaître en personne, entre 2 h et 5 h de l'après-midi, pendant la période indiquée ci-haut, du 3 au 17 novembre 1969, à 1075, avenue Wellington, Winnipeg 3, alors que le public sera bienvenu.

Signé: **Hon. Howard Pawley**, président
**Manitoba Automobile Insurance Committee**

**(Toutes demandes de renseignements doivent être adressées au Secrétaire, The Manitoba Automobile Insurance Committee, 1075, avenue Wellington, Winnipeg 3, Manitoba. Téléphone: 775-8123**

# AVIS

**ICG, Compagnie de Transmission Limitée**
**ICG Transmission Limited**

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à la présente ou à la prochaine session, ou à la session subséquente, pour l'adoption d'un bill privé constituant une corporation portant nom ICG, COMPAGNIE DE TRANSMISSION LIMITEE, et en anglais, ICG TRANSMISSION LIMITED, ayant pour objet la construction et la mise en service de pipe-lines interprovinciaux, extra-provinciaux et/ou internationaux pour la transmission de gaz, d'huile et d'hydrocarbures liquides ou gazeux, et des sous-produits en provenant, à l'intérieur du Canada, dans les provinces du Manitoba et d'Ontario, et à l'extérieur du Canada, conformément aux dispositions de la **Loi sur l'Office national de l'énergie**, chapitre 46 des Statuts du Canada, 1959, tel que modifié, et de toute autre législation générale sur les pipe-lines, édictée par le Parlement.

Les requérants demanderont tous autres pouvoirs et dispositions corporatives jugés nécessaires à la réalisation des objets de la compagnie.

**Daté de Winnipeg, ce 18e jour d'octobre 1969.**

Les Procureurs des requérants,
PITBLADO, HOSKIN & COMPANY
220, avenue Portage,
Winnipeg 1, Manitoba.

# NOTICE

**ICG Transmission Limited**
**ICG, Compagnie de Transmission Limitée**

NOTICE is hereby given that an application will be made to the Parliament of Canada, at the present, next or following ensuing session thereof, for a private bill incorporating a company under the name of ICG TRANSMISSION LIMITED and, in French, ICG, COMPAGNIE DE TRANSMISSION LIMITEE, for the purpose of constructing and operating interprovincial, extra-provincial and/or international pipe lines for the transport of gas, oil and other liquid and gaseous hydro-carbons and products thereof within Canada in the Provinces of Manitoba and Ontario, and outside Canada, subject to the provisions of the National Energy Board Act, Chapter 46 of the Statutes of Canada, 1959, and amendments thereto and of any other general legislation of the Parliament of Canada relating to pipe lines.

The applicants will request such other powers and corporate provisions as may be deemed necessary for the carrying out of the objects of the company.

**Dated at the City of Winnipeg, this 18th day of October, 1969.**

PITBLADO, HOSKIN & COMPANY
Solicitors for the Applicants.
220 Portage Avenue,
Winnipeg 1, Manitoba.

# Institut collégial St-Claude

**S.U.C.O.**

Mlle Diane Cantin, revenue d'Afrique durant l'été, a bien voulu répondre à l'invitation d'adresser la parole aux étudiants des deux classes de 12e année.

Tous réunis dans le nouveau local, ils ont pu goûter une période de classe des plus intéressantes.

Comme Mlle Cantin a enseigné pendant deux ans en Afrique dans le cadre de S.U.C.O., elle se trouvait en très bonne position pour expliquer à nos finissants le fonctionnement de l'organisation du Service Universitaire Canadien Outremer, avec les demandes et les exigences.

Ensuite, ce fut un bel exposé sur le Ghana où se trouvait son champ d'action. Tout y a passé: les moeurs, la géographie, la politique du Ghana qui ne sont pas nécessairement celles de l'Afrique entière.

La période s'est terminée par une exposition de matériel africain comme la monnaie, les vêtements et divers accessoires. Nécessairement, une période normale est trop courte pour tant de belles choses, c'est pourquoi une partie de l'heure du diner a passé inaperçue.

Nous remercions Mlle Diane Cantin de nous avoir procuré ces bons moments et d'avoir aidé au développement culturel des finissants. Nous souhaitons pouvoir rencontrer plusieurs personnes de cette trempe dans un avenir rapproché.

**Réunion à Lourdes**

Deux étudiants de l'Institut collégial St-Claude ont cru bon de faire une intervention devant les représentants de la Commission des Frontières et les quelque 500 personnes réunies dans la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes. J'imagine que cela doit prendre une certaine dose de courage pour affronter un public aussi représentatif lorsqu'on est encore étudiant.

Gilbert Rocan, représentant l'élément français, a réussi en quelques mots à prouver la nécessité d'une vie française dans une école à majorité française.

Stuart Garriock, encore plus brièvement, s'est dit fier de son école quoiqu'anglais de naissance et de religion protestante, et qu'il pouvait s'épanouir librement sans atteinte à sa personnalité.

Nous sommes fiers de ces deux étudiants qui ont clarifié aux yeux de tous une situation controversée.

Puisqu'il s'agit de l'éducation des jeunes, ils doivent avoir un peu leur mot à dire dans l'organisation du système.

**Un autre animal dans l'école**

Cette fois-ci, c'est un être vivant que nous avons accueilli, sans arrière-pensée de dissection. Un raton-laveur âgé de trois mois a circulé librement dans quelques classes durant une journée entière. Qu'il ait causé involontairement quelques commotions, cela va de soi, mais la connaissance plus parfaite de cet animal en valait la peine.

On comprend mieux maintenant la raison du nom qui lui a été donné, quand on l'a vu laver dans un plat chacun des morceaux de nourriture, avant de le porter à sa bouche.

En passant, c'est un animal très affectueux et très propre qui peut faire un favori pour les enfants. Surtout s'il est capturé très jeune, il n'y a aucun problème d'adaptation.

Dans notre cas, il a fallu le retourner à sa famille d'adoption après avoir fait quelques constatations et pris quelques notes.

**Hallowe'en et UNICEF**

Le mauvais côté de notre nature nous porte souvent à monter en épingle les coups plus ou moins pendables qui se font autour de nous et à fermer les yeux sur les bonnes actions. Combien il est plus sain et agréable de faire le contraire! On a tellement d'occasions de s'émerveiller devant le comportement de personnes qui, malgré certaines faiblesses, manifestent de grandes qualités de coeur.

Le soir du 31 octobre est le temps idéal pour assister au contraste. L'enthousiasme manifesté par les étudiants de l'Institut collégial St-Claude dans la cueillette de fonds pour les jeunes des pays sous-développés en est une preuve. Cette année nous avons ramassé plus de $265.00 en deux heures. De plus, une soirée épatante a été organisée par les jeunes eux-mêmes. Dans une salle décorée de ballons, de citrouilles, de fantômes et de sorcières, on a chanté en choeur, il y a eu quelques démonstrations de danses particulières, pour terminer par des danses plus modernes par tout ce jeune monde. Professeurs et élèves se sont amusés ferme ensemble après avoir travaillé ensemble pendant toute une semaine.

Un tel bilan relègue dans l'ombre les incartades de deux élèves qui ont perdu de vue le bien commun. Heureusement, il s'en est trouvé plusieurs pour réparer sur-le-champ les dégâts.

**Aimé-Onil Dépôt.**

# N.-D.-de-Lourdes

**Bingo**

Les gagnants lors de la soirée de bingo du 26 octobre furet comme suit: prix de $50.00, Mme Yvonne Dubois, de St-Claude; $15.00, Mmes R. Watkins, de Rathwell, et H. Knibbs, de Holland, et M. Lucien Grenier, de St-Léon; $10.00, Mlle Marie-L. Rozière, Mmes Joseph Bosc, Antoine Chabbert et Antoine Labossière, MM. A. Middleton, de Holland, Fred Delf, de Rathwell, Roger Théroux, de Cardinal, Lawrence Iby, de Rosebank, et Jean Mabon, de Cardinal; $5.00, Mlle Gisèle Pantel, Mmes Henri Comte, Antoinette Brouzes, Antoine Bérard, de Treherne, Edith Ambrose et M. Mitchel, de Jarnouin, Laurie Tichit, Antoine Bérard, A. Metchess, de Edwin, Michel Boulet, de Somerset, et A. Paracholski, de Manitou, et M. Louis Brouzes; prix d'entrée ($5.00), M. Pierre Produniuk, de St-Claude.

Le prochain bingo aura lieu le 9 novembre, à 8 h du soir, avec un gros lot de $500.00 en 58 numéros.

**Chevaliers de Colomb**

Le jeudi 30 octobre, à la salle paroissiale, eut lieu une soirée sociale du Conseil Langevin avec musique fournie par l'orchestre continental de Winnipeg qui sut rendre la soirée une des plus gaies et des plus agréables.

M. Masserey, Grand Chevalier, exprima ses remerciements sincères à l'assistance, et tous quittèrent la salle enchantés.

**Soirée sociale**

Une soirée sociale aura lieu le vendredi 7 novembre, à 9 h p.m., en la salle communautaire de Somerset en l'honneur de Mlle Suzanne Dupasquier et de M. Romain Grenier à l'occasion de leur prochain mariage. Tous les parents et amis sont cordialement invités d'y assister.

**Hallowe'en**

Le 31 octobre, par un temps idéal, ce fut une grande célébration pour les enfants qui défilèrent dans les rues. Très peu de résidences ne furent pas visitées. Plusieurs parents ont laissé savoir qu'aucune voiture fit de la vitesse excessive ce soir-là, et ce fut une agréable veillée pour les enfants qui en garderont un bon souvenir. Merci à tous pour leur collaboration.

**Date à retenir**

Le vendredi 5 décembre, à 7 h p.m., auront lieu un banquet et une soirée sociale. Vous pouvez obtenir vos billets, soit au bureau du village, à la Caisse populaire, à Notre Dame Sundries. L'hon. E. Schreyer, premier ministre du Manitoba, sera l'orateur invité.

# Aubigny

**Activités de la L.F.C.**

Le 23 octobre, quatre membres de l'exécutif se rendirent à Letellier pour assister à une conférence régionale. Il y eut travail en groupes où chacune pouvait choisir le genre de discussion qui lui convenait le mieux. Ce fut très instructif tout en étant intéressant. Merci aux dames de Letellier pour leur aimable accueil.

Le 30 octobre, la L.F.C. lançait une invitation à leur paroisse voisine pour assister à une réunion ayant pour but de se renseigner sur le rapport de la Commission des Frontières.

Le 29 octobre, des membres de la Ligue se sont rendus aux funérailles de Mme Jean-Léon Ouimet. Sincères condoléances aux familles Ouimet et Hébert.

**Collation des diplômes**

Deux jeunes filles de la paroisse prenaient place parmi les 30 finissants qui reçurent leur diplôme à St-Jean-Baptiste le dimanche 26 octobre. Ce sont: Mlles Yvette Clément et Lorraine St-Onge. Toutes deux suivent maintenant des cours en sténographie, Yvette au M.T.I. et Lorraine au Collège commercial. Félicitations et bonne chance aux deux finissantes.

# Jubilé d'argent de M. et Mme A. X. Fillion, célébré à St-Jean-Baptiste le 11 octobre

ST-JEAN-BAPTISTE — Le samedi 11 octobre, en l'église de St-Jean-Baptiste, au milieu de nombreux parents et amis, M. et Mme Arthur-X. Fillion fêtaient leur jubilé d'argent.

L'abbé D. Roy, curé, célébra une messe aux intentions des jubilaires et donna une homélie appropriée à l'occasion. Le plus jeune et le plus vieux des enfants de M. et Mme Fillion, Michel et Jean-Paul, servaient la messe, tandis que leur fille, Jacqueline, lut l'épitre. Des cantiques furent exécutés à l'entrée des jubilaires et pendant la messe par la chorale de St-Jean-Baptiste, accompagnée à l'orgue par Mlle Arlette Comeault. D'autres cantiques furent interprétés par Mme Arthur Houle, belle-soeur des jubilaires, accompagnée à l'orgue par M. Marcel Boulet, neveu. Les jubilaires reçurent la communion sous les deux espèces et renouvelèrent leurs promesses de mariage.

Après la cérémonie religieuse, de nombreux parents et amis se rendirent à la salle du Centenaire pour une réception. La jubilaire, au bras de son mari, était bien charmante dans sa robe bleue et accessoires argentés. La marche d'entrée fut interrompue par un appel téléphonique de M. et Mme Louis Rajotte, de Vancouver, qui souhaitaient aux jubilaires une bonne veillée. Au cours d'une petite cérémonie qui suivit la marche, M. Léo Sarrasin raconta certains petits événements comiques sur la rencontre des jubilaires il y a 25 ans passés. L'abbé Roy félicita les héros du jour, et M. Eugène Houle, frère de la jubilaire, proposa un toast à leur santé et à leur bonheur. Une des filles des jubilaires, Louise, lut ensuite une adresse au nom des amis, parents et enfants félicitant M. et Mme Fillion pour leur dévouement durant ces 25 années. Un cadeau des parents et amis fut présenté par Mona, fille des jubilaires.

Vint ensuite le tour des jubilaires eux-mêmes qui remercièrent du fond du coeur tous ceux qui étaient venus célébrer ce jour avec eux.

L'orchestre, le même qu'au mariage de M. et Mme Fillion il y a 25 ans, fit les frais de la musique au cours de la soirée. Le lendemain, un souper-surprise fut servi aux parents et amis.

Les jubilaires désirent remercier encore une fois tous ceux qui sont venus célébrer avec eux cet événement qui restera une journée innoubliable. Ils remercient aussi pour les cadeaux, cartes ou messages de félicitations reçus.





# Ile-des-Chênes

**Catéchèse**

La paroisse bénéficie actuellement de cours de catéchèse. Les premières causeries sont données par M. Emilius Goulet, P.S.S., professeur d'écriture sainte. C'est un excellent moyen pour nous d'approfondir nos connaissances religieuses. A nous d'en profiter.

Le prochain cours aura lieu le lundi 10 novembre, à 8 h du soir, au Centre récréatif d'Ile-des-Chênes. Soyons là en grand nombre.



# LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE offre un régime de SÉCURITÉ FAMILIALE pour ses MEMBRES

**Nouveaux membres du mois d'octobre**

Alarie, Père Joseph
Allard, M. et Mme Doric
André, M. Paul
Aubin, l'abbé Léonce
Aubin, Mlle Thérèse
Bélisle, Mlle Cécile
Benjamin, M. et Mme Clément
Bétournay, M. et Mme Robert
Bilodeau, M. et Mme Donat
Bisson, M. et Mme Antonio
Bonnefoy, M. et Mme Ray.
Brunet, M. et Mme Paul
Brunet, M. et Mme Pierre
Campeau, l'abbé Robert
Carrière, M. et Mme Bazil
Carrière, M. et Mme Gérard
Carrière, M. et Mme Guy
Champagne, M. et Mme Ger.
Champagne, M. et Mme Marcel
Chaput, M. et Mme Joseph
Chaput, M. et Mme Lucien
Comeault, M. et Mme Armand
Comeault, le Frère Jules
Côté, Mlle Jacqueline
Couture, M. et Mme Etienne
Desaulniers, M. et Mme Art.
Desaulniers, M. Richard
Desjard'ns, l'abbé Fernand
Desmarais, M. et Mme Lucien
Dionne, l'abbé Gérard
Dotremont, Mme Yvette
Dufault, M. et Mme Claude
Dupasquier, M. et Mme Louis
Fréchette, l'abbé Albert
Fréchette, M. et Mme Roger
Fredette, M. et Mme Lucien
Gagné, M. et Mme Claude
Gagné, M. et Mme Joseph
Garand, M. Jean
Girardin, M. et Mme Gilles,
Labossière, Mlle Eliette
Lambert, l'abbé Gérard
Landry, M. et Mme Jean
Laroche, M. et Mme Louis
Laroche, M. Marcel.
Laurencelle, l'abbé Louis
Laurin, le Dr et Mme Armand
Lussier, M. et Mme Denis
Marion, le Frère Fernand
Marius, M. et Mme Raymond
McCarthy, M. et Mme Frank
Michaud, M. et Mme Alphonse
Morier, M. et Mme Guy
Paillé, M. et Mme Maurice
Painchaud, Mlle Annette
Pelland, M. et Mme Gérard
Perrin, M. et Mme Louis
Privé, M. et Mme Gérard
Ritchot, le Frère Norbert
Roch, M. et Mme Henri
Rochon, M. et Mme Gaston
Rochon ,le Frère Michel
Rousseau, M. et Mme Gérard
Roy, l'abbé Raymond
Sabourin, le Dr et Mme Geo.
Stanners, M. et Mme James
St-Hilaire, M. et Mme Joseph
St-Hilaire, Mlle Laraine
Sylvestre, M. et Mme Roland
Thibault, l'abbé Lionel
Touchette, l'abbé René
Tremblay, Mlle Irène
Tremblay, M. Roland
Turenne, M. Bernard
Vincent, M. et Mme Armand
Vrignon, M. et Mme Bernard
Wolfe, M. et Mme Bernard

# Cut Knife

**Çà et là**

M. et Mme Gérald Smith ont assisté au mariage de leur neveu, à Red Deer.

Mme Rose Dion est allée passer l'hiver au Texas.

# Mariage

**En Saskatchewan**

**ST-LOUIS —**

**Tessier-Lawrence**

M. Joseph Tessier, fils, de St-Louis, a épousé Mlle Carol Lawrence à Fort William, Ont., le samedi 11 octobre. Les nouveaux mariés ont fait un voyage de noces en Saskatchewan et en Alberta. A leur retour ils résideront à Fort William.

# Naissances

**PRINCE-ALBERT —**

Le 10 septembre: Richard-William, fils de M. et Mme André Parent, baptisé le 28 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Amery Bernard.

Le 5 octobre: Rhéanne-Marie, fille de M. et Mme Patrick Chrétien, baptisée le 12 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Rémi Gareau.

# Ste-Agathe

**Malades**

Prompt rétablissement à Mme Albert Girouard, hospitalisée à Steinbach pour intervention chirurgicale, ainsi qu'à Mme Emile Sorin, en convalescence chez sa cousine, Louise Sorin, de St-Boniface, après un séjour à l'hôpital.

**La Commission des Frontières**

Le jeudi soir 30 octobre, une assemblée se tenait à la salle paroissiale dans le but d'étudier le rapport de la Commission des Frontières. Mme Yvette Courcelles présenta M. Albert Lepage, conférencier invité, qui fit l'historique de la Commission des Frontières depuis ses débuts en 1958. Après quelques années on s'aperçoit des déficiences des premières divisions scolaires, on veut les changer dans des buts louables en soi mais qui ne répondent pas du tout aux aspirations des groupes ethniques qui composent les différentes divisions. Après avoir entendu M. Lepage, réfléchi et discuté, on conclut qu'un changement de frontières, tel que proposé, serait un désastre à bien des points de vue et que les avantages qu'on pourrait en retirer restent très aléatoires.

Mme Alice Labelle présenta Mme Lavallée, de St-Jean-Baptiste, qui fit connaitre l'opinion des gens de sa localité qui se trouve en parfait accord avec celle des gens de Ste-Agathe. Il fut donc décidé qu'une pétition serait signée et que des copies seraient envoyées, avec le mémoire des sept sections de la Ligue des Femmes Catholiques de la Division de la Rivière-Rouge, au chef du gouvernement manitobain, M. Schreyer, et aux autres qui pourraient être impliqués dans cette affaire primordiale, afin qu'on sache bien ce que pensent les Canadiens français de ce chambardement intempestif. De plus, on se propose d'aller en grand nombre aux assemblées de délibérations qui se tiendront à St-Pierre, à Dominion City et à Morris où l'on présentera le mémoire et la pétition.

# St-Louis

**Elus par acclamation**

Il n'y eut pas d'élection municipal ce mercredi 5 novembre puisque MM. Bertrand Régnier et Claude Campagna, du village de St-Louis, furent élus conseillers par acclamation.

**Jardin d'enfants**

Au cours du mois de novembre, le Jardin d'enfants ouvrira de nouveau ses portes. Les parents qui désirent y inscrire leurs enfants peuvent s'adresser à Mme Robert Begrand, de Hoey.

**Çà et là**

Mlle Marie Tessier, fille de M. et Mme Joseph Tessier, a obtenu son diplôme de garde-malade de l'hôpital général de Regina, le vendredi 17 octobre.

M. et Mme Seymour Ball sont partis pour la Floride, le 29 octobre, pour y passer l'hiver.

# Chevaliers de Colomb

**Conseil Langevin no 4280 Regina, Sask.**

**Prochaine assemblée**

La prochaine assemblée mensuelle régulière d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le vedredi soir 14 novembre, à 8 h, à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

**Messe commémorative**

La messe commémorative pour nos frères défunts aura lieu le vendredi 14 novembre, à 7 h 30, en l'église St-Jean-Baptiste.

**Félicitations et remerciements**

Félicitations au député d'Etat Herb Ekvall d'avoir marché 20 milles le 27 septembre afin d'annoncer le marcheton du 5 octobre, organisé par les Chevaliers de Colomb, au profit de l'orphelinat Ste-Anne à Ituna, ainsi qu'à notre Grand Chevalier Bernard Jeannotte, à notre député Grand Chevalier Roland Lallier et à tous ceux qui ont pris part à cette marche.

Remerciements à tous ceux qui ont participé et aidé à faire un succès du grand bingo et du tirage, organisés par les Dames de l'Autel de la paroisse St-Jean-Baptiste.

Remerciements à nos frères Gérard de Laforest, René Béchard, Léonard Béchard, Edmond DeCorby, Don Meyers, Armand Laberge, Norbert Lepage, Roger Poissant, Eugène Proulx, Armand Audette, Arthur Landry et Paul Rousseau, qui ont travaillé et aidé durant la journée du marcheton du 5 octobre, ainsi qu'aux chevaliers et non-chevaliers qui ont participé d'une façon ou d'une autre au succès de cette journée.

Remerciements au frère P. Saganski, député de District, et à sa troupe pour l'installation des officiers des Conseils Langevin, Janssen et Bishop Budka, le 24 octobre, ainsi qu'au Conseil Bishop Budka pour l'organisation de la soirée danse-cabaret qui suivit l'installation à la salle St-Jean-Baptiste.

**P. K.**

# Debden

**Bazar annuel**

Le bazar qui eut lieu le dimanche 19 octobre fut bien une réussite puisque les recette furent de $1,166. Merci à l'abbé Ernest Labbé, curé, et aux nombreux paroissiens qui l'ont aidé à organiser cette journée.

Les heureux gagnants au bingo furent Mlles Chantal Gaudet et Lynn Paquette, Mme Honoré Tardif, Mlle Cécile Cyr, Mme Athanase Lajeunesse, Mme Charles Cyr, M. Alfred Brunet, Mme Henri Frenette, M. Laurent Ruel, M. Théophile Leclerc, M. Camille Lepage, Mme Roger Cyr, M. Pierre Bilodeau, Mme Emilien Cyr, M. Perry Isbister, Mlle Aline Brûlé, Mme Bruno Demers, Mme Irwin Lukan, Mme Pierre Pagès, M. Normand Paquette, Mme Jules Tisserand et Mme Yoland Couture; à la loterie, Mme I. Eliason (un couvre-lit), Mlle C. Gaudet (30 livres de miel), M. Lionel Blais (une dinde) et M. Lucien Bisson (un ensemble de bois).

**Malade**

Mme Honoré Tardif est de retour d'un séjour de quelques jours à l'hôpital de Big River.

# Willow Bunch

**Shower**

Un shower eut lieu le 26 octobre chez Mme Georges Lavallée en l'honneur de Mlle Marie-Reine Forest dont le mariage à M. Roland Rainville, de Willow Bunch, eut lieu le 1er novembre.

# Prince-Albert

**Çà et là**

Tous les mardis matin, au Centre paroissial, on donne un cours sur la bible, de 9 h 15 à 10 h 30. Toute personne intéressée est cordialement invitée.

On demande des dames volontaires ou des groupes de dames pour visiter les pensionnaires de la prison des femmes à Prince-Albert. Ces pensionnaires profiteraient du contact avec des personnes prêtes à leur témoigner de la sympathie. Si vous ne pouvez les visiter, au moins envoyez-leur des livres ou revues, même des bons vêtements qui ne vous servent plus. Si ce service vous intéresse, entrez en rapport avec Mme Alma Jeanneau au numéro 764-0534. Elle est la directrice de ce service pour la Ligue des Femmes Catholiques.

Félicitations à Me Omer Archambault qui a été élu par acclamation à la Commission scolaire des écoles séparées de la ville de Prince-Albert.

Prompt rétablissement à M. Onésime Bernier, patient à l'hôpital de la Ste-Famille.



# NOUVELLES INTERNATIONALES

**Italie**

## Huit groupes au sein de la démocratie chrétienne en pleine crise

par Georges Huber

Les agitations sociales en Italie s'aggravent d'une crise au sein de la démocratie chrétienne qui, depuis l'été dernier, porte seule les responsabilités du gouvernement dans le Cabinet Rumor.

Le groupe des "Dorothéens", supporter de M. Piccoli, secrétaire du parti démocrate chrétien, s'est dissous. C'est un des huit groupes de la démocratie chrétienne. Il comprenait 38% des conseillers nationaux et se situait au centre droit du parti.

Elu secrétaire l'hiver dernier, à une faible majorité, M. Piccoli s'était toujours trouvé dans une situation précaire. "J'en ai assez, dit-il l'autre jour, d'ouvrir chaque matin les journaux pour constater que les leaders des huit groupes de mon parti ne savent faire rien d'autre que de me démolir. Inutile de continuer dans une atmosphère où le dialogue n'est plus possible." Las de cette guerre intestine, il donna sa démission mardi dernier.

Les leaders du groupe dorothéen, hostiles à M. Piccoli, tendent à un rapprochement avec les autres groupes de centre gauche de la démocratie chrétienne, en vue de former avec eux un bloc plus puissant.

Ce déplacement du centre de gravité entraînera l'élection d'un nouveau secrétaire de la démocratie chrétienne et peut-être aussi, à brève ou longue échéance, la formation d'un nouveau gouvernement. Déjà, le bruit court à Rome que M. Fanfani, actuellement président du Sénat, pourrait succéder à M. Rumor pour reconstituer un Cabinet de coalition de centre gauche avec les socialistes et les républicains.

**Initiateur de l'ouverture à gauche**

Ancien secrétaire de la démocratie chrétienne, douze fois ministre, quatre fois chef du gouvernement, plein d'initiatives et d'allant, M. Fanfani est, avec M. Moro, un des initiateurs de la politique d'ouverture à gauche. Il jouit d'un certain prestige parmi les républicains et parmi les socialistes. Au sein même de la démocratie chrétienne, il ne compte qu'un petit groupe d'adhérents. Son caractère ambitieux et son tempérament parfois abrupt ("le petit duce") lui ont aliéné des sympathies. Si peu l'aiment, beaucoup le craignent. Il se pourrait que, pour débloquer la situation présente, très tendue au point de vue social et incertaine au niveau politique, il prenne la succession de M. Rumor, l'actuel chef du gouvernement.

Il est vrai que M. Fanfani prépare sa candidature à la présidence de la république en automne 1971. Mais rien ne l'empêche d'occuper entre temps la charge de chef du gouvernement.

Il est beaucoup question dans les journaux des huit groupes dans lesquels s'articule le parti démocrate chrétien et des courants dans lesquels plusieurs de ces groupes se partagent à leur tour. Devant ces divisions et ces subdivisions, l'homme de la rue perd pied. Il comprend de moins en moins le langage nébuleux des hommes politiques.

**Crise et malaises**

M. Colombo, ministre du Trésor, un des artisans de la dissolution du groupe des "Dorothéens", admet sans ambages ce malaise: "Les partis et les courants sont en train de se perdre en d'interminables palabres sur des formules politiques. A mon avis, c'est là le danger le plus grave pour l'Italie: la classe politique dirigeante a perdu la confiance du peuple et elle doit s'employer à la regagner au plus tôt en abordant les vrais problèmes de la nation."

La démocratie chrétienne n'est d'ailleurs pas seule à traverser une crise. Le monolithique parti communiste se voit menacé par des fissures. Les dirigeants ont dû se berner à déplorer, sans les condamner, les idées d'un nouveau périodique communiste indépendant, par crainte d'amorcer une sécession. Le parti socialiste réunifié hâtivement en 1966 s'est de nouveau divisé en juillet dernier, les sociaux démocrates ayant repris leur liberté.

Si, malgré l'usure du pouvoir, les démocrates chrétiens sont restés unis dans un parti qui a recueilli 40% des voix aux élections générales d'avril 1968, c'est qu'au-delà des ambitions et des divergences de vues qui les divisent, ils ont du moins un commun idéal fondé sur une base solide.






Voici les astronautes d'Apollo 12 qui doivent s'élancer vers la lune la semaine prochaine. Charles Conrad (à gauche), le commandant Richard F. Gordon, pilote du module de commande, et Alan L. Bean (à droite), pilote du module lunaire, s'apprêtent ici à faire une vérification de leurs véhicules. Dans l'encart, l'emblème officiel d'Apollo 12. (Photo TTS)

**Brésil**

## Les chances de démocratisation du régime de plus en plus lointaines

par Otto Engel

Un jour à peine après avoir été désigné par ses collègues militaires pour occuper le poste de président de la République brésilienne, le général Garrastazu Medici présentait les projets de son gouvernement. "A la fin de mon administration, dit-il, j'espère que la démocratie sera définitivement instaurée dans notre pays, et que seront fixées les bases de notre développement économique et social . . . Je considère que nous ne pouvons pas perdre davantage de temps. Au lieu de critiquer le passé, nous devons tirer profit de toutes ces critiques pour construire l'avenir." Il dit aussi, entre autre, qu'il voulait "des universités libres, des partis politiques libres, des syndicats libres, une presse libre et une Eglise libre."

Mais l'opinion publique a accueilli avec quelques réserves les déclarations du nouveau président, car les gouvernements antérieurs avaient déjà fait des promesses semblables. Elle sait aussi que l'action de ces gouvernements a sensiblement contredit les déclarations.

Selon un bilan dressé par l'hebdomadaire brésilien **VEJA** le régime, issu de la révolution d'avril 1964, "a démis, cassé, expulsé, mis en résidence surveillée et banni au moins 4,394 personnes". Le même hebdomadaire affirme que 10,000 personnes ont été emprisonnées. En cinq ans, deux Constitutions ont été élaborées: quinze "actes institutionnels" ont été édictés pour apporter des correctifs à la Constitution. D'autre part, 70 "actes complémentaires" ont élargi la portée des actes institutionnels.

La loi sur la presse a été adoptée, ainsi que la loi "de sécurité nationale" (d'ailleurs deux fois remaniée). La peine de mort a été rétablie quelques jours à peine avant la maladie du maréchal Costa e Silva. Les trois présidents qui avaient gouverné le Brésil avant les militaires sont tombés en disgrâce: Juscelino Kubijschek et Janio Quadros ont vu leurs droits politiques et civils suspendus pour dix ans, tandis que Joao Goulart est exilé en Uruguay. De nombreux leaders nationaux tels Carlos Lacerda et Miguel Arraes ont été "cassés". Les partis politiques ont été supprimés. L'Union nationale des étudiants a été dissoute. Enfin, les hautes instances militaires en sont venues à nommer le président de la République: tel est un rapide bilan du régime que commence à connaître l'opinion.

Devant ces faits, l'opposition, qui ne dispose plus d'armes légales, glisse un peu plus chaque jour dans la clandestinité. Toujours, selon l'hebdomadaire VEJA, le bilan de l'action clandestine peut déjà s'établir à "26 morts, 223 blessés, plus de 50 grandes manifestations étudiantes, deux violentes grèves d'ouvriers, une centaine de hold-up dans les banques, 45 attentats terroristes".

Il semble que l'opposition fasse certains progrès dans le peuple, en raison surtout des conditions économiques. En effet, une des principales mesures de lutte contre l'inflation a été le "gel des salaires, et sa conséquence directe, la diminution du pouvoir d'achat des salariés. Aussi certains pensent que de nombreux actes de terrorisme — et en particulier les hold-up — sont surtout dus à ces circonstances.

Cependant, dans les hautes sphères militaires, ceux qui pensent que le terrorisme a des racines économiques sont peu nombreux. La plus grande partie des généraux continue d'expliquer le terrorisme par l'action de la Russie, de la Chine, de Cuba.

Ce qui est à peu près certain, c'est que les "terroristes", convaincus désormais qu'ils ne pourront rien faire de valable seuls, souhaitent de plus en plus l'appui extérieur. Si le gouvernement, disent-ils, a besoin de l'aide des Etats-Unis pour se maintenir au pouvoir, nous aussi nous avons besoin de l'aide des pays communistes si nous voulons arriver à changer la situation du pays.



**En dépit de son attachement à la cause Palestinieenne**

## L'arabisme doit éviter de conduire le Liban à la ruine

par Pierre Rondot

En son présent paroxysme, la crise libanaise n'est pas une surprise pour le monde arabe: nul ne pouvait s'attendre à ce que suffisent longtemps des expédients imaginés il y a six mois. Quel que fut le fait de l'autorité du président de la République, la simple qualité d'intérimaire conservée par le fait du gouvernement compromettait l'équilibre politique libanais fondé sur une quasi-parité islamo-chrétienne. Et les arrangements provisoires, plus ou moins explicites, qui sous le contrôle de l'armée libanaise limitaient les activités de la résistance palestinienne, ne pouvaient longtemps se prolonger de façon tacite et devaient fatalement s'user.

Il était inévitable que la résistance s'efforçât de gagner à la main, amenant à réagir une armée qui ne pouvait toujours laisser grignoter ses positions. Et M. Rachid Karamé, représentant organique de l'opinion musulmane du Liban, mais obligé de contrarier les tendances et les passions de ses mandants devait un jour se distraire de cet insoluble dilemme.

Cependant, durant ces six mois, les choses ont changé dans le monde arabe, enclin à des habitudes de plus en plus radicales. La révolution continue d'y progresser: elle atteignit en mai le Soudan et, en septembre, la Libye. La résistance palestinienne accroît le rythme de ses actions, et donc son audience. La République arabe unie a fait du canal de Suez un front actif. L'Arabie vit dans la fièvre du combat.

Aussi des Etats Arabes, qui n'avaient réagi que verbalement à la crise libano-palestinienne du printemps, opposent-ils aussitôt des actes à la crise de septembre. La Syrie ferme sa frontière: c'est le blocus terrestre du port de Beyrouth, c'est aussi l'asphyxie de la Jordanie, qui n'a guère d'autre exutoire. Libye, Algérie, Irak rompent avec le Liban ou menacent de le faire.

Toutefois, la République arabe unie s'efforce encore à la conciliation: en dépit des risques qu'il court à l'instant car il est sous la menace constante de ces trois points extrémistes, le président Gamal Abd el Nasser s'adresse à Beyrouth en des termes qui laissent apparaître une volonté de bons offices.

Le président Charles Helou en appelle à la Ligue arabe. Cette démarche est logique et opportune: le Liban n'a accédé à la Ligue et accepté de participer à l'arabisme que sous réserve du respect de son intégrité, c'est-à-dire aussi du maintien de son équilibre interne. Ce pays de communautés multiples offre ainsi un exemple de coexistence, qui, soulignait-on récemment à Beyrouth, constitue le plus éloquent défi à l'exclusivisme d'Israël. Il est donc parfaitement fondé à demander à ses partenaires arabes de ne pas compromettre les bases mêmes de sa vie nationale, et ce, quels que soient leurs sentiments à l'égard de la République du Liban. Mais comment fera-t-il, en pratique, valoir ses vues, si la fraction musulmane de sa population récuse cette politique?

En ces jours dramatiques, on songe à Riadh Solh qui, en des circonstances non moins difficiles, fit garantir la symbiose islamo-chrétienne au Liban. Le pays a besoin d'un autre Riadh Solh. M. Rachid Karamé en aurait l'étoffe morale et l'habileté politique, mais depuis de longs mois il s'est, loyalement d'ailleurs, usé en des efforts désespérés de compromis, qui ont ébranlé son crédit auprès de ses coreligionnaires.

L'intérêt de l'arabisme n'est pas d'acculer le Liban à la catastrophe: ce faisant, il se mutilerait lui-même. On peut encore espérer qu'il le comprendra en temps utile.



**France**

## Le silence du Général de Gaulle

par Maurice Herr

Au fil des jours, l'après-gaullisme se révèle être une entreprise extrêmement difficile et hasardeuse. A Colombey-les-Deux-Eglises, le Général de Gaulle se tait obstinément. On l'attendait à Paris, où des locaux de travail ont été aménagés à son intention, mais il n'a pas remis les pieds dans la capitale depuis son départ, au lendemain du référendum du 27 avril. A n'en point douter, ce silence persistant, cette absence sont des actes politiques. Mais comment les interpréter?

La bombe que vient de lancer M. Louis Vallon, en publiant un pamphlet intitulé "l'anti-de-Gaulle" doit-elle être considérée comme un débat de réponse à cette interrogation? Tout est-il que ce livre provoque de vifs remous dans les rangs du Gaullisme et fait apparaître, çà et là, de dangereuses lignes de fracture. Désormais, privée de son sommet politico-psychologique, la grande pyramide gaulliste laisse maintenant apparaître les graves lézardes de l'édifice, et d'aucuns s'en vont en répétant les paroles de l'Evangile: "Tout royaume divisé contre lui-même court à sa perte".

Certes, M. Louis Vallon n'est pas tout le Gaullisme, et il jouit d'une solide réputation de franc-tireur, d'enfant terrible. Mais il fut et reste l'un des plus fidèles compagnons du Général de Gaulle, un de ceux qui se feraient couper en quatre pour lui. Aussi bien, "l'anti-de-Gaulle" peut-il être considéré comme un réflexe passionnel tout autant que comme une démarche politique. Il n'en reste pas moins que ce livre critique durement l'attitude et le comportement du Président de la République, Georges Pompidou, accusé d'avoir largué une part importante de l'héritage gaulliste, et ce, circonstance aggravante, avec préméditation.

Pour M. Vallon, homme de gauche, c'est la classe possédante qui a finalement chassé de Gaulle du pouvoir. L'idée de participation, contenue dans le référendum du 27 avril, avait suscité en elle de vives alarmes. Elle craignait en effet un transfert de responsabilités qui lui enlèverait une part du pouvoir économique qu'elle détient sans partage. Elle a donc saisi l'occasion du référendum pour écarter cette menace personnifiée par le Général de Gaulle.

* * *

M. Pompidou a-t-il été complice de la manoeuvre? M. Vallon l'affirme. "L'anti-de-Gaulle", c'est lui. Non pas qu'il ait été infidèle au Général, mais simplement parce qu'à travers le prisme des classes possédantes, dont il est l'émanation, il avait une autre vue sur l'avenir politique et économique de la France. "M. Pompidou, dit Louis Vallon, c'est par rapport à de Gaulle ce que Sancho Pança était par rapport à Don Quichotte. Sancho était fidèle mais ne voyait pas du tout les choses de la même façon que son maître. Il était son "anti"...

Bref, M. Vallon reproche à l'actuel président de la République d'avoir, par l'annonce de sa candidature éventuelle en janvier dernier à Rome, favorisé la manoeuvre destinée à renvoyer de Gaulle à Colombey, en proposant une solution de rechange "crédible" pour le pays. Il lui reproche aussi et surtout d'avoir mis l'idée de participation sous le boisseau avec l'accord de MM. Chaban Delmas et Giscard d'Estaing, vidant ainsi le Gaullisme d'une part importante de sa substance réformiste.

* * *

L'impact de ces accusations a été brutal sur les politiciens Gaullistes. Le jour même de la sortie en librairie de son livre, M. Vallon s'est vu convoqué par le bureau du groupe U.D.R. à l'Assemblée nationale qui, après de vives explications, "a pris acte que, par la publication de son livre et par les propos qu'il a tenus, M. Vallon s'est exclu lui-même du groupe parlementaire U.D.R.".

Au même moment, et tandis que M. Vallon allait s'intégrer au fameux groupe des "non inscrits" à l'Assemblée nationale, où il retrouve M. Mitterrand et M. Michel Rocard, vainqueur dimanche dernier dans les Yvelines de M. Couve de Murville, l'hebdomadaire des Gaullistes de gauche, dont le leader est l'ancien ministre Capitant, publiait un article extrêmement vigoureux pour appeler les Gaullistes à "résister", contre les travestissements du Gaullisme par les successeurs du Général.

Cependant, M. Vallon repoussait la sanction prise contre lui. Il déclarait: "Je ne vois pas pourquoi je serais exclu du Gaullisme par l'appareil actuel de l'U.D.R., mis en place par M. Pompidou. Celui-ci ne me paraît pas compétent pour exclure quelqu'un du Gaullisme. Seul le Général de Gaulle le serait".

Mais le Général se tait, alors que la discorde s'installe dans la cohorte de ses partisans...



**Bonn**

## La nouvelle coalition veut être ouverte vers l'Est comme vers l'Ouest

par M. DelvauxCouvin

Après la déclaration de politique générale lue par le Chancelier Brandt, un grand débat s'est ouvert mercredi au Bundestag sur ce texte. Plusieurs passages du discours de M. Brandt ont attiré l'attention des milieux européens. Notamment la confirmation de la position de M. Brandt favorable à l'élargissement de l'Europe. "L'Europe a besoin de la Grande-Bretagne", a rappelé le nouveau chancelier qui a estimé qu'il était temps d'entamer le processus "difficile et probablement long qui doit élargir la base de la Communauté.

M. Brandt a souligné le tournant que représente pour la construction européenne le prochain Sommet de la Haye qui pourra ouvrir soit "une crise dangereuse", soit "un courageux pas en avant". Au sujet de l'harmonie franco-allemande, M. Brandt a déclaré que son gouvernement était disposé à lui donner un caractère exemplaire pour les relations entre partenaires européens.

Cependant, on aura remarqué autant le plaidoyer de M. Brandt en faveur d'un renforcement de la collaboration économique en Europe pour l'avancer au même niveau que les mécanismes agricoles que son appel à une coopération politique européenne plus étroite "pour parvenir graduellement à une attitude commune sur les problèmes mondiaux". Et là M. Brandt a souligné que son pays était "d'accord avec l'Italie et les pays du Bénélux".

Si l'on voulait résumer la partie de la déclaration de politique générale de M. Brandt consacrée à la politique étrangère, on en tirerait la citation: "Nous voulons être un peuple de bons voisins". C'est simple et caractéristique du style et de la politique de M. Brandt. Il base cependant toute sa politique étrangère sur celle de ses prédécesseurs, mais il a l'ambition d'être dans la réconciliation avec la Pologne ce que Conrad Adenauer a été dans le rapprochement avec la France.

Il ne veut donc pas "rompre" avec la diplomatie traditionnelle de Bonn, mais la réorienter, l'activer et la sortir de l'immobilisme. Sa déclaration de politique générale se rattache donc à "l'initiative de paix" prise en mars 1966 par MM. Erhard et Schroeder.

Il s'agissait d'une note qui avait été adressée à 115 gouvernements et dans laquelle le gouvernement de Bonn exposait ses vues sur la paix, la détente, le contrôle des armements, la non-prolifération des armes nucléaires et le désarmement. Cette initiative gouvernementale avait reçu le feu vert des trois partis allemands. Alors que dans la note de mars 1966, le Cabinet Erhard proposait que le "gouvernement fédéral suggère que les puissances nucléaires conviennent de ne pas placer d'armes nucléaires sous le contrôle national d'autres pays", M. Strauss déclarait cependant une fois rentré dans le gouvernement après décembre 1966 que la signature du traité de non-prolifération des armes nucléaires par Bonn constituerait un "Versailles aux dimensions cosmiques".

Il ne fait aucun doute que c'est le chef de l'Union sociale-chrétienne bavaroise qui combattra avec le plus de violence la politique d'ouverture à l'Est de M. Brandt dans laquelle il voit déjà une "politique d'abandon".

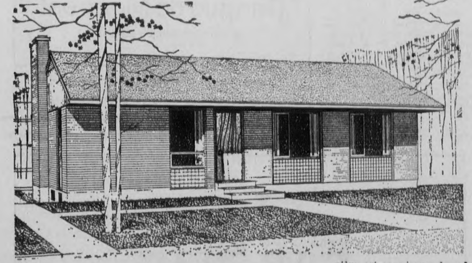
Dans sa déclaration de politique générale, M. Brandt, qui n'est pas gêné aux entournures comme l'étaient MM. Erhard et Kiesinger, a exprimé la volonté d'aller de l'avant. Mais ne va-t-il pas se heurter comme ses prédecesseurs à l'intransigeance de l'Est, notamment de Moscou, de Varsovie et de Berlin-Est?

M. Brandt a de bonnes raisons d'être assez optimiste sur ce point. Moscou a accepté de discuter de la proposition faite par Bonn de conclure un traité de non-recours à la violence, alors qu'il avait précédemment fait la sourde oreille. De son côté, Bonn est disposé à saisir au bond la balle que M. Gomulka lui a lancée le 17 mai dernier. M. Gomulka a proposé l'ouverture de négociations sur les questions de frontières sans poser d'autres conditions, notamment à propos de l'armement de la Bundeswehr et de la reconnaissance de l'Allemagne de l'Est.

Enfin, Berlin-Est, sans exiger d'être reconnu en droit international par la République fédérale, défend maintenant la thèse de l'existence de "deux Etats au sein de la nation allemande", thèse que M. Brandt a faite sienne également. La reconnaissance des deux Allemagne en droit international serait ainsi laissée aux pays tiers.

Le rapprochement des vues ouest-allemand, d'une part, est-allemand, polonais et soviétique de l'autre, est donc évident puisque, dans sa déclaration de politique générale, M. Brandt a déclaré qu'il voulait négocier avec les Soviétiques la signature d'un accord de non recours à la violence, s'entretenir avec les Polonais sur la base de la prise de position de M. Gomulka et reconnaître l'existence de deux Etats au sein de la nation allemande.



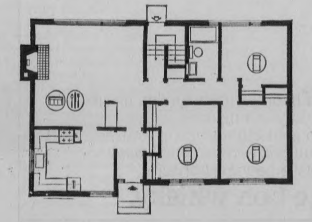


**MODÈLE 2300 —**

— L'architecte Earl R. Dunlop, de Toronto, qui a conçu ce bungalow de trois chambres en brique sur bois, a combiné la simplicité de conception à la commodité de l'agencement des pièces.

Le vivoir donne sur le jardin arrière. La cuisine-dînette qui fait face à la rue, se trouve près de la porte principale. La porte venant du jardin à l'arrière est au niveau du sol, ce qui réduit au minimum la distance à parcourir pour descendre au sous-sol ou monter à la salle de bain. Le plan prévoit l'installation d'une salle de toilette au sous-sol, sous la salle de bain actuelle. Le sous-sol renferme, en outre, une salle de chauffage combinée à un atelier, un local de débarras qui donne sur la salle de lessivage et une salle de récréation non finie, directement sous les deux chambres situées à la droite de la maison. Pour obtenir le meilleur éclairage possible, le mur de pignon sans fenêtre devrait faire face au nord.

L'aire de parquet est de 1,145 pieds carrés; les dimensions extérieures sont de 44 pieds huit pouces sur 27 pieds. Les épures de ce modèle de maison, qui porte le numéro 2300, sont en vente à un prix minimal à tout bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Le modèle 279 offre le même plan à parement extérieur en bois.



## Indien et Hindou

Les interférences entre les religions et les peuples, entre l'anglais et le français, jouent dans le cas du mot **hindou.** Pendant tout le XIXe siècle, le français a désigné ainsi les habitants de l'Inde, sans distinction; pour la religion, il employait le mot **hindouiste** (ou **brahmaniste**). Le mot **Indien** était réservé aux originaires de l'Amérique — improprement et par erreur, on le veut bien, tout comme c'est par erreur qu'on les avait baptisés **Peaux-Rouges,** en raison de leurs bariolages et non de leur couleur très vaguement cuivrée; du moins le vocabulaire était-il clair.

Si maintenant, à l'instar de l'anglais et pour répondre à des susceptibilités dont on ne voit pas très bien la raison, nous employons le mot **Indien** dans un sens ethnique et géographique, il faut en trouver un autre pour les autochtones du Nouveau Monde: celui d'**Amérindiens,** qui progresse, garde aux yeux de la masse une allure un peu savante, et celui d'**hindou,** appliqué à la religion, a encore besoin d'explication. Il n'était peut-être pas utile de bouleverser l'usage par ce mimétisme pédant qui nous fait aussi orthographier à l'anglaise (tout en prononçant à la française) le mot **Nigérians** pour les habitants du **Nigeria,** dont le nom prononcé à l'anglaise suggérerait plutôt l'orthographe la plus normale en français, **Nigériens. (Vie et Langage,** Larousse éditeur)

**Bijoux et bibelots**





# Coffret de Rosette

Les fabricants canadiens mettent au point des tapis à base de papier, renouvelables et bon marché, qui pourraient être bientôt introduits commercialement. Ils consistent en milliers de brins de nylon collés verticalement sur une feuille de papier gauffré. Ce tapis sera probablement vendu de 80 cents à $1.30 la verge carrée. Il servira probablement à recouvrir le plancher des chalets d'été et à protéger les tapis coûteux lors d'une réception.

✦ ❊ ✦

**Un voyageur, furieux, interpelle le chef de gare:**

**— Je me demande, clame-t-il, à quoi peut bien servir l'indicateur des chemins de fer!... Mon train a une heure de retard!...**

**— Ben, fait le chef de gare, comment le sauriez-vous... sans l'indicateur?...**

✦ ❊ ✦

L'Association médicale canadienne déclare que les bienfaits qui découlent de l'abandon de la cigarette placent cette pratique, du point de vue de la médecine préventive, au même rang d'importance que l'immunisation, la pasteurisation du lait, la filtration et la chloration de l'eau.

✦ ❊ ✦

Comment désodoriser une pièce si vous n'avez pas de produit spécial, à cet effet, sous la main? Faites tout simplement brûler du sucre en carré ou (granulé) imbibé d'une goutte ou deux d'alcool. Déposez sur un morceau d'écorce d'orange. Ce truc vaut la peine d'être essayé.

✦ ❊ ✦

Un garçon de douze ans est en pleine croissance, et il a besoin de moitié plus de protéines que son père.

✦ ❊ ✦

**Deux messieurs admirent une starlette dont le corps magnifique est agréablement dévoilé par un minuscule bikini.**

**— Il parait qu'elle a remporté un prix au Festival de Cannes, dit le premier.**

**— Oui, réplique l'autre, celui du court-métrage.**

✦ ❊ ✦

— Si tu avais le coeur aussi délicat que l'oreille, tu sentirais un mensonge comme une fausse note.

(Prosper Mérimée)

✦ ❊ ✦

La plupart des dentrées alimentaires, ainsi que les fruits et les légumes se garderont pendant plusieurs jours à la température de la pièce. Mais ces aliments comme les flans, les poudings, les mélanges à sauces, les sauces brunes, les mélanges de lait ou d'oeufs avec de la viande, du poisson ou de la volaille se gâtent vite s'ils ne sont pas réfrigérés; il faut donc les utiliser immédiatement.

✦ ❊ ✦

**Moi, fait Isidore, j'ai tant de créanciers qu'il m'est impossible de les payer tous. Alors je mets leurs noms dans un chapeau, et le premier de chaque mois, j'en tire un au sort.**

**L'autre jour, l'un d'eux, un tailleur, est venu me réclamer son dû. Et malhonnêtement. Si malhonnêtement que je l'ai puni! Je lui ai expliqué mon truc et j'ai ajouté:**

**— Vous êtes si grossier que j'ai décidé, pour vous apprendre, que vous ne participeriez pas aux trois prochains tirages!**




Q. — Comment nomme-t-on la plante appelée communément "fleur des foins"? — **Qui aime la nature.**

R. — Tous mes regrets, chère Madame, mais ni moi ni les personnes que j'ai consultées ne connaissent cette fleur. Je fais appel aux amis du Courrier qui pourraient me renseigner. Je serai heureuse de publier le nom de cette fleur.

☆ ☆ ☆

Q. — Je crois posséder un chef-d'oeuvre de la cuisine française (acheté en France). On y donne des recettes excellentes pour conserver les aliments au naturel et j'ai obtenu de très bons résultats. Dans votre Courrier du 22 octobre, vous donnez une recette pour la conservation des oeufs. J'ai remarqué qu'elle est très simple, mais je crois qu'il y manque des détails comme le genre de récipient et où déposer les oeufs. — **Gourmand.**

R. — En réponse à la lettre de la lectrice me demandant le nom du produit à utiliser pour conserver les oeufs, je le lui ai donné tout simplement. Les indications sur la manière de procéder sont imprimées sur le contenant lui-même.

☆ ☆ ☆

Q. — Notre petite fille de cinq ans fréquente une maternelle et semble avoir vieilli d'un an dans ces deux derniers mois. Elle ne veut plus s'amuser avec les jouets qu'elle adorait, ni regarder ses livres d'images, etc. Elle ne parle que de son école et de son institutrice. Est-ce seulement une phase? — **Maman inquiète.**

R. — C'est la première et la plus importante phase du développement de l'indépendance de votre enfant. C'est à cet âge que se fixera son caractère et aussi le rythme de sa croissance intellectuelle et morale. Vous devrez être très compréhensive et très affectueuse et encourager les efforts de votre petite. C'est sa première expérience du monde hors du foyer et si elle prend de bons "plis" à la maternelle et au jardin, elle progressera bien à l'élémentaire, puis au secondaire et même à l'université plus tard. Vous devrez suivre et vous intéresser à toutes ses phases, et vous verrez, si vous vous y appliquez, combien cette adaptation progressive vous sera salutaire. Vous demeurerez jeune et à la page, et pourrez guider votre enfant tout le long de la route.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai des parentes qui aiment faire des cadeaux à mes enfants. Elles leur donnent des jouets éducationnels, des camions, des autobus, des stations-services et aussi des livres de science à leur portée. Je trouve qu'elles ont un goût exquis dans le choix qu'elles font et on se rend compte du temps qu'elles consacrent à faire ces emplettes. Une voisine me dit toujours que nos enfants sont trop tranquilles, qu'ils devraient plutôt jouer des jeux violents et avec des jouets de guerre. Mon mari et moi n'aimons pas ces jouets, mais nos fils participent aux sports à l'école et avec leurs amis du voisinage. Ils semblent heureux et bien équilibrés. Votre opinion?

**Famille heureuse.**

R. — Je partage votre opinion, chère Madame. Il me semble que votre mari et vous, de même que vos parentes, faitent preuve de beaucoup de bon sens dans le choix des choses qui distraient vos enfants. Il y a assez de bruit et de mouvement incessants dans le monde où nous vivons qu'il est bon de se détendre dans la paix. Ne vous occupez donc pas des dires de votre voisine. Vivez votre vie comme vous l'entendez et vous l'entendez bien, croyez-moi.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous lisons votre Courrier chaque semaine et nous le trouvons fort intéressant. Pourriez-vous nous dire où trouver du matériel feutré brise-bise "insulation" qu'on fixe aux doubles-fenêtres? Merci. — **Gelés.**

R. — Si on vend encore ce genre de brise-bise, ce sera dans les grands magasins ou dans les quincailleries. Il y a sur le marché toute une gamme de ces produits et vous n'aurez qu'à choisir celui qui vous convient le mieux.

**LOUISE**

**Hommage au Manitoba**



**Pour rendre hommage au Manitoba à l'occasion de son centenaire, la Compagnie Trust Royal illustrera son calendrier de bureau 1970 d'un paysage du Manitoba peint par un artiste manitobain, le Dr H. Albert Hochbaum, directeur de la Station de recherches du gibier aquatique de Delta. La peinture s'intitule "Des canards-faisans qui se font la cour au-dessus des marais de Delta". Ce calendrier sera expédié, à l'occasion de Noël et du Nouvel an, à quelque 260,000 clients et amis à travers le Canada, les Etats-Unis et outre-mer.**

# Renseignements du ministère de la consommation et des corporations

Nous recevons pour la plupart du courrier non désiré, sous forme de feuillets publicitaires, formules d'abonnement à des revues, et offres d'inscription à des clubs de livres ou de disques. L'envoi de ce genre de courrier constitue un moyen tout à fait légitime d'exercer des affaires et nous devons décider nous-mêmes si nous en prendrons connaissance ou non. Mais que faites-vous si vous recevez une carte de crédit que vous n'avez jamais demandée, un colis portant paiement à la livraison et que vous n'avez jamais commandé, ou un assortiment de cartes de Noël que vous n'avez pas demandé? Il est bien ennuyeux de recevoir du courrier non sollicité et dans certains cas l'expédition de ce courrier est illégale. Voici des exemples de pratiques commerciales effectuées par la poste dont vous devez être au courant:

**Clubs de disques et de livres** — Dans ce domaine, on se plaint d'ordinaire de recevoir des disques ou des livres dont on ne voulait pas. Dans le cas de ceux qui annoncent un essai gratuit ou une offre gratruite, le premier envoi est accompagné d'un message déclarant, en fait, "Si vous n'en désirez pas d'autres, envoyez-nous une carte le précisant... si vous en voulez d'autres, ne faites rien". Souvent, le destinataire ne lit pas ou ne comprend pas ces conditions et omet de renvoyer la carte. Dans certains cas, lorsque le consommateur a annulé son affiliation, le club de disques ou de livres ne met pas fin à ses envois par suite d'erreurs d'écritures. Dans d'autres cas, des plaisantins ont expédié des coupons et des commandes au nom d'une autre personne.

**Personnes décédées** — Une pratique particulièrement répréhensible est celle d'envoyer des marchandises contre remboursement à la livraison à des personnes récemment décédées. Souvent, un des membres de la famille croira que les marchandises ont été réellement commandées par le défunt avant sa mort et les acceptera. Il est illégal d'envoyer un article quelconque contre remboursement à la livraison s'il n'a pas été commandé ou sollicité.

**Envois ayant un but charitable** — Des articles comme des timbres de Noël et de Pâques miniatures, etc., sont expédiée à domicile avec prière de faire un don dans certains cas ou de verser dans d'autres une somme précise. Il s'agit là d'une méthode généralement acceptée de réunir des fonds à des fins charitables et par conséquent, il en résulte peu de plaintes.

**Découpage et collage** — Dans ce cas, l'expéditeur envoie à une maison d'affaires un document ayant l'aspect d'une note ou d'une facture mais qui de fait constitue une sollicitation ou une annonce de service de la part de l'expéditeur. Ces documents peuvent être pris pour des factures véritables que l'on acquitte par erreur. Le Service des postes exige maintenant qu'un document ressemblant à une facture porte une indication claire précisant qu'il s'agit d'une sollicitation, non d'une facture, dont le paiement n'est requis que si l'offre est acceptée.

**Cartes de crédit** — Il n'est nullement illégal d'expédier des cartes de crédit non sollicitées par la poste. Toutefois, vous devez prendre note d'une condition importante qui accompagne presque invariablement chacune de ces cartes et qui se lit comme suit: "Le détenteur de la carte dont le nom y apparait accepte d'effectuer le paiement de tous les achats effectués par toute personne qui utilise cette carte tant que la compagnie n'a pas reçu un avis par écrit indiquant qu'elle a été perdue ou volée".

Il ne tient qu'à vous de décider si vous désirez garder la carte. Si vous n'en voulez pas, veuillez la détruire afin que personne ne s'en serve. Dans certains cas, une carte de crédit peut être volée avant de parvenir au destinataire. Si on l'utilise, vous le saurez en recevant une facture à l'égard d'une chose que vous n'avez pas achetée. Avertissez la compagnie immédiatement et désavouez l'achat.

**Cartes de souhaits** — On envoie des paquets de ces cartes à domicile en demandant au destinataire d'en faire parvenir le paiement à la société expéditrice. Les termes de la demande de paiement laissent souvent entendre de façon subtile que le versement profitera à des personnes désavantagées. Dans ce cas, toutefois, le Service des postes exige maintenant l'insertion, dans la documentation accompagnant l'envoi, d'un avis indiquant que vous n'avez aucune obligation de payer le port de retour et, de fait, vous n'êtes aucunement tenus sur le plan juridique d'acheter les cartes ou de les renvoyer. D'autres marchandises non sollicitées vont de la musique religieuse envoyée aux églises jusqu'aux appareils photographiques miniatures expédiées à des personnes dont les noms ont été choisis dans des annuaires téléphoniques locaux.

Le Service des postes du Canada n'a pas, d'après la loi, le pouvoir d'intervenir dans les transactions commerciales ordinaires effectuées par la poste. Toutefois, l'expédition de certains objets par la poste enfreint le Code Criminel. Par exemple, il est défendu d'envoyer par la poste tout matériel obscène, indécent ou immoral; des renseignements relatifs aux paris aux livres, aux paris ou aux gageures; de la publicité fausse ou frauduleuse; et tout article relatif à des plans destinés à tromper ou à frauder le public, ou ayant pour but d'obtenir de l'argent sous de faux prétextes. Le Service des postes fait enquête sur toutes les plaintes ayant trait à l'unitilisation illégale ou répréhensible de la poste et il a le pouvoir de mettre fin au privilège de la poste lorsqu'il y a preuve d'utilisation illégale.

Du point de vue de chaque consommateur, la Loi sur les postes précise que lorsqu'un objet est mis à la poste il devient la propriété de la persone à qui il est adressé. Toutefois, **n'importe qui a le privilège de refuser du courrier.** Il vous suffit d'y inscrire le mot "refusé", d'y apposer votre signature et de renvoyer l'objet au bureau de poste où l'on en disposera conformément aux règlements postaux. Par conséquent, il ne tient qu'au seul consommateur de décider s'il doit retenir ou renvoyer des objets non sollicités. Toutefois, dans votre meilleur intérêt, il serait très sage dans la plupart des cas de renvoyer le matériel au bureau de poste.

Il est très important de ne pas oublier ce qui suit:

— Lisez attentivement toutes les offres.

— Comprenez les conditions d'acceptation de toute proposition non sollicitée.

— Il n'est pas obligatoire de payer des marchandises non commandées.

— Il est illégal d'expédier contre remboursement à la livraison des marchandises non commandées.

— Vérifiez toutes les factures attentivement.

— Si vous ne désirez pas garder des marchandises non sollicitées, inscrivez sur l'envoi le mot "refusé" et renvoyez-le au bureau de poste.

— Entrez en rapport avec le ministère des Postes si vous avez des soupçons quant à l'utilisation abusive de la poste.



# Si l'ail vous aime, profitez-en

Si ce n'était cette saveur forte qui le caractérise, on pourrait utiliser l'ail autrement qu'en condiment car il a une certaine valeur nutritive.

Pour conserver tout l'hiver une provision faite à l'automne, il faut suspendre les "têtes", tressées ensemble, dans un endroit frais et sec. La température d'une cuisine ne convient pas; les gousses se dessèchent tout en restant cependant décoratives.

En cuisine, on pique d'ail, les gigots d'agneau et les rôtis de porc; avec le persil, l'ail est indispensable au beurre d'escargot, en hachis, l'ail accompagne les tomates à la "provençale", certaines salades ne peuvent se passer de croûtons frottés à l'ail.

L'ail est synonyme de cuisine méridionale, mais contrairement à ce que l'on pense, il n'entre dans ces plats qu'en quantités bien étudiées, sans s'imposer.

L'ailloli fait exception. Cette excellente mayonnaise à l'ail est une sauce provençale qui accompagne les poissons cuits au court-bouillon chauds ou froids et certains légumes: râper, cinq à six gousses d'ail dans un bol; bien les écraser et incorporer sel et poivre. Ajouter un jaune d'oeuf; bien lier le tout. Incorporer en versant goutte à goutte d'abord puis en mince filet ensuite, de l'huile d'olive. Terminer avec quelques gouttes de jus de citron.

On fait en Provence une soupe à l'ail savoureuse qui porte un nom chantant: " l'Aigo Boulido", que l'on ne devrait pas traduire car il devient alors "eau bouillie".

Pour préparer cette soupe (très rapidement prête): faire bouillir dans une pinte d'eau cinq gousses d'ail coupées en morceaux, une feuille de laurier et une cuillerées à soupe d'huile d'olive. Saler et poivrer. La casserole doit être couverte. Au bout de 20 minutes, passer le bouillon et verser en remuant vigoureusement sur trois jaunes d'oeufs battus et légèrement réchaufés, avec une cuillerée du bouillon chaud. Servir aussitôt, en versant sur une tranche de pain.

On a longtemps reconnu à l'ail un pouvoir vermifuge; on lui attribue encore des pouvoirs merveilleux, notamment de jouer un rôle dans le traitement de l'hypertension artérielle.

L'ail frais communique malheureusement à l'haleine une odeur peu engageante. Certaines préparations à la chlorophylle la combattent et l'on dit que croquer des queues de persil a un effet magique.

Pour hacher l'ail très finement et très rapidement, on vend dans le commerce un petit appareil fort simple appelé "presse-ail".



***Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"***

# La Méprise

## PAR EDOUARD DE KEYZER



Aux trois coups frappés sur la porte, trois coups nets, secs, presque impératifs, Madame Quéloy ne pouvait se tromper. Ils étaient signés Hector. Tout en criant d'entrer, elle porta les mains à sa chevelure d'argent, en tâta les bouclettes. Même pour son fils, ne convient-il pas de rester coquette? Il entra déjà, un livre à la main, rieur, mis en plein accord avec la vie, avec la journée, par sa gymnastique matinale. Grand, d'aplomb, équilibré, avantagé par une jolie bouche (une bouche de femme), un nez droit, un front haut.

— Alors, maman? rugit-il. Toujours aussi paresseuse? Le petit déjeuner sur tes genoux! au lieu d'être habillée, pomponnée, de savourer ton chocolat dans la salle à manger, en ma compagnie.

— Laisse-moi donc tranquille, ennuyeux personnage, lança-t-elle en riant, mais en s'efforçant de froncer les sourcils bien épilés. Ne puis-je pas jouir en paix de ces vacances? . . .

— En bas, il y avait de jolies filles, maman! Des Américaines, des Nordiques!

— Je me moque pas mal des jolies filles! Ton bouquin, c'est un roman anglais?

— Un traité fameux d'économie politique.

Du coup, elle se fâcha, frappa du poing le bord du plateau, ce qui renversa du lait.

— Incorrigible garçon! Tu as passé brillamment tes examens. Tu pourrais te reposer jusqu'à la reprise des cours. Et tu te plonges dans de pareilles distractions!

Il s'assit à côté du lit, leva un doigt dogmatique:

— Je n'ai plus à faire qu'un an de sciences PO. Je veux en sortir avec tous les honneurs. Ensuite, à nous les ambassades, ou les consulats, ou la grande industrie!

— Ne pourrais-tu pas aider ton père?

— Pas question! A propos, j'ai une lettre de lui. Il t'embrasse.

— Il s'ennuie de nous?

— Pas le temps! Ses hôtels de Royat et du Mont-Dore sont complets. Tu penses s'il a une minute! Une demi-page pour toi, une demi pour moi.

— Et sa lettre est adressée à toi?

Il releva la tête d'un mouvement impérieux:

— Ne suis-je pas le chef de famille? . . . Ne dois-je pas surveiller ta correspondance?

— Au lieu de débiter de piteuses sornettes, tu ferais mieux de m'embrasser, être sans entrailles.

Il la saisit aux épaules, ce qui fit voler des gouttes de chocolat sur le napperon, et lui plaqua des baisers retentissants sur le front, sur les joues.

— Et maintenant que je suis débarrassé de cette corvée . . .

— Je me demande si tu es plus mufle que goujat, ou si c'est le contraire.

— Les deux, maman! Les deux à doses égales! répliqua-t-il en éclatant de rire. Je rafle le reste de ton pain et je nourris les moineaux.

Hector se planta près du seuil du balcon et lança les miettes.

— Un temps merveilleux, maman! Si tu voyais le lac! Une nappe opaline, qui va tourner au bleu. Déjà foule à l'embarcadère. Un soleil insolent, exagéré. Après deux jours de brume, il m'étourdit. Tu as tort de rester au lit, s'écria-t-il sans se retourner.

— Je veux lire, en paix. Sonne pour qu'on enlève ce plateau.

— On obéit, Altesse.

Une minute plus tard, sa mère, délivrée, put se renverser sur ses coussins, en étendant les bras.

— Je m'installe ici, maman. Je t'engage très sérieusement à te lever, à passer dans ta salle de bains. Ensuite nous irons nous promener. Je suis fier de toi, tu sais. Les hommes me regardent avec envie.

Il écouta le petit rire, comprit que sa mère était heureuse, mais il savait aussi qu'elle s'appréciait. A quarante-cinq ans, en possession d'un mari qui l'adorait, d'un fils travailleur qui la tarabustait et la secouait avec tendresse, elle restait très jeune de visage et d'allure, avec des cheveux gris, un nez mutin, une toute petite bouche, un grain de beauté près de la tempe gauche, un sourire délicieux dont elle connaissait la puissance. Elle se sentait comblée quand son grand Hector, gai, taquin, sportif, adepte du judo et du yoga, marchait à côté d'elle et qu'ils discutaient de sujets parfois sérieux, parfois plus importants encore, comme leur différence d'appréciation à propos d'une jolie femme.

— Naturellement! Jamais du même avis, concluait-il, supérieur. Ce que j'admire, tu le dénigres, et tu voudrais faire passer pour des Vénus de pauvres filles plates, au nez camus, à la bouche démesurée et aux pieds en dedans!

Avant de s'installer et d'ouvrir son précis d'économie politique, il s'accouda encore à la balustrade, afin de jouir de tout le mouvement bavard qui déferlait sur l'avenue. Brusquement, il se redressa, lança une exclamation trop masculine, clama:

— Çà! Par exemple! . . . Gaétane de Villemasse! . . .

— Encore celle-là! fit simplement sa mère.

Il ne l'entendit pas. Le livre lancé sur la table, il bondit hors de la chambre, piqua dans le couloir un cinquante mètres record, manqua de renverser une grosse dame anglaise, dégringola le large escalier, en prit un autre qui lui raccourcissait le chemin par un des grands salons, bouscula le portier et s'élança le long des plates-bandes.

Celle qu'il poursuivait marchait seule, d'un pas flâneur. Il la vit de loin. Elle restait sous les arbres qui délimitaient le domaine de l'hôtel, où les transatlantiques étaient déjà occupés. Il la rattraperait en trois minutes. Tout en courant, il pensait:

— Cette marche aérienne! . . . On dirait qu'elle glisse . . . Elle hanche imperceptiblement . . . A côté, une danseuse semblerait gauche! Et cette robe blanche à pois rouges! On a beau dire, il n'y a que la simplicité pour donner le vrai cachet de l'élégance.

— Bonjour, Mademoiselle, fit-il bien haut, quand il fut à côté d'elle.

La jeune fille se tourna, le considéra:

— Mais . . .

— Voyons, Mademoiselle Gaétane de Villemasse! . . . Vous ne me reconnaissez pas?

(à suivre)

Vol. 57—No 31



Warner Reeve Spalding devint "directeur des Postes de la Colombie-Britannique" en 1860 et prit alors la direction du bureau de poste de New Westminster. Avant de venir en Amérique du Nord, il avait servi dans la Police montée de l'Australie et dans la cavalerie turque.

## Cours des oeufs

**transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agricult.re**

Prix .noyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

| | |
|---|---|
| A—gros | 55.4 |
| A—moyens | 53.4 |
| A—petits | 31.9 |

## Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

| | |
|---|---|
| **Poulets** | |
| Poulets à frire | .20.5- |
| Poulets 4-5½ lb | .18-.20½ |
| Poulets 5½-6¾ lb | .20½-.21 |
| Poulets, plus de 6¾ lb | .23-.23¼ |
| **Poules** | |
| Moins de 4½ lb | .04-.07 |
| 4½-5¾ lb | .06-.07 |
| Plus de 5¾ lb | .12-.14 |
| **Dindes** | |
| Adultes | .26.5- |
| Dindons | .24¼- |



# Les Commissaires d'écoles . . .

(Suite de la première page)

scolaires estiment pouvoir les réaliser en négociant avec les commissions avoisinantes et en consultant la population.

La Société Franco-Manitobaine avait assuré au colloque les services de deux de ses animateurs, MM. Roland Marcoux et Hubert Gauthier, dont la tâche a consisté principalement à assister les membres du colloque dans leur recherche de conclusions pratiques.

Ont participé à cette rencontre, huit membres de l'exécutif de l'Association des Commissaires de langue française: MM. Gilles Guyot (St-Boniface), Hubert Delaquis (La Montagne), Athanase d'Auteuil (Rivière-Seine), Alphonse Saurette (Rivière-Rouge), Joseph Legault (Cheval-Blanc), Léo Arnal (Cheval-Blanc), Albert St-Hilaire (Rivière-Rouge) et Fernand Paquin (Rivière-Seine); ainsi que MM. Gilbert Comte (La Montagne), Guy Jubinville (Rivière-Seine), André Marion (Rivière-Rouge), Lucien Bérubé (St-Boniface) et Léo Sarrazin (Rivière-Seine).

# Grande campagne de promotion canadienne au Japon

Vers la mi-octobre, le Canada a lancé au Japon une grande campagne sans pareille afin de mettre en vedette la participation de notre pays à l'Expo 70. Un autobus scolaire transformé, affublé de couleurs voyantes et de dessins dans le vent et baptisé "Super Bus" à cause du rôle bizarre qu'il joue dans un film sur le Canada qu'on doit projeter dans le pavillon du gouvernement fédéral, est parti d'Osaka pour visiter tout le Japon.

Au cours des cinq mois avant l'ouverture de l'Expo, fixée au 15 mars, l'autobus visitera toutes les préfectures et toutes les villes d'une certaine importance pour inviter les gens à se rendre aux quatre pavillons canadiens (Gouvernement fédéral, Colombie-Britannique, Ontario, Québec), et au stand de la Ville de Montréal. Le voyage se terminera le jour d'ouverture au pavillon canadien. Chaque préfet et chaque maire recevra une invitation personnelle; aux principaux arrêts de la tournée, elles seront présentées par M. Patrick Reid, commissaire général canadien.

En plus de ses visites officielles, le "Super Bus" visitera aussi les écoles dans chaque ville pour projeter des vues fixes et animées sur le Canada et la participation canadienne à l'Expo et pour encourager les enfants du Japon à visiter l'exposition mondiale l'an prochain. L'autobus comptera toujours des hôtes et des hôtesses du Canada qui sauront parler japonais.

Le Canada est le premier pays étranger à aborder si directement le peuple japonais pour prôner l'Expo. Cette tournée a été agréée par l'Association japonaise de l'Expo, laquelle fournit de la documentation pertinente qui sera distribuée dans tout le pays.

## Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la Succession d'AURORE GAUDRY, née Paul, épouse de Modeste-Aimable Gaudry, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, décédée.

Toutes réclamations contre la Succession ci-haut mentionnée doivent être déposées sous forme de déclaration assermentée à l'étude des soussignés, Chambre 304 - Edifice Montréal Trust, 213, rue Notre-Dame, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 31 novembre 1969.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 31e jour d'octobre 1969.

GRAFTON, DOWHAN, MULDOON, LAFRENIERE, ROY et WALSH,
Procureurs de l'Administrateur.



## Petite Note

Le groupe Countess of Athlone de la I.O.D.E. tiendra une vente remue-ménage à la salle de l'Edifice Army, Navy and Air Force, au 299, rue Young, Winnipeg, le samedi 15 novembre, à 10 h du matin.

## Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 30 octobre 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

**Les arrivages:** 7,500 bovins, 3,200 veaux, 5,000 porcs, 570 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 7,550 bovins, 3,800 veaux, 6,000 porcs, 550 moutons et agneaux.)

| | |
|---|---|
| **Bouvillons** | |
| Choix (1,000 lb) | $27.00—27.50 |
| Bons | 26.50—27.00 |
| Moyens | 25.50—26.50 |
| Communs | 23.00—25.50 |
| **Génisses** | |
| Choix | $26.00—26.50 |
| Bonnes | 25.50—26.00 |
| Moyennes | 23.50—25.50 |
| Communes | 20.00—23.00 |
| **Vaches** | |
| Bonnes | $20.50—21.50 |
| Moyennes | 19.00—20.00 |
| Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve | 15.00—19.00 |
| **Taureaux** | |
| Bons | $22.00—22.50 |
| Communs et gras | 20.00—22.00 |
| **Veaux** | |
| Bons et choix | $38.00—45.00 |
| Moyens | 32.00—37.00 |
| Communs | 20.00—31.00 |

**Porcs**

Les porcs de $34.40—35.75 ($34.75 à la fermeture). Les truies de $27.80—28.10.

| | |
|---|---|
| **Agneaux et moutons** | |
| Agneaux bons | $21.50—23.50 |

# Apollo-12 tentera de se poser à 1,100 pieds de son prédécesseur

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON (Texas) — "Apollo-12 va tenter de se poser à 1,100 pieds seulement de l'épave du "Surveyor-3" qui a aluni en douceur il y a deux ans dans l'Océan des Tempêtes.

Le directeur de vol, Gerald Griffin, qui a donné cette nouvelle au centre spatial de Houston, a souligné que Charles Conrad et Alan Bean ne partiront à la recherche de la caméra électronique que s'ils débarquent à un maximum de 3,000 pieds du "Surveyor". Cette dernière distance a été établie en fonction du temps dont les deux "lunautes" disposeraient s'ils devaient réintégrer leur module lunaire en n'utilisant que leur seule ration d'oxygène de secours.

Le Dr Griffin a fait également ressortir qu' "Apollo-12" constituera la première tentative d'alunissage de précision, le vol précédent — celui des deux premiers explorateurs de l'astre, Neil Armstrong et Edwin Aldrin — ayant été un essai d'atterrissage de "Pionnier", plus ou moins approximatif, dans la mer de la Tranquilité. En fait, les deux astronautes se sont posés à 4,000 pieds du point prévu au plan de vol.

Le directeur du vol "Apollo-12", qui se déroulera du 14 au 24 novembre, a insisté sur la nécessité où se trouvera le "LEM" de débarquer aussi près que possible du "point-zéro" sur l'océan des Tempêtes.

"C'est la logique même, a-t-il dit. Si nous voulons atteindre certains de nos objectifs lors de missions suivantes nous devons être à même d'alunir avec la plus haute précision." De prochains vols du programme américain "hommes sur la Lune" viseront par exemple à des atterrissages aux fonds même des cratères aux parois escarpées. Une erreur de visée pourrait alors avoir de fâcheuses conséquences.

Gerald Griffin a noté toutefois que "les chances ne sont que de cinquante pour cent d'allunissage au point prévu en ce premier essai de débarquement précis sur un autre corps céleste" que la Terre.

Dans les détails fournis à la presse sur "Apollo-12", le directeur de vol Griffin a également évoqué les deux points suivants:

1) Le plan de vol de la descente du module lunaire vers l'astre a été modifié — par rapport à "Apollo-11" — de façon à donner davantage de temps à ses deux pilotes de "regarder par la fenêtre" qu'en avaient eu Armstrong et Aldrin lors de "Apollo-11".

Une observation visuelle plus approfondie des alentours du point d'atterrissage permettra à l'équipage de mieux repérer celui-ci, en fonction des traits saillants du paysage se déployant très rapidement sous ses yeux.

2) Bean et Conrad mettront enfin trente secondes de moins que leurs prédécesseurs pour couvrir la distance entre l'altitude de 70 milles au-dessus de la Lune et la surface même de l'océan des Tempêtes. Cette modification leur donnera donc l'équivalent de soixante secondes de carburant supplémentaire pour effectuer d'éventuelles manoeuvres de dernière minute.

Neil Armstrong et Ed Aldrin s'étaient plaints, on se souvient, de s'être posés sur la mer de Tranquilité avec seulement 15 à 30 secondes de carburant restant dans le "LEM". "C'est comme si on roulait en voiture avec un demi-gallon d'essence seulement dans le réservoir", avait souligné Armstrong, quelques jours plus tard, en plaisantant entre amis.

## Jeunesse Canadienne

Lire à voix haute et partager avec vos enfants les merveilles de la littérature peut devenir une fascinante récréation familiale. Dans ce but, procurez-vous des volumes de votre bibliothèque durant la Semaine du Livre pour la Jeunesse canadienne du 15 au 22 novembre.



## Prière à Marie, Reine des Coeurs

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

**O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.**

**Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.**

**O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)**

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

31-153-31P.

## COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

**1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg** **Tél.: 942-3451**

**Pour la semaine du 10 au 14 novembre 1969**

**Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur**
**PRIX COMPTANTS A WINNIPEG**

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| **AVOINE —** | | | | | |
| C.W. No 2 | 70.4 | 70.4 | 70.4 | 70.4 | 71.4 |
| C.W. No 3 | 67 | 67 | 67 | 67 | 67.6 |
| Fourrage No 1 | 65.4 | 65.4 | 65.4 | 65.4 | 66.4 |
| Fourrage No 2 | 62.4 | 62.4 | 62.4 | 62.4 | 63.4 |
| Fourrage No 3 | 59.4 | 59.4 | 59.4 | 59.4 | 60.4 |
| **ORGE —** | | | | | |
| C.W. No 2 6 rangs | 110.2 | 110.2 | 110.2 | 110.2 | 110.4 |
| C.W. No 3 6 rangs | 108.2 | 108.2 | 108.2 | 108.2 | 108.4 |
| Fourrage No 1 | 99.6 | 99.6 | 99.6 | 99.6 | 99.6 |
| Fourrage No 2 | 97.6 | 97.6 | 97.6 | 97.6 | 97.6 |
| Fourrage No 3 | 94.6 | 94.6 | 94.6 | 94.6 | 94.6 |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| C.W. No 2 | 115 | 115 | 114 | 114⅝ | 115⅛ |
| C.W. No 3 | 110 | 110 | 109 | 109⅝ | 110⅜ |
| C.W. 2 rej. | 111 | 111 | 110 | 110⅝ | 111⅛ |
| C.W. No 4 | 88.4 | 88.4 | 87.4 | 88⅛ | 90⅛ |
| Ergot | 87 | 87 | 86 | 86⅝ | 88⅝ |
| Sur voie net | 114.4 | 114.2 | 114⅝ | 114.6 | 115⅛ |

**OPTIONS — WINNIPEG**

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| **COLZA —** | | | | | |
| Novembre | 273.6 | 279 | 280⅝ | 273.4 | 270.4 |
| Janvier | 267.2 | 273 | 273 | 270.4 | 269 |
| Mars | 256.2 | 263 | 264 | 261 | 258.4 |
| Mai | 251 | 256 | 256.4 | 253 | 252 |
| **AVOINE —** | | | | | |
| Octobre | 70 | 70 | 70 | 70 | 70 |
| Décembre | 70.6 | 70⅜ | 70.4 | 70.6 | 70⅝ |
| Mai | 70.4 | 70⅜ | 71 | 70.6 | 70⅜ |
| Juillet | 71.4 | 71.2 | 71.2 | 71.2 | 71.4 |
| **ORGE —** | | | | | |
| Octobre | 103.2 | 103.2 | 103.2 | 103.2 | 103.2 |
| Décembre | 103.2 | 103.2 | 103.2 | 103.2 | 103.2 |
| Mai | 103.4 | 103⅝ | 103.4 | 103.4 | 103.4 |
| Juillet | 104.2 | 104.2 | 104.2 | 104.2 | 104.2 |
| **LIN —** | | | | | |
| Octobre | 317 | 323 | 327 | 328 | 335.6 |
| Décembre | 286.4 | 288 | 288⅝ | 286.2 | 285.4 |
| Mai | 291⅛ | 292 | 292⅜ | 291 | 290⅞ |
| Juillet | 286.2 | 286.2 | 286.4 | 286.2 | 287.4 |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| Octobre | 115 | 115 | 114 | 114⅝ | 114.6 |
| Décembre | 116 | 115.6 | 116⅛ | 116.2 | 116⅝ |
| Mai | 121⅞ | 121⅝ | 121⅞ | 122 | 122.2 |
| Juillet | 121⅜ | 121⅛ | 121.2 | 121.2 | 121.2 |



## La Division Scolaire du Cheval Blanc no 20

sollicite des demandes de la part d'enseignants pour première année à St-Eustache. Les candidats devront être prêts à entrer en fonction immédiatement.

**S'adresser à:**
**G.-A. Beauregard,**
**Surintendant,**
**C.P. 147, Elie**
**353-2828**

## La Division Scolaire de Norwood no 8

Sollicite des demandes pour une position d'enseignant pour la IIIe année à l'école du Précieux-Sang. Cette personne devra être bilingue. Salaire selon l'échelle établie. On donnera la préférence à un enseignant expérimenté. **Bien vouloir s'adresser au Surintendant des écoles, Division scolaire de Norwood, 200, Chemin Ste-Marie, St-Boniface 6, Manitoba.**

## AVIS

### Village de Notre-Dame-de-Lourdes

**Vente de terrains pour arrérages de taxes**

En vertu d'un mandat émis par le maire du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif dudit village, à mon adresse et portant la date du 31 octobre 1969 m'ordonnant de faire une saisie-exécution pour les arrérages de taxes et les frais sur les diverses portions de terrains ci-dessous mentionnées et décrites, je donne, par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai, le 10 décembre 1969, dans les bureaux du Conseil, dans le village de Notre-Dame-de-Lourdes, à dix heures du matin, à la vente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et les frais:

| Description | Arrérages | Frais | Total |
|---|---|---|---|
| Lot 8, Block 3, Plan 216 | $ 14.30 | $1.00 | $ 15.30 |
| Lots 9-10, Block 3, Plan 216 | 36.91 | 1.00 | 37.91 |
| Lot 8, Block 2, Plan 874 | 146.82 | 1.00 | 147.82 |

**Daté au village de Notre-Dame-de-Lourdes dans la province du Manitoba ce 31e jour d'octobre 1969 A.D.**

Marcel Helrard,
Secrétaire-trésorier.